



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION.**

Département des sciences commerciales

Mémoire de fin de cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en sciences commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème

**L'impact de la pandémie du Covid-19 sur les IDE en
Algérie**

Réalisé par :

Hamimi Katia

Encadré par :

Mme: Mokhnache Mira

Année Universitaire 2023/2024

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier DIEU, le tout puissant, qui m'a aidé, donné la patience et du courage durant mes études.

J'adresse mes remerciements à ma directrice de mémoire Madame Mokhnache Mira, pour sa rigueur, son attitude confiante envers mon travail ainsi que pour ses précieux conseils qui ont orienté mon mémoire

Je tiens à remercier également les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce modeste travail

Je voudrais adresser toute ma gratitude à mes parents pour leurs encouragements et leur confiance

Dans le souci de n'oublier personne, je remercie vivement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de mes études.

Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail à la mémoire de ma très chère grande sœur « Mimah », tu seras toujours présente dans nos cœurs ;

À mon père adoré ;

À ma chère maman ;

À mon frère ;

À mes sœurs ;

À toute ma famille...

À mes meilleurs amis (Selma)...

Liste des abréviations

IDE : Investissement Direct Etranger

PED : Pays en Développement

FMN : Firme Multinationale

PIB : Produit Intérieur Brut

CNI : Conseil National de l'Investissement

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement

FMI : Fond Monétaire International

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PAS : Programme d'Ajustement structurel

SONATRACH : Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures S.P.A

DTS : Droits de Tirages Spéciaux

VALYD : Valorisation des Hydrocarbures

NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication

PME : Petites et Moyennes Entreprises

UE : Union Européenne

AAPI : Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement

CNI : Conseil National de l'Investissement

Sommaire

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Généralité sur les investissements directs étrangers (IDE)

Introduction :

Section 1 : Généralité sur les IDE

Section 2 : Les différentes formes et stratégies des IDE

Section 3 : Les facteurs déterminants les IDE

Conclusion

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Introduction :

Section 1 : L'évolution de l'économie algérienne

Section 1 : Les tendances des IDE en Algérie

Section 3 : Les effets et les contraintes des IDE e Algérie

Conclusion

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

Introduction

Section 1 : Le cadre juridique des IDE en Algérie

Section 2 : Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie

Conclusion

Chapitre IV : L'impact de la crise du « COVID-19 » sur les IDE en Algérie

Introduction

Section 1 : L'économie algérienne face à la pandémie du « COVID-19 »

Section 2 : Présentation graphique et choix des variables

Section 3 : Etude économétrique sur l'impact du « COVID-19 » sur les IDE en Algérie avec la modélisation VAR

Conclusion

Conclusion générale

Introduction Générale

Introduction Générale

La mondialisation accrue au cours des dernières décennies a généré une forte croissance de l'activité internationale et des investissements directs étrangers (IDE) en particulier. Ceux-ci ont progressé à un rythme phénoménal depuis les années 80 et l'avènement de la globalisation financière.

Les IDE occupent aujourd'hui une place importante dans l'économie mondiale et ce à cause des effets bénéfiques et positifs qu'ils engendrent aux lieux d'implantation, ils peuvent non seulement participer au développement économique et humain d'un pays, fournir les fonds nécessaires à certains investissements domestiques mais aussi constituent un moyen de transfert de technologie industriel et un savoir-faire commercial, et ils favorisent également les dynamiques de croissance en renforçant les processus concurrentiels sur les marchés d'accueil ce qui conduit à une allocation plus efficace des ressources.

Les IDE sont au cœur des enjeux de développement, car ils occupent désormais une place de choix dans la plupart des pays du monde grâce à la fusion des deux préoccupations ; les entreprises qui cherchent à s'internationaliser et les gouvernements qui cherchent à attirer toujours plus de capitaux, il en va même pour les firmes multinationales (FMN) utilisant les stratégies des IDE pour pénétrer les marchés étrangers.

Les politiques nationales jouent un rôle clé pour attirer les investissements directs étrangers vers davantage de pays en développement, attirer les investissements étrangers il incombe de créer un cadre général transparent et favorable à l'investissement.

Désormais, les pays se font une concurrence rude dans l'objectif d'attirer le plus d'IDE et principalement les pays en voie de développement en mettant des politiques d'attractivités plus efficaces et favorables à l'investissement des firmes étrangères, faisant de ces derniers un moteur de la croissance et du développement mais aussi un moyen de bénéficier des biens-faits, tels que le recrutement et la formation des mains d'œuvres locales, diminution du taux de chômage...etc.

L'Algérie a mis en place une série de réformes visant à favoriser son ouverture sur le marché international afin d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs étrangers, le pays est doté d'une position géostratégique importante, avec des ressources abondantes que les entreprises étrangères recherchent, et un marché large là où il y'a un nombre important de consommateurs,

Introduction Générale

acquérir de tel marchés sont les objectifs de plusieurs d'entre elles afin d'avoir une part de marché forte et une meilleure rentabilité.

L'Algérie a établi de profondes modifications de son code d'investissement pour encourager davantage les IDE en promulguant et réformant les nouveaux codes des investissements.

En 1993, une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel plus approprié a été adopté. En 2001, l'ordonnance n^o01-03, reconnaît le principe de la liberté d'investir ainsi que la nouvelle loi de 2016 sur la promotion de l'investissement qui vise la relance et l'amélioration de l'environnement de l'investissement.

L'année 2019-2020 est celle de la pandémie connue sous le nom de Corona ou « COVID-19 », une année qui était exceptionnelle sous divers aspects et constituait un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité dans son ensemble, non seulement en raison de sa gravité mais aussi en raison de ses effets désastreux sur le plan économique, social et politique également.

La crise de la Covid-19 a affecté les transactions humaines, commerciales, et politiques internationales où l'éclosion de la pandémie a obligé les gens à prendre un ensemble de mesures de précautions d'isolements et de distanciations qui ont eu un impact négatif sur l'économie mondiale et a provoqué la suspension de plusieurs entreprises à l'échelle internationale et donc l'émergence d'une crise économique mondiale inattendue.

La pandémie a entravé la production, l'approvisionnement et le transport aérien à travers le monde, a affaibli la demande mondiale, a isolé les pays et elle les a placés en quarantaine et d'autres sous couvre-feu et elle a infligé de lourdes pertes sur les secteurs financiers.

L'impact du virus a été significatif à la fois sur les économies mondiales et locales, par exemple il a affecté l'économie mondiale dans le secteur du commerce et des services ainsi que les marchés financiers qui ont connu des effondrements et les pires performances depuis le déclenchement de la crise financière mondiale en 2008. Les marchés boursiers mondiaux ont fortement chuté alors que les investisseurs s'inquiétaient sur les effets économiques incertains et plus larges de la pandémie.

Pour y faire face, les marchés et encourager les dépenses, les banques centrales de nombreux pays ont abaissé les taux d'intérêt pour rendre les emprunts moins chers et injecté des liquidités dans le marché financier pour garantir la liquidité sur les marchés du crédit souverain et privé.

Introduction Générale

En outre, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont annoncé des paquets de 50 milliards de dollars et de 14 milliards de dollars respectivement pour un financement destiné à aider les pays souffrant de la pandémie.¹

L'Algérie n'a pas été épargnée par cette crise, la pandémie covid-19 a pris d'assaut l'économie algérienne, en effet l'émergence de celle-ci a révélé un net défaut dans la structuration d'une économie nationale basée sur les rentes pétrolières. Son taux de croissance économique a enregistré -5.5% en 2020 contre 1.3% l'année 2019 et cela est dû à la baisse des prix du pétrole en raison du manque de demande mondiale, puis en 2021 le taux du PIB a atteint 4.1%.

Les mesures de confinement prises par l'Etat algérien ont touché tous les secteurs de l'économie mais à des degrés d'impact différents. Les entreprises ont fait face à des pertes substantielles qui ont menacé leur fonctionnement et leur solvabilité notamment les petites entreprises et une grande partie de travailleurs ont été mis au chômage ou ayant subi une baisse des revenus.

En outre, l'Algérie a attiré moins d'investissements directs étrangers durant l'année 2020, selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et Développement (CNUCED) sur les investissements dans le monde durant l'année 2021 publié le 9 juin 2022². En effet le flux des IDE vers l'Algérie a connu une baisse en 2020 et ce à cause de la propagation de la pandémie.

Ainsi l'objectif de notre travail, est d'essayer d'analyser l'impact de la pandémie du covid-19 sur les IDE en Algérie en soulevant la problématique suivante :

Quel est l'impact de la pandémie du covid-19 sur les IDE en Algérie ?

Dans notre travail nous allons essayer de résoudre notre problématique en essayant d'apporter les réponses aux questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les réformes juridiques présentées dans le cadre de l'investissement par l'Etat pour attirer les IDE ?
- Quels sont les secteurs les plus attractifs aux IDE en Algérie ?

¹ Les conséquences économiques du Covid-19 et ses enjeux géopolitiques | IRIS

² CNUCED « rapport sur l'investissement dans le monde 2021 », p.21

Introduction Générale

- Quelles sont les mesures prises par les pouvoirs publics afin d'y remédier à l'impact de la crise sanitaire sur les IDE ?

Nous allons également proposer les hypothèses suivantes :

- La lenteur bureaucratique et la lourdeur des procédures pour la création d'une entreprise peut décourager les investisseurs étrangers à s'implanter en Algérie.
- L'Algérie a pris des mesures économiques afin de sauver les entreprises de la faillite quant à la crise économique vécu.
- Les mesures juridiques prises dans le cadre des investissements sont un frein pour les IDE.

Pour effectuer notre travail, nous avons suivi une démarche méthodologique basée sur une recherche documentaire, une consultation d'ouvrages, textes réglementaires et des rapports de plusieurs organismes internationaux tels que la CNUCED, l'OCDE, le FMI et la Banque Mondiale. etc., ainsi qu'une démarche méthodologique basée sur une étude économétrique.

Pour répondre à la problématique, nous avons structuré notre travail en quatre chapitres :

Le premier chapitre sera consacré aux généralités sur les Investissements Directs Etrangers (IDE). Nous commencerons dans une première section par définir les IDE, dans la seconde nous présenterons les différentes formes et stratégies des IDE. Ainsi nous traiterons dans la troisième section les facteurs déterminants des IDE.

Le deuxième chapitre intitulé sur l'évolution des IDE en Algérie. Dans ce chapitre on va aborder l'ouverture économique algérienne aux investissements comme première section, ensuite nous étudierons les tendances des IDE en Algérie. Enfin nous présenterons les effets ainsi que les contraintes des IDE en Algérie.

Le troisième chapitre portera sur la politique d'attractivité des IDE en Algérie. Ce chapitre traitera plusieurs points dont l'étude du cadre juridique et réglementaire des IDE en Algérie, ainsi que les facteurs et opportunités d'investissement dans le pays.

Le dernier chapitre sera consacré à une étude théorique et économétrique sur l'impact de la covid-19 sur les IDE en Algérie. La première section sera consacrée à étudier comment l'économie algérienne a fait face à la crise sanitaire, la seconde portera sur une étude graphique et le choix des variables, enfin nous analyserons l'impact de la covid-19 sur les IDE en Algérie

Introduction Générale

par une étude économétrique avec le modèle VAR que nous présenterons brièvement, et nous terminerons notre travail avec une conclusion générale.

Chapitre I

Généralité sur les

Investissements Directs

Etrangers

Introduction

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent une nécessité pour le développement économique et social, autant pour les pays sous-développés que pour les pays développés. Ils font partie intégrante d'un système économique mondial ouvert, ils constituent en outre l'une des principales causes du développement régional et international et sont censés permettre un développement des compétences et du savoir-faire locaux ainsi qu'un élargissement des débouchés économiques.

L'investissement direct étranger (IDE) est un élément central du processus d'intégration économique internationale. L'IDE crée des liens directs stables et durables entre les économies, il favorise les transferts de technologies et de savoir-faire entre les pays et permet à l'économie d'accueil de promouvoir plus largement ses produits sur les marchés internationaux. Celui-ci représente aussi une source de fonds supplémentaire pour l'investissement productif et peut constituer dans un cadre d'action publique adéquat un vecteur important de développement.

A mesure que les IDE connaissent un essor, leur forme aussi se sont diversifiées. L'investissement direct à l'étranger peut se traduire par la construction d'un site de production ex nihilo (d'investissement Greenfield) ou le rachat d'un site de production existant (fusion et acquisition internationale). Mais aussi il en existe plusieurs nouvelles formes.

Ce chapitre a pour objectif de clarifier les concepts de base des IDE, il sera présenté en trois sections : la première section sera dédiée à la présentation et la définition des IDE, la seconde portera sur les différentes formes et stratégies des IDE et la dernière section sera consacrée pour les facteurs déterminants les IDE.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

Section 1 : Aperçu sur les IDE

L'investissement direct étranger fait partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace et constitue l'un des principaux catalyseurs du développement, la libéralisation des échanges et de l'investissement encourage les entreprises souhaitant rationaliser leur production et bénéficier d'économies d'échelle à effectuer des investissements directs à l'étranger, ainsi les entreprises multinationales représentent une part croissante de la production mondiale.

La mondialisation a engendré un processus dynamique dans lequel les IDE occupent une place centrale dont les acteurs principaux sont les Firmes Multinationales (FMN) dont les stratégies et les structures organisationnelles changent sous l'influence de la concurrence sur le marché mondial.

Cette première section sera consacrée pour la définition des IDE, au rôle des FMN dans les investissements directs étrangers, ainsi qu'aux avantages et inconvénients des IDE

1.1 Définition de l'IDE

L'IDE est une notion fortement évolutive. Sa définition diffère selon la nature de la source qui l'apprécie. Selon Crozet, Y (2001) : « l'IDE se définit comme toute opération se traduisant par une création d'entreprise à l'étranger ou une prise de participation dans des firmes étrangères »³.

- Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) les IDE se définissent comme suit

« L'investissement direct international est motivé par la volonté d'une entreprise résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise (entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et l'exercice d'une influence significative sur la gestion de l'entreprise. L'existence de cette relation est établie dès lors qu'un investisseur résident d'une économie possède directement ou indirectement. Au moins 10 % des droits de vote d'une entreprise résidente d'une autre économie »⁴.

³ CROZET Yves, « Les grandes questions de l'économie internationale », Nathan, 2001, p.118.

⁴ OCDE, « Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », 4ème édition, Paris, 2008, p.17.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

- Selon le FMI (Fond Monétaire International)

« L'investissement direct est une catégorie d'investissement transnational dans lequel un résident d'une économie détient le contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie. »⁵

- Selon la CNUCED (Conférence des Nations Unis sur le Commerce et Développement)

« Les IDE désignent les engagements de capitaux effectués en vue de la création ou de l'extension d'une entreprise, de constitution de société mixte et d'achat de société étrangère. Une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10% du capital social de l'entreprise investie du pays d'accueil. »⁶

- Particularité des IDE en Algérie

Les IDE en Algérie sont sous forme particulière du fait qu'ils sont sous la forme d'investissement mixte. Celui-ci est financé et réalisé par une ou plusieurs personnes physiques ou/et morale non-résidentes en association dans le cadre d'une société de droit algérien créée avec un ou plusieurs partenaires locaux choisis librement parmi les personnes morales publiques ou privées résidentes. Le pourcentage de participation en capital de société mixte est déterminé librement par les associés.⁷

1.2 Le rôle des firmes multinationales (FMN) dans les IDE

Les firmes multinationales sont des acteurs majeurs de la mondialisation actuelle et de la division internationale du processus productif, les investissements directs étrangers reflètent les stratégies d'implantation de ces firmes.

En effet, les IDE sont le moyen pour les firmes d'internationaliser leur processus de production, c'est donc par les IDE que se réalise la mondialisation productive.

⁵ BOST François, CARROUE Laurent, « Images économiques du monde », Ed 2010, p.38.

⁶ CNUCED, « World Investment Report », 2009, p.243.

⁷ MAKRANE Hanane, « Le rôle des IDE dans le secteur bancaire algérien », Mémoire de master, Commerce International, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2009/2010, p.7, Mémoire Online. Disponible sur : www.memoireonline.com, consulté le 27/04/2023

Chapitre I : Généralité sur les IDE

La décision des FMN d'investir à l'étranger est généralement motivée par la recherche de coût de production plus faibles, les entreprises recherchent la faiblesse des coûts salariaux ainsi qu'un climat favorable au développement de leurs activités.⁸

Les firmes multinationales modifient la physionomie du commerce international, elles produisent des effets contrastés tant dans les pays d'accueils que dans les pays d'origine. Ce qui ne laisse pas indifférent les Etats qui cherchent à les attirer en rendant leur territoire plus attractif par des politiques appropriées.

1.3 Les avantages et inconvénients des IDE

Les IDE représentent des avantages ainsi que des inconvénients tant pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine

1.3.1 Les avantages des IDE

Les IDE participent à la construction des avantages comparatifs d'une économie. Il est donc crucial pour les États d'éviter une "déconstruction" de ces avantages comparatifs en favorisant l'ancrage de ces investissements⁹. L'IDE est un vecteur de transfert de technologie, ce qui est crucial pour le décollage et la remontée des filières vers des productions à plus fort contenu technologique ou de haut de gamme.

1.3.1.1 Pour le pays d'accueil

Les IDE représentent de nombreux avantages pour le pays d'accueil tel que :

A. Les transferts de technologies

Il est souvent considéré que les transferts de technologies sont le principal mécanisme par lequel la présence des sociétés étrangères peut avoir des externalités positives dans l'économie d'accueil. En effet, les entreprises multinationales sont la principale source d'activités de Recherche et de Développement (R&D), et leur niveau de technologie est généralement plus élevé que celui des pays en développement, de telle sorte qu'elles sont en mesure de générer de très importantes retombées technologiques. Néanmoins, le rôle joué par les entreprises

⁸ <https://www.maxicours.com/se/cours/les-strategies-des-firmes-multinationales-et-leurs-effets-sur-les-pays/> consulté le 05/04/2023

⁹OCDE : « les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales », Rapport, 2008, p40.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

multinationales pour faciliter ces retombées varie selon le contexte économique et selon les secteurs.

Le transfert de technologies et leur diffusion s'opèrent par le biais de quatre mécanismes ; les liaisons avec les fournisseurs dans les pays d'accueil, les liaisons avec des entreprises concurrentes ou complémentaires de la même branche, les migrations de personnel qualifié et l'internationalisation de la R&D¹⁰.

Cependant l'existence de retombées positives est particulièrement observée dans le cas des liaisons avec les fournisseurs locaux dans les pays d'accueil. Dans ce cas, les entreprises multinationales fournissent généralement une assistance technique, une formation et diverses informations pour améliorer la qualité des produits des fournisseurs¹¹. Mais la pertinence des technologies transférées est cependant déterminante, pour qu'elles puissent générer des externalités, il faut qu'elles puissent s'appliquer à l'ensemble du secteur des entreprises du pays d'accueil, et non pas seulement à l'entreprise qui en bénéficie au départ.

D'un autre côté, le niveau technologique des entreprises du pays d'accueil revêt une grande importance. En effet, pour que les IDE aient une incidence plus positive que l'investissement local sur la productivité il faut que l'écart technologique entre les entreprises locales et les firmes étrangères soit relativement limité. Lorsqu'il existe d'importantes différences ou lorsque le niveau technologique du pays d'accueil est faible, les entreprises locales ont peu de chances de tirer avantage de ce transfert technologique.

B. Avantage sur la balance des paiements

L'IDE constitue une énorme source de finance publique, son encouragement se fait dans le but de faire face à l'insuffisance de l'épargne nationale, au déficit de la balance des opérations courantes et aux inconvénients du recours aux autres sources de financement génératrices de dettes. L'impact de l'IDE sur la balance des paiements repose sur des effets positifs et négatifs.¹²

Les effets positifs repérables tiennent compte des entrées potentielles de capitaux, le développement des exportations et la réduction des importations remplacées par la production

¹⁰ Mme Laib Wahiba, « La politique d'attractivité des IDE en Algérie : Cas du secteur Assurantiel », en vue de l'obtention du diplôme Master en sciences commerciale, Université A.Mira de Bejaia, 2017/2018, p.10-11

¹¹ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », l'Observateur de L'OCDE, Paris, 2002, p.13

¹² JACQUEMOT P. : « La firme multinationale : Une introduction économique », édition, Economica, Paris 1999, p 284.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

de la filiale. Quant aux effets négatifs sont diversement envisagés. Ils peuvent résulter d'une éventuelle ponction sur les ressources de crédit intérieurs dans le cas où la firme se finance sur le marché local, ou encore du rapatriement des profits, des paiements de royalties, des redevances et des dividendes et d'une croissance des importations si l'offre locale ne couvre pas tous les besoins de la filiale¹³.

C. Le développement des ressources humaines

Dans le cas des pays en voie de développement, le transfert de savoir-faire technique et des techniques de management est utilisé pour améliorer la qualité du travail local, la gestion et les systèmes d'éducation et de formation. Cette amélioration permet aux pays en développement de rattraper leur retard sur le développement économique des pays industriels. Ce fut particulièrement important dans le cas du développement rapide des économies de Taiwan, de la Corée du Sud et de Hongkong qui sont désormais considérées compte tenu de leur importante capacité d'exportation comme les pays nouvellement industrialisés ayant la croissance la plus rapide. L'éducation, les activités de formation, le paiement des salaires ont été considérés comme les principaux mécanismes à travers lesquels l'IDE contribue à l'accumulation du capital humain.¹⁴

En Algérie, Schneider Electric est présente depuis le début des années 90, en 2001 le potentiel du marché algérien a conduit le groupe à créer une filiale industrielle et commerciale. Celui-ci dispose d'un effectif de 80 personnes dont 50 ingénieurs, des contrats commerciaux avec des distributeurs et tableau tiers locaux ont permis également la création d'environ 100 emplois supplémentaires. La qualité étant l'une des priorités de la société, un certain niveau de performance est ainsi exigé de la part de ses partenaires.

Conscient de l'importance du savoir-faire et de l'expérience dans la compétitivité, Schneider a créé en octobre 2002 une école qui dispense des formations techniques dans différents domaines (contrôle industriel, distribution électrique, etc.) par des formateurs qualifiés.

¹³ Ibid, p.12

¹⁴ Guerid Omar « l'investissement direct étranger en Algérie ; impact opportunités et entraves » Recherche économiques et managériales, juin 2008, p28

Chapitre I : Généralité sur les IDE

Les objectifs sont multiples : assurer non seulement la formation de son personnel, mais aussi celle de ses clients.¹⁵ Cette politique volontariste de transfert de savoir-faire et de compétences est utile à la société et au pays.

D. Le développement des entreprises et la création de l'emploi

Selon l'OCDE¹⁶, l'IDE a la possibilité de dynamiser sensiblement le développement des entreprises dans les pays d'accueil. Au niveau de l'entreprise dans laquelle est opéré l'investissement étranger, on constate l'exploitation de synergies avec l'entreprise multinationale qui assure l'investissement des efforts pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts, et le développement d'activités nouvelles.

De plus, on peut constater des gains d'efficacité dans des entreprises sans lien véritable avec l'entreprise directement concernée par des effets de démonstration et d'autres externalités analogues à celles observées au niveau de la technologie et du capital humain.

Les données disponibles font apparaître une nette amélioration de l'efficacité économique dans les entreprises achetées par des entreprises multinationales, quoique à des degrés variables selon les pays et les secteurs. C'est dans les industries où il est possible de réaliser des économies d'échelle que les améliorations sont le plus évidentes. Dans ce cas particulier. L'absorption d'une entreprise individuelle dans une entité plus vaste se traduit généralement par d'importants gains d'efficacité.¹⁷

Cependant, les IDE ont un impact sur les rémunérations du travail. D'un côté pour attirer la main d'œuvre qualifiée, l'amener à l'esprit de l'entreprise et améliorer sa productivité. De nombreuses études ont semblé montrer que les filiales appartenant à des groupes étrangers versaient des salaires plus à leurs employés que leurs homologues locales, en particulier dans les pays en développement.

¹⁵ Examen de la politique de l'investissement en Algérie. Sur le site de la CNUCED www.unctad.org/fr/docs.pdf. P 21.

¹⁶ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement, optimiser les avantages minimiser les coûts » 2^{ème} édition Paris, 2002, p20

¹⁷ Idem, P.21

Chapitre I : Généralité sur les IDE

E. L'amélioration des recettes fiscales

L'Etat utilise les ressources et le pouvoir dont il dispose pour assurer un équilibre général. Il peut intervenir dans la production, la circulation et la consommation des produits par une politique fiscale de taxation qui traduit un interventionnisme économique¹⁸.

Les bénéfices que réalisent les entreprises étrangères peuvent améliorer l'assiette fiscale de l'Etat, en favorisant l'accroissement des revenus salariaux, l'Etat élargit la base imposable pour lui permettre de mener sa politique des grands travaux et assurer la sécurité dans le pays.

F. L'amélioration de la structure des exportations

L'expérience de l'ANIMA (2010) a montré que les flux des IDE aboutissent à des effets dynamiques sur la structure commerciale du pays d'accueil. L'explosion des avantages compétitifs assurés par les FMN donnent le pays hôte la possibilité d'augmenter sa production locale tout en bénéficiant par le développement des intrants.¹⁹

Selon l'OCDE (2002) : Le principal intérêt de l'IDE pour les pays en développement en matière d'échanges tient à sa contribution à long terme à l'intégration de l'économie d'accueil dans l'économie mondiale selon un processus faisant vraisemblablement intervenir une augmentation des importations ainsi que des exportations²⁰.

1.3.1.2 Pour le pays d'origine

L'IDE permet aux entreprises qui investissent à l'étranger de rester compétitives, ce qui soutient l'emploi du pays investisseur. Près de 60% des IDE sont réalisés dans le secteur des services où une présence locale est indispensable pour être concurrentielle.

Enfin, l'IDE crée des flux secondaires et accroît la demande de produits manufacturés. D'après une étude récente de l'OCDE, chaque dollar investi directement à l'étranger procure jusqu'à deux dollars d'exportations supplémentaires.²¹

¹⁸ NSUAMI NGOMA, Notes de cours de finances publiques, troisième graduat, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Kinshasa, 2011

¹⁹ Mouzaoui Líticia « la politique d'attractivité des IDE en Algérie, cas de secteur assurantiel », mémoire de Master, science commerciale, 2017/2018, p13

²⁰ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », l'Observateur de L'OCDE, Paris, 2002, p 26

²¹ OCDE : « Performances de filiales étrangères dans les pays de l'OCDE », Paris, 1994.p15.

1.3.2 Les inconvénients des IDE

D'une part, les entreprises étrangères font face à des défis importants dues au marché financier (fluctuation des taux d'échanges...), la conjoncture politique et économique, tels que le manque de clarté des lois et règlements, différence de comptabilité entre les deux pays, à cela s'ajoute la corruption.

D'autre part, le transfert de contrôle engendré par les IDE n'arrange pas toujours l'économie résidente. Ce transfert peut permettre aux investisseurs étrangers de mettre l'accent sur des informations jugent pertinentes (le niveau de production des entreprises acquises), afin de faire une sélection entre les entreprises les plus productives et celle moins productives.

Pour les pays, les sujets de préoccupation sont tout aussi nombreux : influence économique ou politique excessive des entreprises étrangères ; perte de contrôle de ressources stratégiques et menace consécutive pour la sécurité nationale ; transfert des bénéfices vers le pays d'origine de l'investisseur étranger au détriment des avantages pour l'économie locale ; risque de corruption des responsables politiques qui pourraient faire des concessions particulières aux entreprises étrangères contre compensation financière; asphyxie des industries nationales naissantes mises en concurrence avec de grandes sociétés multinationales.²²

Section 2 : Les différentes formes et stratégies des IDE

A mesure qu'il prenait de l'ampleur, l'investissement international s'est diversifié dans sa forme s'adaptant aux nouvelles conditions offertes par le progrès technologique, la réglementation financière et la libéralisation économique.

A côté des types traditionnelles d'IDE (création, fusion acquisition et une large mesure coentreprises), qui ont comme caractéristique commune d'impliquer un flux transnational de capitaux et de permettre aux investisseurs de garder un niveau de contrôle élevé de leurs opérations à l'étranger, se sont par conséquent développées de nouvelles forme (licence ou franchise, sous-traitance, le contrat de partage de la production.) d'internationalisation de la production ou de coopération internationale. Généralement ces nouvelles formes se présentes lorsque les débouchés sont incertains (un pays en situation difficile) ou bien lorsque les résultats

²² OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement « Optimiser les Avantages, Minimiser les coûts »,2002, P.28

Chapitre I : Généralité sur les IDE

sont aléatoires (recherche, développement), les entreprises vont chercher alors à minimiser leurs engagements financiers.

Ainsi dans cette section, nous mettrons l'accent sur les différentes formes des IDE pour conclure avec les stratégies.

2.1 Les formes de l'IDE

Le principe d'établir des liens économiques durables avec une entreprise, et l'influence réelle d'une firme étrangère sur la gestion de son partenaire a donné naissance à certaines formes d'IDE²³ couramment utilisées :

2.1.1 Les formes traditionnelles

Les formes traditionnelles des IDE ont comme caractéristiques communes d'impliquer un flux de capitaux et de permettre aux investisseurs de garder un niveau de contrôle relativement élevé de leurs activités à l'étranger. Toutefois, ces formes d'investissement ont des contreparties et ceci essentiellement en termes de coût. On distingue²⁴ :

2.1.1.1 La création de filiale

La création ex-nihilo d'une filiale de production est possédée à 100% par la maison-mère. C'est la forme la plus répandue aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Jusqu'aux années 1970, l'investissement ex nihilo ou Greenfield, a constitué la forme la plus privilégiée des investisseurs étrangers dans le monde. C'est de cette façon qu'historiquement les premières multinationales originaires des pays industrialisés (tels que le Royaume Uni et la France), investissent dans les Pays en Développement (PED),²⁵ c'est-à-dire par création de nouvelles unités de production.

La création de filiale présente beaucoup d'avantages :

- Le contrôle total de l'opération d'internationalisation, ce qui va permettre à la firme de maîtriser l'embauche en matière d'âge et de qualification, de s'assurer la mise en place

²³ BOUABDALLAH Wassila, « Les déterminants de l'IDE dans le cadre du système bancaire algérien », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, 2016, p.14. Format PDF. Disponible sur : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/8877>, consulté le 13/04/2023.

²⁴ www.glossaire-international.com, consulté le 28/04/2023

²⁵ TCHAM Farouk, « les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures et son rôle dans le développement économique, cas de l'Algérie » thèse de Doctorat en sciences économiques, Université d'Oran 2 2016, p17, format PDF, Disponible sur <http://www.univ-oran2.dz> consulté le 19/03/2023

Chapitre I : Généralité sur les IDE

d'outils de production correspondant exactement à ses produits, à ses conditions de fabrication et de distribution.

- Un IDE Greenfield permet aussi de choisir librement la localisation de la filiale dans le pays ou la zone, il est aussi possible de sélectionner l'emplacement qui répond le mieux aux besoins de la firme et minimise les coûts d'achat des terrains ou des bâtiments.

Néanmoins, ce type d'investissement a connu un retrait au profit d'autres formes et qui est expliqué essentiellement par la durée nécessaire pour l'installation et le démarrage de l'activité d'une unité de production nouvellement créée (allant jusqu'à trois ou quatre ans).

Le recul enregistré par cette forme des IDE, témoigne ainsi de l'importance du facteur temps dans l'environnement concurrentiel où les firmes disposent de délais réduits pour s'adapter aux évolutions des marchés que ça soit du côté des concurrents ou de celui des clients.²⁶

2.1.1.2 Les fusions acquisitions

Ce terme résume les opérations à travers lesquelles une entreprise prend le contrôle d'une entreprise par l'acquisition d'au moins de 50% de son capital. On assiste à une vague sans précédent de la restructuration économique au niveau mondial et régional sous formes de fusion acquisition internationale qui sont le résultat de l'interaction dynamique de divers facteurs fondamentaux, incitant les entreprises à procéder à ce type d'opérations et de mutation de l'environnement économique mondial au service d'objectifs stratégiques.

Cette stratégie offre les avantages ci-après :

- Le gain de temps ;
- L'accès à des actifs spécifiques ;
- La réduction du nombre de concurrent ;
- La saisie d'opportunités financières.

En pratique, on distingue les fusions et les acquisitions.

La fusion représente la transmission du patrimoine d'une société à une autre pour ne former qu'une seule et même entité. Une fusion « simple » est appelée « fusion-absorption ».

L'acquisition évoque le contrôle juridique et les pouvoirs aux assemblées générales, l'acquisition permet des aménagements, la société absorbante peut diriger le plan économique

²⁶ Ibid, p17

Chapitre I : Généralité sur les IDE

et commercial de la société absorbée. Les associés de la société absorbée deviennent associés de la société absorbante.

La fusion-acquisition laisse plus de libertés, la société absorbée conserve éventuellement son nom, ses marques. Lors d'une opération de fusion-acquisition la société cible transmet son patrimoine à la société absorbante en l'échange de droits sociaux.

On distingue trois types de fusions-acquisitions, les fusions horizontales, les fusions verticales et les conglomérats²⁷.

- La fusion horizontale : L'objectif de l'entreprise est d'augmenter ses parts de marché en récupérant celles d'un concurrent, le but est de grossir et de réaliser des économies d'échelle en misant sur des complémentarités avec la cible. La principale difficulté de cette opération est de parvenir à faire travailler à l'unisson des équipes qui étaient en concurrence.
- La fusion verticale : L'objectif est de prendre le contrôle d'une partie d'une filière économique en achetant les poids lourds du secteur. Cette option permet au prédateur de réduire ses coûts de production et de mieux contrôler la distribution de ses produits grâce à la suppression éventuelles d'intermédiaires.
- La fusion conglomérale : Ce type d'opérations permet à un conglomérat de diversifier ses activités à d'autres secteurs grâce à l'achat des leaders. Une entreprise spécialisée dans la distribution d'énergie peut par exemple acheter un groupe de télécommunication afin de prendre pied dans un secteur d'avenir, en le faisant elle mutualise aussi son exposition aux risques économiques, les différents secteurs obéissant à des cycles différenciés.

2.1.1.3 Les joint –venture

La joint-venture (ou encore "opération conjointe" ou "co-entreprise") se rapportent soit à une création en commun par deux partenaires de nationalité différente, d'une société industrielle ou commerciale ; soit à la prise de participation significative dans le capital d'une société étrangère implantée sur le marché d'exportation visé par une entreprise exportatrice nationale.

C'est au cours des années 70 que les joint-ventures se sont développées dans le cadre des relations économiques Nord-Sud. Ainsi, les pays en développement voyaient dans cet

²⁷ Ferrag Yacine, « Fusions et acquisition : intérêts et inconvénients », en vue d'option du diplôme Master en finance d'entreprise, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2020/2021, P.12-13

Chapitre I : Généralité sur les IDE

investissement en quelque sorte « partagé », un moyen de mieux contrôler les multinationales occidentales. Et durant les années 80, la création de joint-ventures s'est étendue aux pays de l'OCDE.²⁸

Les motivations à l'origine des créations de co-entreprises diffèrent selon leur localisation, ainsi²⁹:

- Dans les pays industrialisés : la création d'une joint-venture dans ces est essentiellement guidée par des motivations stratégiques de la part des firmes, soit pour accélérer un processus d'internationalisation, de partager des coûts de développement de plus en plus élevés dans les secteurs de haute technologie ou de réaliser des économies d'échelle ;
- Dans les PED : dans ces pays, lorsqu'une multinationale réalise une joint-venture il est souvent question d'une contrainte subie par la firme étrangère et imposée par les autorités du pays d'accueil plutôt qu'une stratégie décidée. En effet, cette contrainte peut être soit directe (réglementaire) ou indirecte (dans le cas par exemple où les contrats publics sont accordés en priorité à des firmes étrangères qui se sont associées avec un partenaire local).

2.1.1.4 La succursale

C'est un établissement durable d'une société à l'étranger sans personnalité morale distincte de la maison mère, elle représente la volonté de l'entreprise à se fixer dans les pays étrangers. La succursale ne peut signer aucun contrat, ni émettre une facture, ni avoir une activité économique indépendante. Son rôle est d'informer la société mère par l'envoi de rapports ou études de marché, de gérer sur place les commandes et les services après ventes.³⁰

Une succursale est souvent le moyen de rendre plus facile l'implantation d'une société dans un autre pays. Grâce à cet établissement particulier, on améliore les relations avec les clients du pays en question. Ses modalités de création sont très simples, en plus, il n'est pas nécessaire de faire un apport en capital. La totale dépendance de la succursale vis-à-vis de sa société mère donne enfin plus de facilités à cette dernière pour intervenir et lui venir en aide en cas de difficultés.

²⁸ Ibid, p18

²⁹ Ibid, p20

³⁰ BOUABDALLAH w. « les déterminants de l'IDE dans le cadre du système bancaire algérien, thèse de doctorat en sciences économiques », université de Tlemcen, 2016, P.14

2.1.2 Les nouvelles formes « les alliances stratégiques »

Le principe d'établir des liens économiques durables avec une entreprise et l'influence réelle d'une firme étrangère sur la gestion de son partenaire a donné naissance à certaines formes d'investissements directs étrangers couramment utilisées, parmi les nouvelles formes d'IDE³¹ on retrouve :

2.1.2.1 La sous-traitance internationale

C'est le fait qu'une entreprise confie une partie de sa production à une autre entreprise qu'on appelle la sous-traitance, souvent une PME. Cette dernière fabriquera alors les produits demandés pour le compte de la société demandeuse ce qui permet à cette dernière de mieux gérer ses ressources, mais aussi ses coûts de production.

Le recours à la sous-traitance s'est fortement développé dans le commerce international, le principe est d'assurer plusieurs implantations dans différents pays, et les avantages tirés de ce type d'investissement consistent essentiellement en une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir les différents risques de production entre différents fournisseurs et leurs usines.

Même les entreprises de haute technologie et d'informatique telles qu'Apple et Motorola ont succombé à ce modèle et sous-traitent l'ensemble de leur production, même à plus haute valeur ajoutée dans les pays asiatiques.

2.1.2.2 Les accords de licence

Les accords de licence régissent les conditions selon lesquelles une entreprise cède à une autre le droit d'utiliser ou de commercialiser un produit protégé par un droit de propriété industrielle, bien souvent le brevet. Ce type d'accord est un acte contractuel dont le contenu est défini par les deux entreprises.

Pour le propriétaire, l'avantage d'autoriser l'exploitation de son service ou de son produit est de pouvoir toucher une rétribution sans avoir à l'exploiter lui-même. La gestion, la commercialisation, la communication, les relations clients et tout ce qu'implique l'exploitation d'une marque, d'un concept, d'un produit est pris en charge par le licencié.

³¹ Ibid, P.16

Chapitre I : Généralité sur les IDE

De son côté le licencié peut bénéficier d'une grande invention, de la qualité d'un produit, de la renommée d'une marque.

Enfin, dans un intérêt commun, l'avantage du contrat de licence est de faire bénéficier à chacun des compétences de l'autre : inventivité, connaissances d'un côté, compétences commerciales ou de gestion de l'autre...

Le contrat de licence présente plus d'avantages que de risques même si ces derniers restent toujours présents : concurrence, coûts trop élevés pour un accord rentable... Les dangers d'un contrat de licence restent toutefois limités si l'on a pris soin de s'interroger sur les clauses indispensables à faire figurer au contrat.³²

2.1.2.3 La franchise

L'accord de franchise est un type de concession de licence où le franchisé (entreprise locale bénéficiaire) reçoit du franchiseur (entreprise étrangère détentrice de la propriété industrielle) le droit d'utilisation de sa marque de fabrique pour vendre des produits ou des services.

Le contrat de franchise est un contrat apparu aux Etats unis d'Amérique s'apparentant à la concession exclusive dénommée « franchising ». C'est un contrat qui appartient surtout au monde de la distribution bien que des types contractuels aient pour objet la délivrance d'un service ou même la production de biens.

L'Algérie en est du reste pratiquant avec des franchises de marques telles celles d'Yves Rocher, d'Afflelou, de Hilton de Hayat regency d'Ibis Sergent Major, Orchestra. Mango, Adidas, Nike, Benetton, Carré Blanc, Celio, Zara, Tape à l'Œil, Jennifer etc. ainsi on décompte à août 2019 une centaine de franchises.

Les franchises recensées sont diverses mais on peut retenir de la pratique observée trois grands types de franchise : franchise de service, franchise de production et franchise de distribution³³.

- La franchise de service, lorsque le franchisé fournit un service sous l'enseigne de son franchiseur on distingue : services matériels tel que les chaînes d'hôtellerie notamment mais aussi location de voitures ; et les services immatériels tel que l'activité de conseil,

³² D. Tersen, « L'investissement international », p16

³³ M'hamed Toufik Bessai, « le contrat de franchise international : quelques enseignements sur la pratique algérienne », article de la faculté de droit de l'Université d'Alger, p24, consulté le 16/04/2023

Chapitre I : Généralité sur les IDE

(Recrutement, management) agences matrimoniales, immobilières, clubs de beauté, assistance médicale etc.

- La franchise de production, lorsque le franchisé fabrique lui-même les produits de la franchise. Le franchiseur transfère au franchisé outre la technique commerciale, la technique de fabrication du produit on la retrouve dans l'agroalimentaire pour les produits périssables qu'il est compliqué d'exporter, (Yoplait. Coca Cola. Mc Donald).
- La franchise de distribution, où le franchisé vend les produits du franchiseur sous l'enseigne de la franchise. Le franchiseur transfère au franchisé une technique commerciale, une marque, une enseigne de façon à installer sur le territoire du franchisé une chaîne de points de vente présentant un aspect extérieur identique et vendant les mêmes articles selon une politique commerciale identique.

2.1.2.4 Un contrat de management (gestion)

Un contrat de management est une sorte de concession de licence entre une entreprise et un autre organisme où l'entreprise contractante met son expertise managériale, une partie de son personnel management à la disposition pour former des managers locaux à la gestion efficace d'un projet moyennant paiement d'un honoraire.

Le partenaire étranger assure soit la gestion d'une entreprise locale, soit la réalisation d'un projet dans le pays hôte. Il assure aussi la formation du personnel local et le transfert des pouvoirs de gestion aux partenaires locaux après un certain délai³⁴.

2.1.2.5 La clé en main

Un projet clé en main est un terme utilisé pour décrire un accord selon lequel une entreprise soit indépendamment ou au sein d'un consortium avec d'autres entreprises, entreprend de réaliser le design, la construction, l'équipement ou la formation de personnel pour gérer

³⁴ L. Bouzeine et S. Horchani, « Privatisation et Investissement Direct Etranger, cas de la Tunisie », Colloque sur les Investissements Directs Etrangers, Tunisie, Mars 2006, p.8.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

entièrement l'unité de production ou de service avant de le remettre au propriétaire qui peut être une société privée ou le gouvernement du pays d'accueil³⁵.

Avec la reconnaissance des carences des systèmes de gestion publique directe, les appels aux compétences privées pour gérer les réseaux publics d'infrastructures se sont multipliés.

Ainsi, les pays en développement mais également les pays industrialisés font appel au savoir-faire d'entreprises étrangères en matière de gestion dont les formes financières sont variées selon qu'ils prévoient la construction du réseau, sa réhabilitation ou le simple transfert de sa gestion, ceci diffère d'une situation à l'autre.³⁶

2.1.2.6 Le partenariat

Le partenariat désigne une forme de coopération durable entre des entreprises indépendantes dans le but de renforcer la situation financière, d'innover et améliorer les techniques de recherche et de développement, d'acquérir de nouveaux savoirs faire, de comprendre la culture de l'autre entreprise et intégrer d'autres compétences en matière de management pour répondre aux attentes de la clientèle par de nouvelles gammes plus performantes et de confronter les positions sur le marché en améliorant la compétitivité.

Il faut noter que le partenariat doit dépasser la collaboration des services marketing mais doit se transmettre au sein de l'entreprise entière pour un succès assuré.

La mobilisation des collaborateurs au sein de l'entreprise à travers la communication interne permet une synergie avec les services de l'entreprise partenaire ce qui permettra la réussite du partenariat.³⁷

2.2 Les stratégies des IDE

Les investissements directs étrangers sont généralement classés en trois catégories. On différencie les IDE horizontaux des IDE verticaux ainsi que des IDE conglomérats en fonction du positionnement de l'entité cible par rapport à la chaîne de production de l'entité mère.

³⁵ Ibid, P.9

³⁶ TCHAM Farouk, Op cit, p.21

³⁷ BOUZIDI A. : « comprendre la mutation de l'économie algérienne, Edition société nationale de comptabilité », Alger, 1992, p55, 56.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

2.2.1 Les IDE à Stratégie Horizontale

Consistent à créer des filiales qui produisent des biens identiques, ils visent à faciliter l'accès de l'investisseur à un marché étranger dans l'espoir de développements futurs, certaines factures (obstacles tarifaires, coûts de transport) affectant la compétitivité des exportations. L'investisseur préfère implanter à l'étranger des entités reproduisant comme dans son pays d'origine, toutes les étapes de processus de production afin de servir le marché local.

L'IDE horizontale permet tout d'abord aux entreprises de se positionner plus efficacement sur les segments du marché et de répondre plus convenablement aux besoins et aux attentes des clients. De même, réduit la concurrence ce qui amène à une meilleure stabilité.

Cette stratégie est également une excellente méthode pour propulser l'innovation à travers la synergie, en proposant des nouveaux produits ou services et pour créer des économies d'échelles, en contrôlant davantage les entreprises sur le marché.³⁸

2.2.2 Les IDE à Stratégie Verticale

L'investisseur fragment les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation des produits en implantant dans des pays différents des filiales qui produisent des biens finis ou semi-finis différents. Il s'agit ici pour l'investisseur de tirer parti des différences de coûts des facteurs entre pays. Dans ce cas, l'activité à l'étranger est un complément de l'activité de la maison-mère. L'IDE vertical relève de la délocalisation, mais il n'en constitue que l'une des modalités.

L'IDE est dit horizontal lorsque les firmes produisent le même bien ou service à travers plusieurs filiales localisées dans plusieurs pays, chaque filiale s'occupe d'approvisionner un marché potentiel dans le pays d'accueil³⁹.

Ce type d'IDE a pour but de réduire les barrières commerciales et douanières ainsi que les flux commerciaux, il prend lieu si les coûts d'exportation excèdent les coûts de l'implantation à l'étranger, et aussi pour éviter les coûts de transport. Les FMN, tendent à s'installer dans les pays étrangers pour réduire les coûts fixes d'installation et réaliser des économies d'échelles.

³⁸ Tounkara Abdoulaye, « étude des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie », Mémoire de fin de Cycle Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales, UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2015-2016, p.8

³⁹ Bouri Sarah, « les déterminants des investissements directs étrangers, évidence empirique à partir des données de panel dans la région MENA 1980-2011 », thèse de doctorat, Université Abou Bakr Belkaid-Telmecen, 2014/2015, p.18

Chapitre I : Généralité sur les IDE

Cette forme est choisie lorsque les coûts et les facteurs de production ne sont pas très éloignés entre les deux pays.

Autrement les IDE verticaux lorsqu'une entreprise se rapproche de ses fournisseurs ou de ses clients par prise de participation dans leur capital.

- En amont : il s'agit principalement de l'internationalisation en direction des pays producteurs de matières ainsi que des pays susceptibles de produire en sous-traitance.
- En aval : il s'agit des pays qui ont de forts potentiels de consommateurs, et par voie de conséquence ceux qui peuvent abriter des industries diversifiées de transformation ; les politiques verticales d'investissement direct apparaissent d'abord comme des politiques de marché, elles visent à renforcer le pouvoir de marché acquise par la firme et à limiter la concurrence. Elles peuvent également viser à limiter les effets de barrières à l'entrée qui sont naturellement érigées par les entreprises qui sont déjà présentes sur ces marchés.

Cette stratégie permet :

- La réduction des coûts : Faire l'acquisition d'une entreprise notamment si elle est située en amont dans la chaîne de valeur, permet de diminuer drastiquement les coûts de production étant donné que la firme est elle-même son propre fournisseur.
- Optimisation des stocks : Étant donné que le dirigeant possède plusieurs entreprises, il peut optimiser les stocks des entreprises qui jouent le rôle de fournisseurs. Ceci est particulièrement intéressant lorsque le coût unitaire du produit et/ou que le coût de son stockage sont élevés.
- La gestion des investissements : l'intégration verticale mène à une meilleure gestion des capacités de production. Ceci permet d'optimiser les investissements ainsi que de prévenir les éventuelles surcapacités de production ou les goulots d'étranglement à certaines étapes.
- La gestion des investissements : l'IDE vertical mène à une meilleure gestion des capacités de production. Ceci permet d'optimiser les investissements ainsi que de prévenir les éventuelles surcapacités de production⁴⁰.

⁴⁰ Ibid, P.19

2.2.3 Les IDE à stratégie conglomérat

L'investissement direct étranger de type conglomérat est celui où une entreprise réalise un investissement étranger dans une autre entreprise qui n'est pas liée à son activité existante dans son pays d'origine.

Comme ce type d'investissement implique l'entrée dans un secteur dans lequel l'investisseur n'a aucune expérience préalable, il prend souvent la forme d'une entreprise commune avec une société étrangère déjà active dans ce secteur.

De plus, cette concentration est un levier de croissance pour toutes les entreprises réunies. En grossissant elles augmentent leur chiffre d'affaires et prennent plus de pouvoir, elles acquièrent aussi plus de possibilités d'action grâce à l'augmentation de leurs moyens financiers techniques et humains.

Il existe de nombreux exemples de conglomérats dans le monde. Parmi eux, on peut retrouver : Danone, cette entreprise est le fruit de nombreuses fusions.

Cela lui permet de se positionner en tête de plusieurs marchés : l'eau, la nutrition médicale, les produits laitiers et la nutrition infantile.⁴¹

Section 3 : Les facteurs déterminant les IDE

Plusieurs recherches et études ont été menées pour essayer d'expliquer et de comprendre le phénomène des IDE. Ceci avec la prise en compte du choix d'organisation des FMN, des caractéristiques des secteurs et des contrats utilisés résultant des opportunités et de la qualité institutionnelle et économique offertes par le pays d'accueil.

Avant de prendre la décision d'investir à l'étranger, un investissement potentiel s'intéresse à de nombreux facteurs. Certains de ces facteurs sont vraiment décisifs et démontrent les avantages de l'investissement à l'étranger ou l'adéquation globale d'un pays pour un tel investissement. D'autres facteurs sont plus spécifiques, et répondent plus particulièrement aux besoins d'une firme donnée.

⁴¹ Tounkara Abdoulaye, Op cit, P.9

Chapitre I : Généralité sur les IDE

3.1 La taille de marché

La taille de marché demeure l'un des déterminants traditionnels de l'IDE souvent identifié dans la littérature empirique. En effet un marché de taille importante avec des perspectives de développement permet d'augmenter les opportunités de ventes et des bénéfices des FMN et par conséquent, il augmente l'attractivité des IDE dans le pays. C'est ainsi qu'un niveau important du PIB par habitant est un indice d'une forte demande domestique qui permet l'exploitation des économies d'échelles. Les grandes économies sont donc plus susceptibles d'attirer les investissements étrangers que les petites.⁴²

3.2 L'ouverture commerciale

L'ouverture commerciale indique le degré d'exposition et de participation du pays au commerce international. L'ouverture peut favoriser les IDE dans la mesure où elle permet aux filiales étrangères une grande flexibilité quant à l'importation de matières et produits nécessaires à la production et en même temps, présente des facilités et des opportunités d'exportation de leurs produits⁴³.

3.3 Les infrastructures

Outre leur participation à la croissance économique du pays, les infrastructures développées contribuent à améliorer le climat général d'investissement et à attirer les investissements étrangers. En effet le stock d'infrastructures sous formes de réseaux de transport routier, ferroviaire et portuaire d'approvisionnement en énergie, de télécommunication et autres informe sur la capacité du pays à offrir les équipements de base nécessaires à l'installation des filiales étrangères et à desservir les marchés locaux et internationaux. En particulier, lorsque la production des filiales étrangères est orientée vers la réexportation. L'attractivité du pays à ce type d'IDE est significativement liée à la disponibilité des infrastructures. (Kumar. 2006).⁴⁴

⁴² Tlili Katia, « le rôle du système bancaire dans le financement des investissements directs étrangers en Algérie durant la période 1999-2015 », Mémoire de master en sciences économique, Université Tizi-Ouzou, 2016-2017, p27

⁴³ G-M. Gaelle, « Economie Internationale », édition LEXTENSO, Paris, 2009, p. 26

⁴⁴ Idem, p.28

3.4 Le capital humain

Les FMN en particulier celles opérant dans des activités réclamant un niveau technologique important accordent une importance particulière au degré du capital humain dans les pays d'accueils. Le capital humain est donc une condition importante qui détermine le choix de localisation des FMN (Bouoiyeur. 2007). (Blomstrom& Kokko. 2003). La disponibilité d'un capital humain qui intègre compétences, savoir-faire, technologie et créativité serait en présence d'autres facteurs, un volet important non seulement pour renforcer l'attractivité des firmes étrangères mais aussi pour garantir la durabilité de l'attractivité de territoire aux IDE en particulier ceux à la recherche de l'efficacité⁴⁵.

3.5 Coût de la main-d'œuvre

Le coût de la main d'œuvre est un élément principal du coût de production, il est un facteur qui peut influencer la décision de localisation des FMN en particulier celles à la recherche de la minimisation des coûts de production. En revanche, les firmes étrangères peuvent parfois être indifférentes à ce facteur lorsque d'autres facteurs très importants comme la grande taille de marché et un niveau élevé du capital humain sont présent dans le pays d'accueil. Toutefois il faut noter que la main d'œuvre n'est pas évaluée uniquement par le niveau nominal des salaires mais il est lié au rapport salaire-productivité⁴⁶.

3.6 La qualité des institutions

Les études récentes ont tendance à inclure la qualité des institutions parmi les facteurs qui expliquent la localisation des IDE. Cette variable informe sur le climat général des affaires dans le pays d'accueil et peut ainsi renforcer la confiance ou augmenter l'incertitude des investisseurs étrangers. Ceux-ci ne semblent pas être prêts à supporter la perte de leurs droits de propriété intellectuelle ou à supporter le coût additionnel inhérent à l'exécution inefficace des contrats et aux obstacles administratifs ou gouvernementaux que peut générer une faible qualité des institutions.

⁴⁵ R.-M. Zafania et R. Laza « Etude sur la Promotion de l'Investissement à Madagascar », édition CREAM, 2010, p.24.

⁴⁶ TCHAM Farouk, « les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures et son rôle dans le développement économique, cas de l'Algérie » thèse de Doctorat en sciences économiques, Université d'Oran 2 2016, p23, format PDF, Disponible sur <http://www.univ-oran2.dz>, consulté le 24/04/2023

3.7 La capacité interne d'investissement

La capacité interne d'investissement mesurée par la formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage PIB est un facteur qui renseigne sur le niveau de l'effort d'investissement national dans une économie. Dans le processus de choix du lieu d'implantation, les firmes étrangères cherchent à savoir s'il existe un tissu des entreprises domestiques capable d'assurer efficacement les activités de sous-traitance et autres services en amont en en aval nécessaires à leur production⁴⁷.

3.8 Accès aux ressources naturelles

Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose de dotation naturelle influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressource minière, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel permet donc d'expliquer certains choix de localisation en particulier pour les entreprises utilisant ce facteur de production.

Néanmoins, l'accès aux ressources naturelles qui était considéré comme un facteur décisif pour l'implantation de FMN l'est beaucoup moins aujourd'hui du fait de la rapidité et la baisse des coûts de transport, mais il reste déterminant, notamment pour certaines industries telles l'exploitation minière et l'industrie pétrolière⁴⁸.

3.9 La stabilité macroéconomique

Pour choisir le pays hôte, l'investisseur étranger a besoin d'une évaluation du climat d'investissement. Ce dernier peut être évalué sur la base du niveau de stabilité des variables macroéconomiques suivantes : le taux de chômage, la croissance, le taux de change, le taux d'inflation ainsi que le taux d'intérêt⁴⁹.

- Le taux de chômage : un faible taux de chômage peut renseigner l'investisseur étranger sur deux points. D'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qui est de nature à provoquer rapidement des hausses de salaires. D'autre part, le rapport note que la restructuration industrielle est encore loin d'être achevée, ce qui signifie que toute

⁴⁷ Ibid, P.24

⁴⁸ Ibid, P.25

⁴⁹ C. Oman, « Concurrence fiscale et Investissements Directs Etrangers (IDE) », Problèmes économiques, n°2680, 2000, p.24.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

entreprise locale qu'un investisseur étranger achète dans le pays d'accueil pourrait faire face à un sureffectif.

Quant à un taux de chômage élevé, il renseigne sur la stagnation des activités au niveau de ce pays et sur des niveaux peu élevés des salaires ;

- La croissance : la croissance d'une économie peut constituer un paramètre important pour les investisseurs potentiels, c'est un facteur déterminant de l'attractivité. En effet, l'investisseur s'intéresse d'avantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

Ainsi, un taux de croissance faible ou en déclin indique le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays hôte d'où une faible profitabilité de l'investissement. Par contre, un développement rapide de l'économie du pays hôte représente une opportunité d'expansion supplémentaire pour l'investisseur une fois installé ;

- Le taux d'inflation : Cet indicateur peut renseigner sur la politique monétaire du pays. En effet, un taux d'inflation élevé conduirait à des restrictions de crédit et donc à une politique monétaire anti-inflationniste qui rendent ainsi l'obtention de capitaux localement plus difficile.

De même, un taux d'inflation faible et instable rend également difficile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, il gêne de ce fait les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et l'oblige à d'incessantes opérations de couverture tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur ;

- Le taux de change : l'impact du taux de change sur les décisions d'investissements est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. A cet effet Froot et Stein se sont penché dans leur étude 1991 sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985.

Les auteurs concluent qu'un dollar fort est associé à une faible entrée d'IDE aux USA. Ainsi selon eux une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères et par conséquent l'augmentation de leurs capacités d'investir aux Etats-Unis dans un contexte de marché financier imparfait ;

- Le taux d'intérêt réel : C'est une mesure du risque, c'est un indicateur important pour la croissance économique car il élimine les effets d'inflation et peut traduire le degré d'incitation à épargner. Ce taux correspond au taux d'intérêt nominal sous déduction de l'inflation.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

Les investisseurs étrangers ont une moindre incitation à investir quand les taux d'intérêts s'élèvent.⁵⁰

3.10 La stabilité politique et sociale

La stabilité politique et sociale est l'un des déterminants le plus souvent visé par les investisseurs, ces derniers se sentent rassurer d'investir dans des environnements économiques stables et promoteurs.

Etant toutefois donné les situations d'instabilités politiques et sociales qui prônent dans les PVD, la situation est loin d'être satisfaisante en matière d'attraction des IDE car investir dans un pays instable avec un risque pays élevé n'est pas assez rassurant d'où une forte nécessité d'amélioration des cadres politiques et sociaux est nécessaire dans les PVD.

3.11 La politique d'aide gouvernementale

On dit souvent que les investisseurs étrangers potentiels sont attirés par les incitations financières ou les dégrèvements accordés par les gouvernements des pays susceptibles de les accueillir. En fait, les gouvernements semblent se livrer une compétition pour accorder les primes les plus importantes.

Les politiques gouvernementales de soutien peuvent inclure un impôt sur les sociétés peu élevé (de même en général que des « exonérations fiscales temporaires » pour les investisseurs étrangers) et des mesures telles que des crédits d'impôt visant à encourager la recherche et l'investissement dans le domaine technologique par exemple.

La convertibilité des monnaies et les réglementations relatives aux possessions étrangères ou au rapatriement des bénéfices sont également importantes. Les investisseurs peuvent être attirés par des politiques destinées à promouvoir un niveau élevé d'éducation et de formation et créer une infrastructure industrielle efficace grâce à l'investissement public, la privatisation ou la dérégulation. Les gouvernements à travers le monde comprennent de mieux en mieux la nécessité de créer un environnement politique attractif pour les investisseurs étrangers. Dans la mesure où de plus en plus de pays adoptent de telles politiques les investisseurs vont bien sûr devenir plus exigeants⁵¹.

⁵⁰ TCHAM Farouk, Op cit, p.61

⁵¹ A. Harrison, E. Dalkiran et E. Elsey, « Business International et Mondialisation », 1^{re} édition BOECK, Paris.

Chapitre I : Généralité sur les IDE

Cela devrait stimuler la compétition entre les différents gouvernements pour attirer les IDE. Si cette compétition les encourage à fournir aux activités commerciales le meilleur environnement possible les entreprises nationales en bénéficieront autant que les entreprises étrangères. En pratique, il existe toujours des possibilités de se rendre à l'étranger.⁵²

⁵² TCHAM Farouk, Op cit, p.62

Conclusion

Tous les pays reconnaissent que l'investissement étranger direct peut contribuer au développement économique et s'efforcent de l'attirer. En fait, le marché mondial de ce type d'investissement est très concurrentiel en particulier dans les pays en développement qui cherchent à accélérer leurs efforts de développement. Le défi pour ces pays est de développer un ensemble équilibré donnant clairement la priorité aux facteurs qui déterminent l'établissement de l'investissement direct étranger et son alignement sur la stratégie commerciale.

Les investissements directs étrangers ont pris de l'importance avec l'explosion des échanges ces dernières années, ainsi que de multiples formes et leur contenu a évolué quantitativement.

L'intérêt du pays d'accueil pour les IDE est généralement motivé par de nombreuses raisons : non seulement les entrées de capitaux mais aussi leur contribution aux connaissances techniques et organisationnelles et à l'accès à de nouveaux marchés.

Pour les pays en développement, l'IDE est la réponse aux problèmes de développement et d'endettement ce qui explique la concurrence accrue dans ces derniers pour attirer les investissements étrangers.

Cependant, la création d'un environnement propice aux IDE nécessite la mise en place d'une législation moderne et efficace dans tous les domaines.

Chapitre II

L'évolution des IDE en Algérie

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Introduction

L'Algérie, un pays riche en ressources naturelles, particulièrement, les hydrocarbures sur quoi repose une grande partie de son économie.

A l'image de beaucoup de pays en développement (PED), l'Algérie avait longtemps considéré l'IDE comme l'un des principaux facteurs de dépendance vis-à-vis des pays industrialisés. Mais la crise qu'a connue l'Algérie durant les années 1980, avait mis en évidence les faiblesses et la rigidité du modèle d'industrialisation adopté. Conduisant les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité absolue de mise en place de nouvelles réformes structurelles globales de l'économie.

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements directs étrangers (IDE).

Bien que l'Algérie ait obtenu des résultats positifs dans certains secteurs, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie, les réformes introduites au cours des 10 dernières années ont été insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (création d'emplois. Transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux. etc.).

Dans ce présent chapitre, nous traiterons l'évolution IDE en Algérie. Dans la première section, nous aborderons l'ouverture économique algérienne aux investissements ; puis dans la deuxième section, nous étudierons les tendances des IDE en Algérie ; enfin nous présenterons les effets et les contraintes des IDE sur l'économie algérienne.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Section 1 : L'évolution de l'économie algérienne

Depuis l'indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une véritable assise industrielle dense à travers la politique de développement basée sur les industries industrialisant. Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes, en effet le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie fragile et quasiment rentière les autorités algériennes s'engagent en 1987 dans un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Un vaste projet de réformes économiques devant déboucher sur l'économie de marché.⁵³

Aujourd'hui, l'économie demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures qui représente la principale source de revenus du pays sans être parvenu à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international.

Afin de pouvoir présenter l'évolution des IDE en Algérie, il est impératif de comprendre d'abord l'évolution de l'économie algérienne depuis son indépendance en passant par la transition économique et toute réformes appliquées afin de faciliter l'investissement étranger.

1.1 Economie planifiée durant la période 1962 à 1978

En 1962, après 132 ans de colonisation par la France et une guerre de libération longue et meurtrière, l'Algérie est finalement indépendante mais pauvre et sous-développée économiquement, la colonisation a laissé derrière elle un peuple pauvre, souverain dont près de 4/5 de la population est analphabète. L'Algérie a eu la lourde tâche à l'indépendance de construire une économie nationale.

A partir de 1966, l'Algérie mettra en place un système de planification qui constituera la base de plusieurs années de plans de développement. En effet, l'économie algérienne évolue dans une nouvelle direction avec un accent fondamental sur la fin de la déconnexion économique et le contrôle de l'économie par les intérêts étrangers inhérents à l'histoire coloniale du pays. Dès lors, la construction industrielle de base, la réforme agraire et l'indépendance deviendront les trois piliers de cette politique active.

En 1971, la nationalisation partielle des hydrocarbures a été annoncée. La SONATRACH est devenue avec ce processus la seule maîtresse de toutes les opérations. Ces nationalisations ont

⁵³ SAYAH. M, « Aperçu sur l'économie algérienne de 1962 à 2015 », Article sur l'économie algérienne, p.1

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

engendré un départ massif des sociétés étrangères. Ainsi, pour le secteur des hydrocarbures un ambitieux plan de valorisation de toutes les catégories de ressources (pétrole, gaz naturel) a été lancé en 1978. C'est un programme de 30 ans dont le coût devrait dépasser les 35 milliards USD. Ce montant représentant quatre fois l'encours de la dette déjà contractée au moment de son lancement.

1.2 Crise de restructuration et de privatisation durant la période 1979 à 1993

Dans les années 1980, la dette extérieure constitue une contrainte majeure pour l'économie algérienne, une charge considérable pour le fonctionnement d'ensemble de l'appareil économique qui souffre du manque de crédits et d'approvisionnement.

1.2.1 La réorganisation de l'économie

A partir de 1982, une profonde réorganisation de l'économie est engagée ayant pour principal objectif une restructuration organique des entreprises et une restructuration financière. Il est alors question de transformer les entreprises nationales déficitaires accablées par des dettes et des découverts bancaires et constituant une charge pour l'Etat en entreprises performantes capables de s'autofinancer et de contribuer à l'effort national d'investissement.

En 1984, avec l'amenuisement des rentrées en devises générées par les exportations de pétrole, l'Algérie s'est retrouvée bien en peine d'effectuer ce remboursement.

Entre 1985 et 1986, les termes de l'échange chutent de 51% et l'importation de 21%. Cette chute est en particulier liée au manque de fiabilité de tous les mécanismes économiques.⁵⁴

1.2.2 La récession de l'économie algérienne

Depuis 1986, avec le choc pétrolier et l'effondrement des prix des hydrocarbures, les capacités d'importation du pays ont été gravement affectées ce qui a entraîné une baisse drastique de l'activité industrielle car dépendante pour ses inputs de l'étranger. Aussi, cette situation fut aggravée par une diminution de la production agricole en raison d'une sécheresse marquée par

⁵⁴ DAHMANI Ahmed, « L'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1980-1997 », Ed CASBAH, Alger, 1999, p.177-178.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

des invasions de criquets. Le PIB qui s'était accru en moyenne de 5% par an en termes réels entre 1980 et 1985 a diminué pour se stabiliser à 1% entre 1986 et 1989.⁵⁵

Au cours de cette même période, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation avait atteint 8.5% par an en moyenne et le taux de chômage qui était de 17% en 1985 s'est accru pour atteindre d'avantage puisque le ratio du service de la dette qui était de 36% en 1986 a atteint 75% de même, le taux d'inflation a atteint 25% et le taux de chômage qui était de 22% en 1988 a dépassé la barre des 25%.⁵⁶

1.2.3 Les accords avec le FMI

En 1988, les pouvoirs publics en Algérie ont conclu un premier accord Stand-by avec le FMI. Cet accord porte sur l'octroi d'un crédit de 480 millions de DTS sous condition « contraction de la demande, par une politique monétaire plus austère, élimination du déficit budgétaire, glissement du cours du dinar et la libéralisation des prix ». Les réformes de 1988 visent six objectifs généraux :

- La substitution d'une économie de marché à une économie gérée administrativement ;
- La recherche d'une plus grande autonomie des entreprises publiques devant être régis par des règles de commercialité ;
- Une plus grande participation du secteur privé à l'œuvre de développement ;
- Un secteur garant des performances économiques ;
- La libéralisation des prix par la suppression des subventions du commerce extérieur et des changes ;
- L'autonomie des banques commerciales et de la Banque d'Algérie vis-à-vis du trésor.

A cet égard, les pouvoirs publics ont intensifié leurs efforts pour atteindre les objectifs assignés en diminuant le taux de croissance de la masse monétaire supprimant le déficit budgétaire, laissant le dinar se déprécier et libéralisant les prix suivant la loi 89-12 du 05 juillet 1989 relative aux prix et à la concurrence.

⁵⁵ DAHMANI Ahmed, Op cit, p.178-179

⁵⁶ Idem, P.180

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Depuis 1991⁵⁷, l'Algérie vit l'étape la plus tragique de son histoire indépendante. Vers la fin 1993, l'Algérie entame des négociations avec le FMI. Le rééchelonnement de la dette extérieure s'avère vital, l'Algérie doit appliquer un PAS⁵⁸.

Dans des conditions un peu plus strictes et rigoureuses, un second accord de confirmation a été signé en 1991 et s'étalant à 1992 pour une durée de 10 mois. Par conséquent, 300 millions de DTS⁵⁹ ont été accordées comme prêts suite à la signature de cet accord (majeur en cas de nécessité d'une facilité de financement compensatoire de 210 millions de DTS). Ainsi, l'Algérie a pris une série d'engagement envers les institutions financières internationales consistant premièrement à :

- Retirer l'Etat de l'activité économique en instaurant efficacement un cadre d'action effective et efficace conforme aux lois du marché ;
- Libéraliser le commerce intérieur et extérieur ;
- Diversifier les exportations ;
- Libéraliser la monnaie nationale ;
- Limiter la croissance de la masse monétaire ;
- Relever le taux d'intérêt ;
- Plafonner le crédit ;
- Réformer le système bancaire.

1.3 Passage forcé à l'économie de marché durant la période de 1994 à 2015

Au début de l'année en 1994, le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar algérien, la libéralisation du commerce extérieure, la liberté des prix et le rééchelonnement de la dette extérieure avec l'ancrage à l'économie de marché, la classe moyenne majoritairement composée de fonctionnaires avant 1994 s'est trouvée décimée en quelques années

⁵⁷BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : Une analyse économique (1980-2009) », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, 2013, p.57

⁵⁸ Le PAS consiste à mettre en place un ensemble de mesures à caractère économique et social menant progressivement au respect des équilibres macroéconomiques : réduction des déficits, décélération de la hausse des prix, libéralisation des échanges, privatisations...

⁵⁹ DTS : Les droits de tirages spéciaux sont un actif de réserve émis par le fonds monétaire international (FMI). A l'origine, leur valeur était définie par un poids d'or équivalent à celui du dollar (35 DTS pour une once d'or fin). Les DTS sont un panier de monnaies dont la composition est révisée tous les cinq ans. Ce panier est composé comme suit : 45% en dollar, 29% en euro, 15% en yen et 11% en livre sterling.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Vingt ans après le passage d'une économie de marché à une économie algérienne demeurent très peu industriels avec un secteur industriel pesant moins de 5% du PIB est principalement constituée de petits services et de commerces (84% de la superficie économique). Elle est également caractérisée par le sureffectif dans les entreprises publiques ainsi que l'administration.

Les ventes de secteur énergétique représentent encore plus de 95% de ses recettes extérieures et 60% du budget de l'Etat. En 2015. Le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (44.27%) aggravement fortement le déficit de la balance commerciale⁶⁰.

La balance des paiements atteint le niveau record de 11.40 milliards de dollars au premier trimestre 2015. En l'absence totale d'une politique économique coordonnée par un Etat de droit et avec une forte dépendance des hydrocarbures, le secteur privé ne pourra jamais se développer et l'économie semble condamnée à rester une économie dépendante des hydrocarbures d'une part, et d'autre avec une nouvelle géostratégie économique et le changement de l'écosystème qui demeureront les priorités et qui seront bénéfiques pour tous.⁶¹ Sans cela, l'Algérie ne pourra jamais décoller pour collecter ses impôts et ira jusqu'à rééditer l'exemple de la Grèce qui a payer cher les frais de son laisser aller en la matière.

1.4 De la crise de prix des hydrocarbures à la crise du Covid-19

Depuis l'été 2014, la chute du prix du pétrole a engendré un recul important de la fiscalité pétrolière induisant ainsi des déficits budgétaires. Le déficit de la balance commerciale combiné à l'impossibilité de réduire les importations ont entraîné la diminution des réserves de change de 114 Milliards USD depuis 2014 pour passer à la fin 2019 à environ 62 Milliards USD⁶².

⁶⁰ SAYAH. M, Op cit, p.21.

⁶¹ Idem, P.23

⁶² <http://www.algeriainvest.com/> consulté le 5-5-2023

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

1.4.1 Baisse du prix des hydrocarbures et crise économique (2014-2018)

Depuis l'été 2014, la chute du prix du pétrole a engendré un recul important de la fiscalité pétrolière induisant ainsi des déficits budgétaires. Le déficit de la balance commerciale combiné à l'impossibilité de réduire les importations ont entraîné la diminution des réserves de change de 114 Milliards USD depuis 2014 pour passer à la fin 2019 à environ 62 Milliards USD⁶³.

Dans sa politique économique, l'Algérie consacre ses efforts au renforcement de son tissu industriel et à la diversification de son économie par la prise de mesures incitatives au profit des entreprises PME et celles relevant du secteur des services privés nationaux et étrangers.

Le même constat a été établi par le cabinet de Consulting Oxford Business Group (OGB) dans son rapport sur l'Algérie pour l'année 2017. L'Algérie poursuit donc les réformes économiques nécessaires à la mise en place d'un environnement et d'un climat des affaires caractérisés par les règles transparentes de compétition et de concurrence.

1.4.2 L'économie algérienne en phase Covid-19

L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la COVID19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%). De toutes les matières premières cotées en bourse, le pétrole est celui qui subit le plus l'effet du COVID-19.⁶⁴

Avant même l'arrivée du virus en Algérie, la croissance faiblissante du PIB (1% en 2019 contre 1.4% en 2018), s'expliquait déjà par l'évolution négative de la production et des prix des hydrocarbures, ainsi que par la faiblesse de diversification de l'économie algérienne. Un ralentissement de la croissance a été enregistré même dans les secteurs hors hydrocarbures puisque la croissance hors hydrocarbures est passée de 3.3% en 2018 à 2.6 % en 2019. Un

⁶³ <http://www.algeriainvest.com/> consulté le 5-5-2023

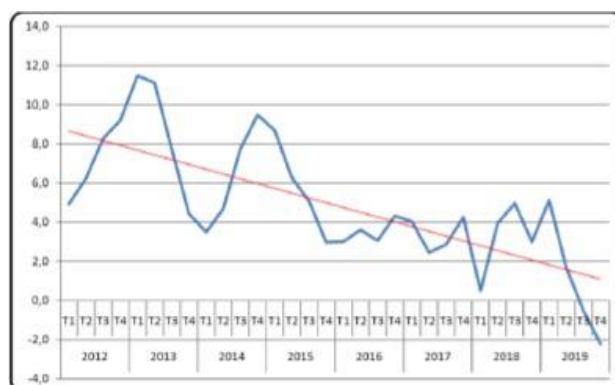
⁶⁴ CNUCED, « Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie », Mai 2020, p.6-7

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

ralentissement a été enregistré dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce.⁶⁵

Cette tendance est structurelle pour beaucoup de variables comme par exemple la croissance de l'investissement public et privé, dont l'évolution décrite par le graphique ci-dessous (l'ONS) montre une baisse nette depuis 2012 et négative en 2019.⁶⁶

Figure n°1 : Evolution du taux de croissance (%) de la Formation Brute de Capital Fixe



Source : ONS, 2019

Cependant, la Banque Mondiale a indiqué que l'Algérie devrait faire face à un choc provoqué à la fois par une baisse de moitié des prix du pétrole, une crise de santé publique et les conséquences des bouleversements économiques à l'échelle mondiale à la suite de la pandémie de Covid-19. Selon l'institution financière internationale, à 30 dollars le baril de pétrole en 2020, les recettes budgétaires totales diminueraient de 21.2%. Malgré la réduction des investissements publics (- 9.7%) et de la consommation publique (-1.6%) prévue par la loi de finances pour 2020. le déficit budgétaire augmenterait pour s'établir à 16.3% du produit intérieur brut (PIB).⁶⁷

Selon les données publiées par la CNUCED dans le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022, les IDE vers l'Algérie ont diminué de 23.9 % pour atteindre 870 millions USD en 2021 (contre 1.1 milliard USD un an plus tôt) avec des entrées principalement dirigées vers le secteur

⁶⁵ Idem, p.8

⁶⁶ ONS, Comptes nationaux 2019

⁶⁷ Banque Mondiale, « Algérie : rapport de suivi de la situation économique », janvier 2022, consulté le 25/03/2023

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

des ressources naturelles. En revanche, le stock d'IDE a augmenté atteignant 34 milliards USD en 2021.⁶⁸

1.4.3 Redresser l'économie algérienne après la pandémie

L'Algérie connaît un bref répit alors que les prix des hydrocarbures atteignent de nouveaux sommets historiques et que la pression de la pandémie de COVID-19 s'atténue. L'augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures a contribué à une réduction significative des besoins de financement extérieur, aidant à stabiliser les besoins croissants de financement intérieur à court terme.

Dans le même temps, la reprise du secteur hors hydrocarbures de l'économie s'est essoufflée et reste largement incomplète, les risques inflationnistes se concrétisent. Après une forte reprise au second semestre 2020 tirée par le rebond de l'investissement et de l'activité dans le secteur de la construction, le PIB s'est contracté aux premier et deuxième trimestres 2021 en raison du ralentissement de l'activité dans les secteurs de la construction et des services.

Par conséquent, le PIB et le PIB hors hydrocarbures au premier semestre 2021 sont restés inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie à 3.1 % et 3.9 % respectivement.⁶⁹

Section 2 : Les tendances des IDE

Depuis son indépendance, l'Algérie a manifesté une volonté d'attirer les investissements directs étrangers, affirmée dans diverses lois relatives à l'investissement, et particulièrement après la décision prise par le pays d'ouvrir l'industrie des hydrocarbures aux capitaux étrangers. Avant les années 1990, les IDE étaient largement concentrés dans le secteur des hydrocarbures et étaient plutôt volatils, largement tributaires des prévisions des prix du pétrole et des conditions du marché. Grâce à la stabilisation macroéconomique et au nouveau code des investissements, l'Algérie a commencé à recevoir des IDE à partir de la mi-90 et surtout à partir de 2001, date à partir de laquelle le volume a commencé à dépasser le milliard de dollars/an.

⁶⁸ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », édition 2021, p.19

⁶⁹ Banque Mondiale, « Algérie : rapport de suivi de la situation économique », automne 2022, consulté le 25/03/2023

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

En effet, les ressources naturelles disponibles du pays, ainsi que de nombreux avantages comparatifs tels que la proximité de l'Europe, les infrastructures, la disponibilité d'une (jeune) main-d'œuvre et les avantages fiscaux, sont des déterminants favorables.

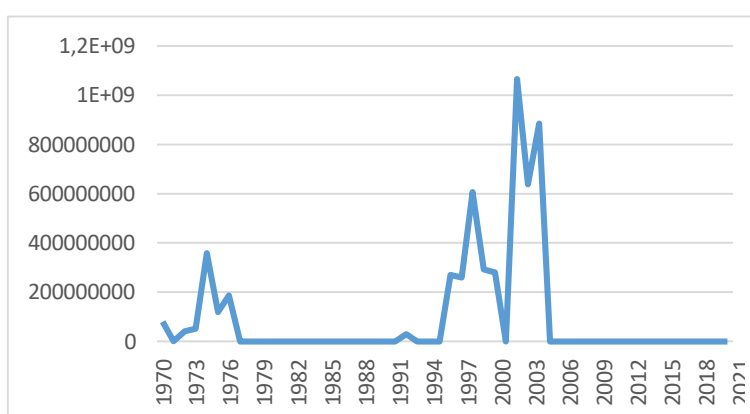
Les tendances des IDE en Algérie sont dérivées de l'analyse de l'évolution de ses flux et de la répartition de ces investissements aux niveaux sectoriel et régional.

2.1 Evolution des flux des IDE en Algérie

Après l'importante décision prise par l'Algérie en 1971, d'ouvrir le secteur des hydrocarbures aux capitaux étrangers, sa volonté d'attirer les IDE commençait à se faire remarquer.

En effet, la libéralisation de l'économie algérienne entreprise depuis 1994 et la réforme de la réglementation relative à l'investissement ont produit des résultats remarquables en termes d'IDE. En 2002, malgré la chute généralisée qui a caractérisé l'investissement étranger en Afrique, l'Algérie a bénéficié d'un flux constant d'investissements. En effet, en 2002 elle s'est classée premier pays hôte d'IDE au Maghreb et troisième en Afrique. Néanmoins, les flux d'investissements se sont concentrés dans un nombre limité de secteurs, notamment les hydrocarbures, la sidérurgie, la chimie et les NTIC. Le défi que doit relever aujourd'hui l'Algérie consiste à augmenter les flux d'IDE et à en diversifier l'impact dans les secteurs où elle bénéficie de véritables avantages comparatifs ⁷⁰.

Figure n° 2 : Investissements Directs Etrangers entrées nettes (BDP. \$ US courant) durant la période 1970-2021



Source : Banque Mondiale (www.banquemondiale.org)

⁷⁰ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, Ed, 2004, p.6.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Deux grandes périodes caractérisent l'évolution des IDE en Algérie : de 1970 à 1994 d'une part et depuis 1995 d'autre part.⁷¹

2.1.1 La première période (1970-1994)

Elle reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel. L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80. L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci.

Cependant, la décennie 80 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE. Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère ont en outre remis en cause le plan VALYD (valorisation des hydrocarbures) qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures sans être formellement interdits n'ont pas été suffisamment encouragés.⁷²

2.1.2 La deuxième période (à partir de 1995)

Marquée par la reprise des flux d'investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite notamment par la baisse du prix du pétrole. Le Gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficacité du système économique. Ainsi, la mise en place de réformes macroéconomiques viables a favorisé le désengagement progressif de l'État dans certains secteurs clés de l'économie nationale et a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie.

Bien que l'ambitieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles (chômage, poids de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans les rouages politiques, rigidités administratives, résistance des acteurs partisans de l'ancien système) qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre, les IDE ont été encouragés dans

⁷¹ CNUCED, Op cit, 2004, p.7

⁷² GUERID Omar, « L'investissement direct étranger en Algérie : Impacts, opportunités et entraves », Recherches économiques et managériales, n°3, juin 2008, p.34-35.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié (Code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001).

L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie a renforcé la volonté politique. Cette volonté forte est l'un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie et pharmacie) et une amélioration de l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international. La tendance de ces dernières années était donc encourageante ; elle devrait être maintenue en raison de l'importance du potentiel d'investissement en Algérie.⁷³

2.1.3 La période 1995-2003

Cette période a été caractérisée par l'amélioration de climat des affaires dans le cadre du PAS imposé par le FMI. Donc, les IDE ont connu une explosion non négligeable à la suite des signaux positifs envoyés par les autorités algériennes.

Depuis 1998, l'Algérie a enregistré une nette précipitation des flux des IDE. Les flux entrants chaque année sont désormais stabilisés au-dessus de 1 milliards de dollars alors qu'ils étaient encore inférieurs à 500 millions de dollars avant 2000. Cette évolution traduit l'attractivité progressive du marché algérien pour les investisseurs étrangers.⁷⁴

2.1.4 La période 2004 – 2009

Les flux mondiaux d'IDE ont considérablement augmenté en 2004 passant de 634 millions de dollars en 2003 à 882 millions de dollars en 2004. La reprise des IDE en 2004 était due à une croissance économique mondiale plus rapide à des bénéfices plus élevés à des valeurs mobilières transférables à une augmentation des fusions et acquisitions, à la poursuite de la libéralisation et à un environnement commercial amélioré.

2.1.5 La période 2009 – 2016

Au cours de cette période, les flux d'IDE ont repris leur tendance à la hausse après avoir chuté de 634 millions de dollars en 2003 atteignant leur plus haut niveau de 2 754 millions de dollars en 2009. Malgré le grand potentiel de l'Algérie en termes de marché intérieur, de richesses naturelles et d'opportunités, le pays reste peu attractif pour les IDE en raison d'un environnement des affaires médiocre et des restrictions imposées aux investisseurs (règle des

⁷³ GUERID Omar, Op cit, p.35-36.

⁷⁴ CNUCED, Op cit, 2004, p.19-20.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

49/51%), ce qui réduit les IDE. Après que le pic a culminé à 2.754 milliards de dollars en 2009.⁷⁵

Bien que l'Algérie se classe au huitième rang en Afrique selon le rapport de la CNUCED, les investissements directs étrangers y sont en baisse ; ils n'ont reçu que 2.301 milliards de dollars en 2010 contre 2.754 milliards de dollars en 2009⁷⁶. Selon la CNUCED, les entrées d'IDE en Algérie ont chuté de -42% en 2012, contre une baisse de 14% en 2011.

Les entrées d'IDE en Algérie ont chuté en 2015 passant de 1 507 millions de dollars en 2014 à un premier désinvestissement de 587 millions de dollars en 2015. Cette dernière est due à l'acquisition par le gouvernement algérien d'une participation majoritaire dans Djezzy par VimpelCom pour 2.6 milliards de dollars en janvier 2015. Après avoir enregistré des flux négatifs en 2015, l'Algérie a attiré 1.546 milliard de dollars en 2016 en partie grâce à l'amélioration des politiques d'investissement et à une récente reprise de la production pétrolière.

2.1.6 La période 2019-2021

Le flux des Investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie a enregistré une baisse de 19% avec seulement 1.1 milliards de dollars captés en 2020 contre 1.382 milliards de dollars en 2019. La raison : la pandémie de la Covid-19. Selon le rapport 2021 sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).⁷⁷

Cependant, cette baisse intervient dans une conjoncture mondiale difficile. Les confinements imposés à la suite de la pandémie de Covid-19 dans le monde entier ont ralenti les projets d'investissement.

En outre, les perspectives de récession ont conduit les entreprises multinationales (EMN) à réévaluer leurs nouveaux projets. Il est vrai aussi que le climat des affaires dans notre pays a souffert à des degrés considérables, des changements successifs survenus au cours des vingt dernières années.

⁷⁵ ANIMA, « Les flux d'investissements étrangers en Algérie plonge dans le rouge à cause de Djezzy », Novembre 2016, p.4.

⁷⁶ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », Ed, 2011.

⁷⁷ CNUCED, Op cit, p.19

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

2.2 Répartition des IDE par pays d'origine et par secteur d'activité

Après avoir analysé l'évolution des flux d'IDE de l'Algérie au cours de deux périodes clés, dans un second temps nous analysons la répartition de ces investissements à deux niveaux.

2.2.1 Les IDE par pays d'origine

La plupart des investissements étrangers directs proviennent des pays développés et de certains pays émergents qui ont élargi leurs zones d'influences depuis 2010. Les grandes entreprises étrangères qui investissent en Algérie sont donc généralement des multinationales, du fait des secteurs stratégiques dont ils ont besoin.

L'Europe est la région la plus présente en Algérie par nombre de projets, et les États-Unis détiennent la grande part. Les pays arabes s'inscrivent par contre comme les plus grands investisseurs en matière de fonds, en particulier le Qatar avec 74,31%.

Au début des années 2000, l'Algérie a entrepris de larges négociations avec les étrangers afin d'encourager les IDE, elle a entrepris des réformes dans le domaine de l'investissement et ce à partir de la promulgation de la loi n°01-03 relative aux investissements. Plusieurs projets ont été prévus en termes d'IDE, pour la période 2002-2012.

Selon le tableau n°1, l'ANDI a établi un classement des pays désirants investir en Algérie et ceci selon le nombre de projets et leurs montants pour la période 2002-2012.

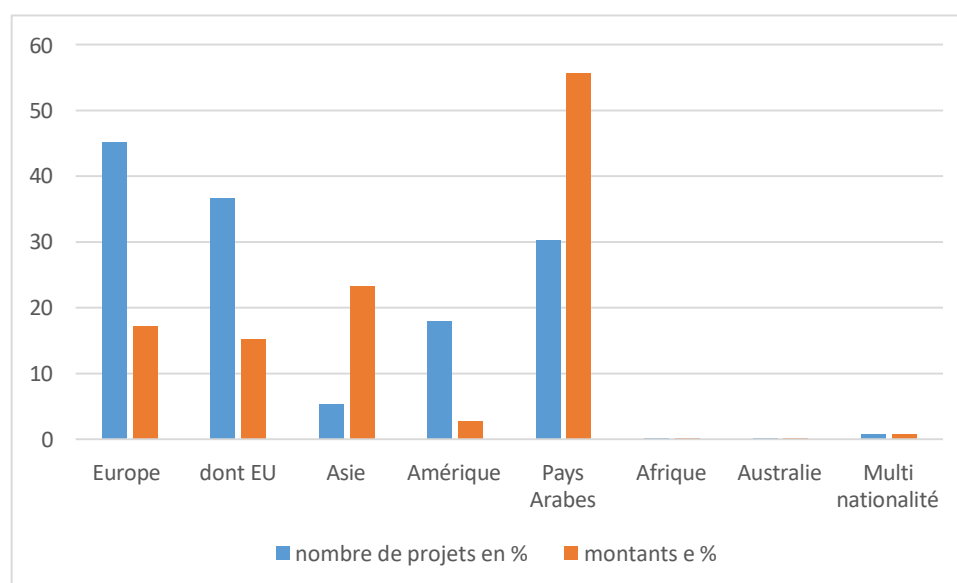
Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Tableau n°1 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par pays d'origine pour la période 2002-2012 (en millions de Dinars)

| Région | Nombre de projets | % | Montants en (millions de Dinars) | % |
|-------------------|-------------------|------------|----------------------------------|------------|
| Europe | 228 | 45.23 | 364501 | 17.18 |
| Dont EU | 185 | 36.70 | 323298 | 15.24 |
| Asie | 27 | 5.35 | 493406 | 23.26 |
| Amérique | 90 | 17.85 | 59504 | 2.80 |
| Pays Arabes | 153 | 30.35 | 1181166 | 55.70 |
| Afrique | 1 | 0.19 | 4510 | 0.21 |
| Australie | 1 | 0.19 | 2974 | 0.14 |
| Multi Nationalité | 4 | 0.79 | 14487 | 0.68 |
| Total | 504 | 100 | 2120548 | 100 |

Source : HIND Ouguenoune. « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie ». Thèse de doctorat. Economie. Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III. 2014. p.299, Format PDF, consulté le 06/05/2023.

Figure n°3 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par pays d'origine durant la période 2002-2012 (en pourcentage)



Source : Elaborée d'après les données du tableau précédent

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Ainsi, les étrangers impliqués dans les projets d'investissements sont principalement de nationalités européennes (avec 228 projets et un montant de 364 501 millions de dinars) et les pays arabe (avec 153 projets et un montant de 1181 166 millions de dinars). Ces derniers détiennent la plus grande part du montant total des investissements étrangers.

Par la loi de finance 2009, les données de la période 2002-2012 ont été corrigées en tenant compte des projets d'investissements annulés. Il faut préciser que la concrétisation des projets d'investissements ne dépasse pas 10% des intentions déclarées par les investisseurs.

Cette annulation dénote de l'instabilité du pays quant à la politique des investissements étrangers.

De 2010 à 2012, il y a eu réorganisation du classement des pays investisseurs et qui sont présentés dans la figure n°4 :

Figure n°4 : Origine des principaux flux entrants en Algérie durant la période 2010-2012 (en millions d'euros)



Source : ANIMA, « La méditerranée entre croissance et révolution », Etude n°20, Mars 2011, p.49

A partir de cette figure, il apparaît que le Qatar est en tête des investisseurs étrangers en Algérie, avec un montant de 738 millions d'euros, puis vient la France avec un montant de 198 millions d'euros qui était en tête durant la période 2008-2010⁷⁸.

⁷⁸ ANIMA, « La méditerranée entre croissance et révolution », Etude n°20, Mars 2011, p.49

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Selon le directeur général de l'ANDI, concernant les pays d'origine des investissements pour l'année 2013, le Qatar est en tête des investisseurs étrangers avec 74,31% et un montant de 1,69 milliards d'euros, détrônant la France qui était en tête du classement en 2012 avec 77,28% équivalent à 3,21 milliards d'euros, les pays arabes représentent plus de $\frac{3}{4}$ des IDE en 2013 soit 78,45% contre seulement 11,12% pour l'Europe, on remarque que l'Asie ne commence à être présente en Algérie qu'en 2013 avec 9,70%⁷⁹.

Selon le bilan de l'ANDI⁸⁰ en 2014, il y a eu seulement 17 projets d'IDE, d'une valeur de 129 millions de dinars. La France vient en première position avec 4 projets, suivi de la Chine avec 3 projets et la Turquie avec 2 projets, puis vient ensuite d'autres pays comme la Suisse et l'Espagne avec un seul projet. Mais en termes de valeur de l'investissement, c'est la Turquie qui tient la première place avec 0,83 milliards de dollars soit 45,89% des investissements, suivi de la Suisse avec 0,8 milliards de dollars soit 44,47%.

Ce qu'on peut remarquer, c'est que depuis l'adoption de la règle 49/51 en 2009, imposant aux sociétés étrangères désireuses d'investir dans le pays de s'associer avec un partenaire algérien, les investissements ont chuté.

Durant cette même période, les autorités ont essayé d'améliorer le climat des affaires en Algérie et de développer les partenariats entre les entreprises publiques et des entités étrangères, mais le climat des investissements reste perfectible.

L'Algérie s'est classée 153^{ème} sur 189 pays dans le classement « Doing Business 2014⁸¹ », de la Banque Mondiale, surtout après la prise d'otage Tiguenourine (Ain Amenas) en janvier 2013, ce qui a amené les entreprises étrangères (comme Staoil et BP) de retirer leur personnel, mais le début de l'année d'après était de nouveau fonctionnel, de plus le gisement pétrolier qui a été découvert en fin 2013 a attiré de nouveaux investisseurs.

D'après le tableau n°2, l'ANDI a rétabli le classement des pays investisseurs en Algérie sur la base des dernières données de 2018 :

⁷⁹ <http://www.maghrebemergent.com/component/K2/item/31957-I-algérie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-le-semester-2013-andi.html> , consulté le 06/05/2023 à 1 :35

⁸⁰ Idem

⁸¹ www.planet.expert.com/fr/pays/algérie/investissement-direct-étranger-ide , consulté le 06/05/2023 à 2h

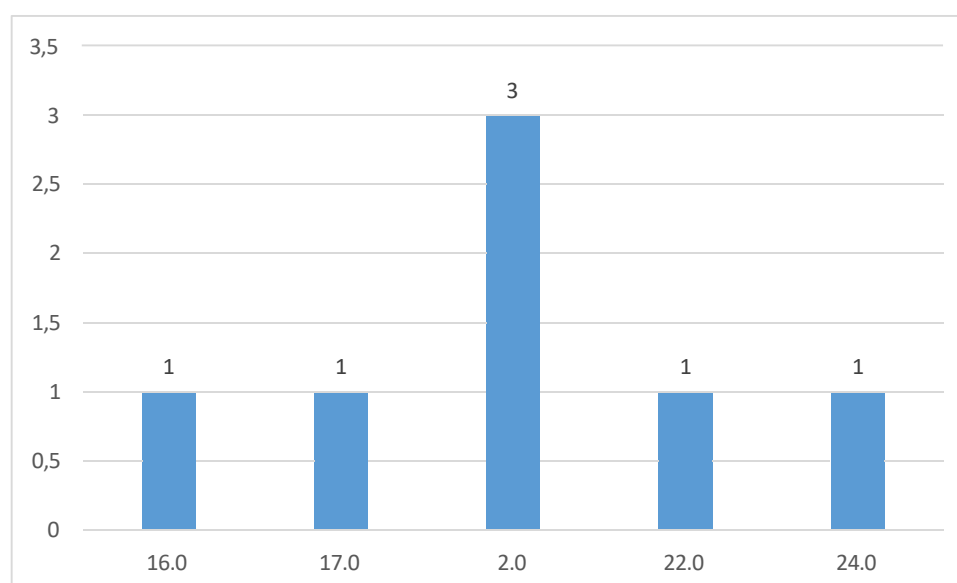
Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Tableau n°2 : Les flux d'IDE par pays d'origine

| Les pays investisseurs | 2018 (dernières données disponibles) en % |
|------------------------|---|
| Chine | 24.0 |
| Singapour | 22.0 |
| Espagne | 17.0 |
| Turquie | 16.0 |
| Allemagne | 2.0 |
| Afrique du Sud | 2.0 |
| France | 2.0 |

Source : Agence nationale pour l'investissement et le développement- Dernières données disponibles

Figure n°5 : Les flux d'IDE par pays d'origine



Source : Elaborée d'après les données du tableau précédent

La Chine et la Turquie ont investi massivement en Algérie, reprenant la position historique de la France en tant que premier investisseur dans le pays. Les investissements européens ont récemment diminué au profit d'un plus grand intérêt de la part des investisseurs du Golfe au niveau des pays la Chine, Singapour, l'Espagne et la Turquie sont les premiers investisseurs.

Le nombre total d'investissements enregistrés auprès de l'Agence nationale pour le développement des investissements (ANDI) au cours des trois premiers trimestres de 2021 s'élève à 1 365 projets pour une valeur estimée à près de 360 milliards DZD.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

2.2.2 Les IDE par secteur d'activité

L'Algérie dispose de plusieurs ressources qui attirent les investissements directs étrangers telles que la main-d'œuvre, les ressources naturelles (pétrole et gaz), les ressources financières. etc. Il convient de noter que les investissements directs en Algérie sont liés à certains secteurs spécifiques de l'économie nationale. En effet, la CNUCED dans son étude sur la politique d'investissement de l'Algérie a distingué deux secteurs en raison de leur potentiel et de leur position dans l'économie, à savoir les hydrocarbures et l'énergie d'une part. les télécommunications et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. (NTIC) d'autre part.⁸²

Néanmoins, ces dernières années les autres secteurs commencent à se développer ainsi, les secteurs attirant le plus d'IDE sont l'énergie, les télécommunications et le tourisme. Mais, l'industrie reste en tête durant plusieurs années consécutives. Le tableau n°4 reprend la répartition des projets d'investissements étrangers sur l'ensemble des secteurs d'activités :

Tableau n°3 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par secteur d'activité durant la période 2002-2016 (en millions de dinars)

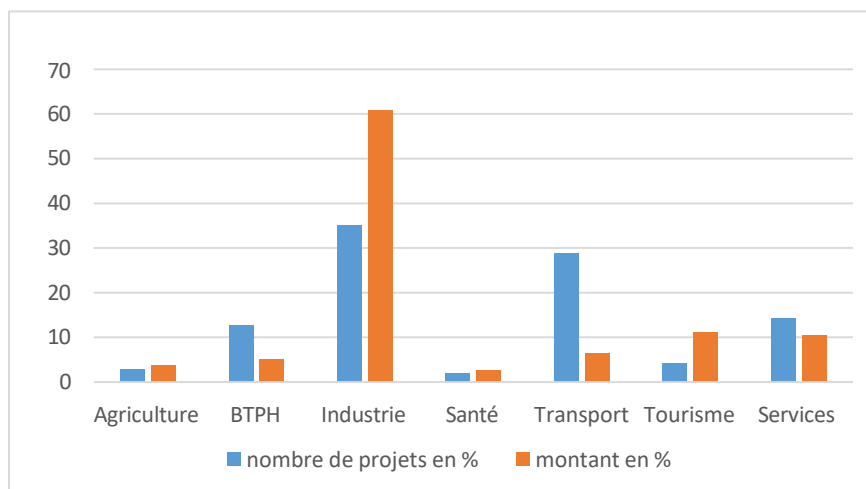
| Secteur d'activité | Nombre de projets | % | Montants (en millions de Dinars) | % |
|--------------------|-------------------|-------|----------------------------------|-------|
| Agriculture | 209 | 2.91 | 67530 | 3.67 |
| BTPH | 912 | 12.69 | 92621 | 5.04 |
| Industrie | 2509 | 34.92 | 1116955 | 60.74 |
| Santé | 142 | 1.98 | 47525 | 2.58 |
| Transport | 2061 | 28.68 | 119162 | 6.48 |
| Tourisme | 298 | 4.15 | 203560 | 11.07 |
| Services | 1054 | 14.15 | 191691 | 10.42 |
| Total | 7185 | 100 | 1839045 | 100 |

Source : <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement>

⁸² CNUCED. Examen de la politique de l'investissement-Algérie-NATIONS UNIES New York et Genève .2004, p.13

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Figure n° 6 : Répartition des projets d'investissements par secteur d'activité durant la période 2002-2016 (en pourcentage)



Source : Elaborée d'après les données du tableau précédent

En termes de répartition par secteurs d'activité et sur la période couvrant 2002-2016, la prédominance reste à l'industrie avec un montant de 1116955 millions de dinars, suivis du tourisme (203560 millions de dinars) ; des services (191691 millions de dinars), du transport (119162 millions de dinars), du BTPH (92621 millions de dinars), de l'agriculture (67530 millions de dinars) et enfin de la santé avec seulement 47525 millions de dinars.

De même en termes de nombre de projet c'est l'industrie qui a attiré le plus avec 2509 projets, puis viennent les secteurs de transport et des services avec respectivement 2061 projets et 1054 projets. Cependant, les secteurs BTPH, tourisme, agriculture et santé n'avaient pas attiré beaucoup d'investisseurs étrangers (respectivement 912. 298. 209 et 142 projets) à cause des restrictions à l'établissement des investissements.

Tableau n° 4 : Les flux d'IDE par secteurs d'activité pour l'année 2018

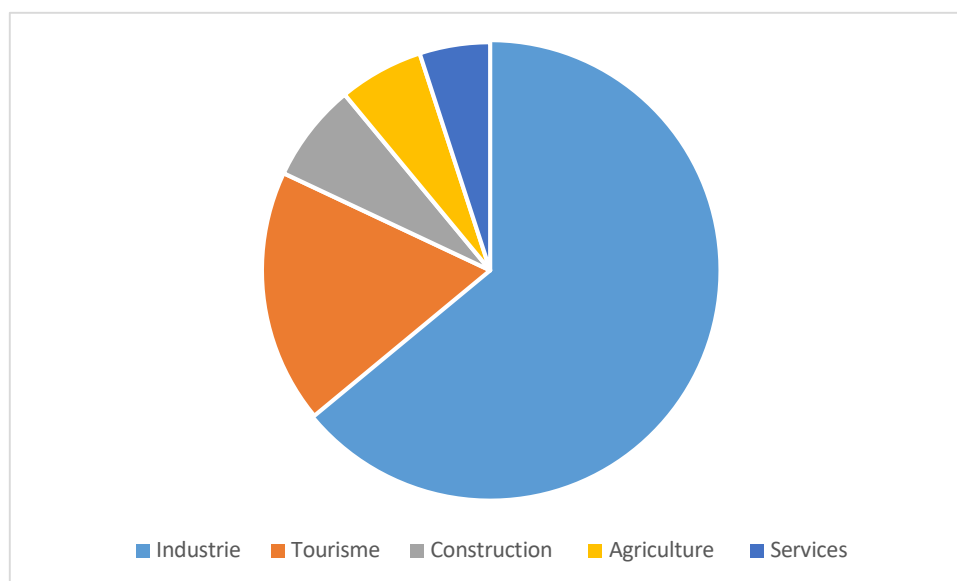
| Les secteurs d'activités | 2018 (dernières données officielles disponibles). en % |
|--------------------------|--|
| Industrie | 64.0 |
| Tourisme | 18.0 |
| Construction | 7.0 |

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

| | |
|-------------|-----|
| Agriculture | 6.0 |
| Services | 5.0 |
| Total | 100 |

Source : Agence nationale pour développement de l'investissement - Dernières données disponibles.

Figure n°7 : Répartition des IDE par secteur d'activité pour l'année 2018 (en %)



Source : Elaborée d'après les données du tableau précédent

En 2018, l'industrie continue de dominer à 62%, suivie du tourisme à 18%, selon l'ANDI. Les flux d'IDE sont moins prononcés dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et des services (respectivement 7 %, 4 % et 3 %).⁸³

2.2.2.1 Les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie

Le secteur des hydrocarbures joue un rôle primordial en matière d'IDE : en effet, la part des exportations de pétrole et de gaz s'élève à 95 % des exportations totales de l'Algérie et entre 26 % et 30 % de son PIB. Ainsi, en raison de l'augmentation du prix du pétrole de 30 % depuis la fin de 2001, il n'est pas surprenant de voir l'énergie et les activités d'extraction se positionner comme moteur principal de l'économie algérienne.

⁸³ <https://www.algerie-eco.com>

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

L'Algérie est parmi les fournisseurs les plus importants dans le monde de gaz naturel liquéfié (GNL) depuis 1967. Les principaux acheteurs sont l'Europe, avec la France comme principal client, suivie par les opérateurs espagnols et italiens, ainsi que la Belgique, les Pays-Bas. Cependant les États-Unis sont des clients à fort potentiel d'achat.

La loi de 1991 sur les hydrocarbures a ouvert le secteur de l'investissement étranger dans la production. Par conséquent, pour la première fois depuis les nationalisations de 1971, la formule « D'association ou partage de production » et la signature de plusieurs accords de partenariat ont permis de drainer massivement les IDE.⁸⁴

Parallèlement, la société publique Sonatrach a opéré une restructuration organique et industrielle visant la création de filiales majoritaires en amont et en aval au sein du groupe, ainsi qu'une externalisation des activités périphériques et logistiques, ce qui a permis l'émergence d'un marché de fournitures de prestation de service et de travaux ouverts aux investisseurs étrangers.

Dans ce contexte, l'une des plus grandes opérations conjointes est le partenariat entre la Sonatrach, Andarko (États-Unis), Lasmco (États-Unis) et Maersk Oil (Danemark) pour l'exploitation d'un gisement de pétrole au sud de Hassi Berkine.⁸⁵

2.2.2.2 Télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication

Dans le secteur des télécommunications, les entreprises transnationales recherchent des marchés larges, inexploités et peu compétitifs. L'Algérie est donc un marché très propice, avec un monopole d'État sur le réseau de téléphonie fixe et autres services connexes. Le secteur connaît depuis quelques années des mutations importantes. Le taux de pénétration est faible et la demande est très forte.

Les grandes étapes dans la libéralisation du secteur ont été aussi importantes pour les investisseurs étrangers, avec notamment l'ouverture d'un appel d'offres pour la troisième licence GSM avant la fin de 2003, suivie de l'ouverture du capital d'Algérie Télécom à

⁸⁴ CNUCED, Op cit, 2004, p.15

⁸⁵ https://unctad.org/system/files/official-document/iteipc20039_fr.pdf . CNUCED, Op cit, 2004, p.17.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

l'investissement en 2004 et enfin l'ouverture à la concurrence du segment de téléphonie fixe en 2005.

Au niveau des nouvelles technologies de l'information, l'Algérie est un marché extrêmement intéressant en termes d'équipements. L'essor de l'informatique et d'Internet est considérable, le potentiel l'est également. Ces dernières années ont vu se multiplier le nombre de fournisseurs privés nationaux d'accès Internet dont l'un a particulièrement réussi à la fois en termes de part de marché et en nouant un partenariat international avec le groupe français Wanadoo.

Le faible nombre d'abonnés comparativement aux autres pays de la région est compensé par la multiplication du nombre de cybercafés offrant les services Internet au grand public.⁸⁶

2.2.2.3 Le secteur de l'industrie

Depuis le début des années 90, l'industrie algérienne, à l'image de tous les secteurs de son économie s'est engagée dans un processus de réformes principalement articulées autour d'opérations de restructuration des entreprises publiques qui représentent 80% du potentiel industriel du pays, les 20 % restants constituent un tissu de PMI-PME du secteur privé.

L'adhésion de l'Algérie à l'OMC et l'accord d'association avec l'Union européenne ont caractérisé l'économie algérienne avec une concurrence accrue, créant un environnement difficile pour le développement dans son organisation actuelle. Par conséquent, afin d'atteindre le niveau de compétitivité nécessaire. Il est nécessaire de moderniser l'économie en général et l'industrie en particulier renforçant et approfondissant ainsi le processus de restructuration de la réforme économique.

En prévision d'un programme de privatisation à grande échelle, l'Algérie a lancé un programme de développement de la compétitivité industrielle qui consiste à adopter de nouvelles approches pour soutenir le secteur productif.

La métallurgie recouvre un large éventail d'activités industrielles, ce secteur s'est organisé en trois spécialités (la production d'acier, la production des métaux non ferreux et non précieux tel que l'aluminium, la production des métaux précieux). Le sous-secteur industrie du caoutchouc

⁸⁶ https://unctad.org/system/files/official-document/iteipc20039_fr.pdf . CNUCED, Op cit, 2004, p.15

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

et des plastiques regroupent les entreprises qui consiste à fabriquer des produits par traitement selon des procédés technologiques pour les plastiques et le moulage par injection.

D'un autre coté le secteur du textile et de l'habillement est un secteur varié et hétérogène qui couvre un grand nombre d'activités (la production d'une grande variété de produits tels que des fils synthétiques ou naturels, le tissage, l'ennoblissement. la confection).⁸⁷

2.2.2.4 Le secteur d'agriculture agro-alimentaire et pêche

L'agriculture qui emploie 25% de la population active mais ne représente qu'un faible pourcentage du PNB a été abandonnée en raison de l'attraction d'autres industries et de la faible pluviométrie.

Les trois piliers de la politique de renouveau agricole et rural voulue comme instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire se décline en trois volets complémentaires : le renouveau agricole, le renouveau rural, le renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux productions. Les principaux atouts de l'agriculture algérienne sont :

- La large diversité de milieux agro climatiques ;
- Le faible recours aux produits chimiques ;
- Un grand marché local et de proximité des marchés extérieurs : bassin méditerranéen pays africain ;
- La possibilité de mettre sur le marché à longueur d'année et hors saison (une large gamme de produit des produits de grande qualité).⁸⁸ Les principales cultures sont le blé et l'orge. L'Algérie cultive également des céréales, de lait, des pommes de terre, l'huile d'olive, viandes blanches et ovines.

2.2.2.5 Le secteur bancaire

L'activité bancaire en Algérie est régie par l'ordonnance de 1990, l'ordonnance no03-11 du 26 août 2003, relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée par l'ordonnance no10-04 du 26 août 2010. L'ordonnance de 2003 s'inscrit dans le même sillage que la législation de 1990 et offre un nouveau cadre juridique pour l'exercice des opérations de banque, comparable à celui en vigueur dans les pays à économie libérale.

⁸⁷ <https://www.Andi.dz/index.PHP/FR/secteur-de-l-industrie.htm>, consulté le 30/04/2023 à 09 :45

⁸⁸ <https://www.Andi.dz/index.PHP/FR/secteur-de-l-Agriculture.htm>, consulté le 30/04/2023 à 11 :45

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

L'ordonnance du 2003 relative à la monnaie et au crédit a été promulguée en réaction à un certain nombre de dysfonctionnement constatés dans la conduite des réformes économiques d'une manière générale et de la réforme bancaire en particulier. Le système bancaire est totalement ouvert à l'investissement privé aussi bien local qu'étranger.⁸⁹

La Banque d'Algérie a modifié la réglementation relative au capital minimum en exigeant, depuis 2004, sa libération totale avec l'institution de nouveaux seuils. Les banques doivent souscrire à un capital minimum de 10 milliards de dinars et les établissements financiers à un capital de 3,5 milliards de dinars⁹⁰.

Parmi les banques étrangères installées en algérie on y trouve : Banque Al Baraka d'Algérie, Arab Banking Corpoatio-Algeria, Natixis-d'Algerie, Société Générale Algerie, BNP Paribas Al-Djazair, Trust Bank-Algeria,The Houising Bank for Trade and Finance-Algeria, Gulf Bank Algerie⁹¹, etc.

2.2.2.6 Le secteur du tourisme

L'Algérie dispose d'un potentiel touristique important. Par sa diversité géographique, son triptyque mer-montagne-désert, l'Algérie offre aux visiteurs des paysages naturels variés. Le tourisme y était développé dans les années 1970.

Des investisseurs étrangers notamment des Qataris, des Saoudiens et des Koweïtiens avec d'importants capitaux ont manifesté un vif intérêt pour le tourisme en Algérie, des projets prometteurs qui seront implantés dans la région du sud algérien à Beni Abbès mais aussi au niveau des villes côtières tels que Skikda. El Taref et Jijel et des projets similaires verront également le jour dans les Hauts Plateaux.

Particulièrement affecté par la crise sanitaire, le secteur du tourisme porte aussi de gros espoirs sur le tourisme saharien, des accords ont été signés avec de nombreux opérateurs de tourisme étrangers, des russes en particulier. pour raviver l'activité touristique.⁹²

⁸⁹ KPMG, « Guide Investir en Algérie », édition PKMG, Algérie, 2015, p. 35

⁹⁰ Article 88, Journal Officiel de la République Algérienne N° 47, p.18.

⁹¹ PKMG, « Guide Investir en Algérie », Op.cit p.129.

⁹² <https://lalgérieaujourd'hui.dz> consulté le 02/05/2023 à 10 :07

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Section 3 : Les effets les contraintes des IDE en Algérie

De nos jours, les IDE sont perçus comme des facteurs bénéfiques à l'économie d'accueil du fait de leur contribution à la croissance et au développement, non seulement parce qu'ils mettent des ressources financières stables à la disposition de l'économie mais encore parce qu'ils représentent un conduit pour les transferts de technologies et des compétences managériales.

De ce qui précède nous avons vu que les IDE malgré leurs avantages comparatifs, les investissements étrangers rencontrent des contraintes qui les empêchent de ne pas investir en Algérie.

A cet effet, nous présenterons les deux points suivants :

- Les effets des IDE en Algérie
- Les contraintes aux IDE en Algérie

3.1 Les effets des IDE en Algérie

Une analyse complète de l'impact des IDE en Algérie est difficile. En fait, l'ouverture à de tels investissements n'existe que depuis une dizaine d'années et ils se situent principalement dans le secteur des hydrocarbures.

3.1.1- L'effet des IDE sur la balance des paiements

L'impact des IDE sur la balance des paiements de l'Algérie a commencé à se faire sentir ces dernières années et est classée comme négatif. En effet, l'analyse de la balance des paiements montre que les sorties de capitaux sous forme de revenus sont plus importantes que les entrées sous forme d'investissements directs étrangers comme le montre le tableau n° 5 :

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Tableau n°5 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2018 en MD\$)

| Année | 2001 | 2003 | 2005 | 2007 | 2009 | 2011 | 2014 | 2016 | 2018 |
|--|--------|-------|--------|-------|-------|-------|------|------|-------|
| Revenus facteurs nets autres que intérêts (1) | -1.020 | 2.280 | -5.350 | -5.41 | -5.88 | -6.25 | / | / | / |
| Dont part Associés pétrolières | -1.02 | 2.200 | -4.750 | 3.90 | -3.92 | -4.97 | -4.9 | -1.6 | -4.00 |
| IDE nette (2) | 1.180 | 0.620 | 1.020 | 1.37 | 2.54 | 2.05 | 1.5 | 1.6 | 1.5 |
| Entrants- sortants (2-1) | +0.16 | -1.66 | -4.33 | -4.04 | -3.34 | -4.2 | -3.4 | 00 | -2.5 |

Source : élaboré d'après les rapports de la banque d'Algérie dernières données de la BM (2019).

Comme le laisse apparaître le tableau ci-dessus, depuis le début de nouveau millénaire, l'effet négatif de sortie des revenus des FMN se fait souvent sentir dans le solde de flux de capitaux même en exceptant le paiement des intérêts de la dette extérieure, passant de +0.16% (2001) à -4.12% (2015) pour être nul en 2016 et remonter de nouveau à -2.5% à fin 2018.

Ainsi, l'idée d'une balance des paiements devant montrer des aspects positifs s'est née, à travers notamment les correctifs stipulant l'obligation de céder 51 % aux investisseurs nationaux dans la production et 30% pour les activités d'importations et chaque projet doit drainer plus de devises qu'il n'en fait sortir de dividendes et profits (LFC2009).

Les entrées d'IDE demeurent peu significatifs en Algérie, mais dont l'effet de levier est puissant. Des milliards de dollars sont chaque année transférée à l'étranger par des firmes n'investissant pas. Ces sorties de devises ont augmenté de 64.7% entre 2001-2005 et entre 2005-2007. 15.7Mds\$ (soit un 1/3 des exportations en 2005) ont été transférés soit plus de 5Mds\$/an contre 1.5Mds\$/an entre 2001-2004 (banque d'Algérie.2008) souvent dans le cadre de contrats de partage de production.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

De 2001 à 2008, les rapatriements des partenaires de SONATRACH ont totalisé plus de 26412 millions de dollars. Il convient de noter que ce sont les hydrocarbures qui attirent la plupart des investissements directs étrangers en Algérie provoquant des retraits de capitaux et d'importants mouvements de devises. L'impact négatif des investissements directs étrangers sur la balance des paiements de l'Algérie se poursuivra pendant des années à moins que les mesures nécessaires ne soient prises.⁹³

3.1.2 Effet des IDE sur les investissements domestique

L'investissement intérieur est presque imbriqué dans l'investissement direct étranger, la formation brute de capital fixe du pays (FBCF) est la somme des deux. Certaines études suggèrent des effets possibles de complémentarité entre investissements étrangers et entreprises nationales. L'investissement domestique est quasiment consanguin de l'IDE.⁹⁴

La formation brute de capital fixe (FBCF) du pays se compose de l'addition des deux, la plupart des chercheurs conviennent de l'effet positif de l'IDE pour entraîner le développement d'investissements locaux. Une étude récente du FEMISE renverse la perspective en affirmant que c'est au contraire l'investissement domestique qui tire l'IDE. Pour ses auteurs, un accroissement moyen de 1% du taux d'investissement domestique au cours des 5 dernières années induit une augmentation de 0.12 % des IDE de l'année suivante (hors fusions et acquisitions).⁹⁵

Une étude antérieure de la Banque Africaine de Développement faisait le même constat : l'impact de l'investissement intérieur privé sur l'IDE est plus fort et plus robuste que la relation inverse. Pour la BAD, l'IDE entrant augmente aussi avec l'investissement domestique public. Des études nettement plus anciennes donnaient la mesure de l'impact de l'IDE sur la FBCF.

L'étude de la Brookings Institution sur 58 pays en développement (1978-1995) témoigne de l'effet différentiel des divers types d'IDE : un dollar d'entrée de capitaux induit en moyenne 0.5 dollar d'investissement intérieur. Mais l'impact est variable selon la nature de flux : un dollar d'IDE "greenfield" (nouvelle unité de production) augmente l'investissement intérieur de 0.8 dollar ; un investissement de portefeuille d'un dollar ne génère en revanche que 0.15 dollar.

⁹³ CHAOUCH TITEM Kaci, « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de magister en sciences économiques, Monnaie Finance Banque, Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, 2012, p.104.

⁹⁴ ALAYA.M: « l'investissement direct étranger et croissance économique : pour les pays de la rive sud de la méditerranée », thèse université Montesquieu-Bordeaux, 2006, p09.

⁹⁵ Idem, p.11

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

L'étude du NBER sur 69 pays en développement (1970-1989) montre qu'un accroissement d'IDE de 1 induit un accroissement d'investissement global (étranger + domestique) supérieur à 1 (donc ne réduit pas l'investissement domestique), mais distingue entre investissement étranger (canal privilégié de transfert d'innovation technologique) et investissement domestique (consacré à des secteurs plus traditionnels ne nécessitant pas forcément un haut niveau d'éducation).

Cette étude confirme que les IDE s'exprimeraient dans les secteurs à fort contenu innovant d'où le besoin pour les accueillir d'une main d'œuvre hautement qualifiée.

Cependant, malgré ces effets théoriques potentiels l'effet d'éviction a été plus observé au niveau des pays en voie de développement. L'effet d'éviction peut résulter de l'établissement des barrières à l'entrée ce qui va décourager l'entrée des nouvelles entreprises et provoquer la sortie des entrepreneurs locaux. L'IDE peut donc éliminer l'investissement domestique et pourrait alors provoquer l'appauvrissement du pays d'accueil. L'absence de complémentarité entre IDE et l'investissement domestique dans les PSEM et n'excluent pas l'hypothèse d'effet d'éviction de l'investissement domestique par les IDE ce qui réduit leur contribution à la croissance économique.⁹⁶

3.1.3 Effet des IDE sur le commerce extérieur

Les effets de l'IDE sur le commerce extérieur diffèrent selon le contexte des pays hôtes et la nature des secteurs économique. L'objectif principal de l'IDE pour les pays en développement réside dans sa contribution durable à l'intégration de l'économie des pays d'accueil dans l'économie mondiale. Ces pays pourraient asseoir une stratégie attractive de l'IDE visant l'élargissement du marché par des mesures d'intégration et de libéralisation des échanges au niveau régional.

Selon la CNUCED (2002), les firmes multinationales (FMN) peuvent agir sur le commerce des pays d'accueil aussi bien d'une façon directe qu'indirecte. Les effets directs se manifestent lorsque la production de la FMN est destinée à réexportation ou lorsqu'elle établit en amont un lien avec les entreprises locales qui deviennent des exportateurs indirects.

⁹⁶ ALAYA.M, Op, cit p.12

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

Les effets indirects se produisent lorsque les FMN incitent les gouvernements à développer des infrastructures et à réduire les barrières à l'échange ainsi d'améliorer leur efficacité productive par l'adoption des technologies avancées pour faire face à la concurrence internationale.⁹⁷

3.1.4 Les effets des IDE sur la productivité

Si l'IDE s'accompagne du développement d'une main-d'œuvre qualifiée, il peut avoir un impact sur la productivité des entreprises. L'IDE favorise généralement la création d'emplois augmentant ainsi la productivité et transférant les compétences et la technologie. Enfin, favoriser indirectement le développement des exportations.⁹⁸

3.1.5 Les effets des IDE sur l'emploi

L'un des motifs majeurs pour lesquels les Etats souhaitent attirer des investisseurs étrangers est la création d'emplois qui constitue un objectif de développement. C'est vrai que l'IDE crée de l'emploi mais cela dépend d'un certain nombre de critères. Il est en fonction :

- Du mode d'implantation.
- De la structure du produit.
- Du niveau technologique de la firme multinationale.

Étant donné que l'investissement étranger direct est une source d'investissement relativement faible dans la plupart des pays en développement, sa contribution à l'emploi tend à être modeste représentant moins de 5% de l'investissement total lié à l'emploi dans la plupart des pays concernés, l'impact sur l'emploi varie considérablement.

Par activité, les IDE axés sur les industries à forte intensité de capital et basée sur les ressources telles que les mines et le pétrole créent relativement peu d'emplois tandis que les IDE dans la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre créent davantage d'emplois.⁹⁹

⁹⁷ Idem, p.14

⁹⁸ ZALATOU Naima, « La privatisation et Investissement Direct Etranger cas de l'Algérie », Mémoire de magister en économie, Economie Internationale, Université d'Oran, 26 mai 2014, p.135-136.

⁹⁹ Idem, p.136.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

3.1.6 Les effets des IDE sur les salaires

Les effets des IDE sur les salaires sont controversés, certains accusant les multinationales d'octroyer de faibles salaires et d'imposer de mauvaises conditions de travail, cela peut être varier dans certains cas. Mais au total des éléments indiquant qu'en moyenne, les sociétés multinationales octroient des salaires plus élevés et fournissent des conditions de travail meilleures que les autres pays.

Ces salaires montrent que le salaire moyen dans les entreprises étrangères tend à être supérieur d'environ 30% à celui des entreprises locales.

De plus, cet écart semblerait que les entreprises étrangères versent des salaires plus élevés que leurs concurrents locaux dans les PED. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que les entreprises étrangères offrent de meilleures conditions de travail car il peut y avoir une différence de qualité entre leur main d'œuvre et celle des entreprises locales.¹⁰⁰

3.1.7 Les effets des IDE sur le transfert de technologie

Les IDE consistent un des principaux moyens pour accéder aux technologies et la question de transfert de technologie est très complexe. Selon les Nations Unis, le transfert de technologie « Est le transfert des connaissances nécessaires à la fabrication d'un produit à l'application d'un procédé ou à la prestation d'un service et ne s'étend pas aux transactions comportant la simple vente ou simple louage de biens ».

Les IDE permettent d'introduire dans les pays d'accueil un savoir technologique et des compétences managériales à condition que la population d'accueil soit en grande partie alphabétisée et que l'environnement économique soit favorable au développement. Donc les transferts de technologies dépendent de la capacité d'absorption locale de l'éducation de cette technologie aux besoins de pays d'accueil.¹⁰¹

¹⁰⁰ ZALATOU Naima, Op. Cit, p.137

¹⁰¹ BOUZAR.CetTAREB. F :« le transfert d'une technologie adaptée et métrisable appuyée sur les IDE comme canal de transmission : cas d'Algérie », université Mouloud Mammer iTizi ouazou, article, 2012.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

3.1.8 Les effets des IDE sur les pays investisseurs

Les entreprises implantées à l'étranger réalisent des profits élevés puisque les biens ou services produits à l'étranger peuvent être importés dans le pays d'origine à des prix inférieurs aux prix nationaux, il est bien clair que les consommateurs du pays investisseurs vont bénéficier indirectement du phénomène au niveau d'un accroissement de leur pouvoir d'achat.

Par exemple, si Renault décide de produire un modèle de voiture à l'étranger, les réductions de coûts peuvent se retrouver dans le prix de la voiture lorsque celle-ci est réimportée sur le marché français.

Le pouvoir d'achat supplémentaire des consommateurs leur permet également d'acheter d'autres produits ce qui est un facteur d'augmentation de la diversité des produits consommés. Celui-ci permet aussi la diversité des choix et des biens consommés et favorables d'améliorer le bien-être. En outre, les entreprises qui investissent à l'étranger pour se procurer des composants à moindre prix, mais aussi entreprises clientes. C'est donc l'ensemble du système productif du pays investisseur qui va bénéficier des baisses de prix et renforcer ainsi sa compétitivité nationale et internationale.

Enfin, l'implantation d'une entreprise à l'étranger¹⁰² est une expérience qui, lorsqu'elle est retenue sur toute son activité. Il arrive fréquemment qu'au contact des entreprises du pays d'accueil elle découvre des méthodes et des processus qui seront ensuite des facteurs d'amélioration de sa propre productivité globale.

¹⁰² ZALATOU Naima, Op cit, p.142.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

3.1.9 Les effets des IDE sur le renforcement de la concurrence

Depuis le début des années 90, une vague de fusions et d'acquisitions a remodelé le paysage bancaire international. Dans le même temps, la multiplication des alliances stratégiques a modifié les interactions entre des entités officiellement indépendantes. On a également assisté à une vague de privatisation qui a attiré de très importants d'IDE (principalement dans les PED et dans les pays émergents). Ce facteur s'est ajouté à une concentration croissante des marchés nationaux qui pourrait avoir d'importants effets sur la concurrence.

Par ailleurs, l'arrivée d'entreprises étrangères risque aussi d'intensifier les pressions de la concurrence sur un marché national qui était jusque-là plus tranquille. Cet argument est renforcé par le fait que l'arrivée de FMN entraîne généralement des gains de productivité dans les entreprises locales en place.

Cet effet est ce qui n'a rien de surprenant particulièrement puissant sur les marchés où la concurrence était limitée avant l'arrivée des investisseurs étrangers.

En conséquence, s'il est souhaitable de permettre à des concurrents étrangers efficaces de remplacer les entreprises locales non productives. Il faut veiller à ce que des mesures soient prises pour préserver un degré suffisant de concurrence. Le meilleur moyen pour ce faire est d'élargir le marché considéré en ouvrant plus largement l'économie du pays d'accueil au commerce international.

3.1.10 Les effets des IDE sur la réduction de la pauvreté

Les travaux concernant les impacts des IDE sur les pays d'accueil s'intéressent également au rôle qu'ils peuvent jouer dans la réduction de la pauvreté.

De nombreux auteurs posent explicitement la question de la relation entre IDE et réduction de la pauvreté. Ils ont montré que les IDE ont un impact positif sur la croissance, et la croissance à un effet positif sur la réduction de la pauvreté. ce lien peut se faire notamment par l'intermédiaire du marché du travail¹⁰³. L'impact des IDE sur la réduction de la pauvreté passe notamment par la création d'emplois.

¹⁰³ DJENAD.S et BENHAMMA.T, « Essai d'étude de l'effet des IDE sur la croissance économique en Algérie », p48.

Chapitre II : L'évolution des IDE en Algérie

3.1.11 Les effets des IDE sur l'environnement

Les aspects les plus importants et les plus controversés des effets des IDE sur l'environnement sont relatif à l'effet technologique. Deux théories s'affrontent en effet :

- La première considère que les IDE sont un vecteur de diffusion de technologies plus modernes et plus propres du point de vue environnementale, que celles qui sont localement disponible et permettent ainsi une meilleure protection de l'environnement. A cet effet, Treillet insiste sur le fait que les IDE sont susceptibles d'avoir des effets positifs sur l'environnement du pays d'accueil pour deux raisons.

D'une part, un transfert de technologies plus propres (moins polluantes ou plus économes en ressources) comparés à celles disponibles initialement dans le pays d'accueil.

D'autre part, une diffusion de ces technologies plus propre aux entreprises locales que ces dernières soient des fournisseurs des concurrents ou des clients des filiales crée par l'IDE.

- La deuxième théorie, où auteurs tels que Méral et Petit considèrent les IDE comme une délocalisation des industries polluantes que les entreprises multinationales ont déplacé de leurs pays en développement qui est leur pays d'origine vers leurs filiales implantées à l'étranger et notamment dans des pays en développement qui de leur côté aussi ont accentué.

Cette délocalisation en n'établissant aucune norme environnementale ou qu'ils ne veillent pas au respect de normes plus rigoureuses, ceci dans le but d'attirer d'avantages d'IDE.

3.1.12 Les effets des IDE sur le développement des ressources humaines

Le rendement des investissements est fonction de l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures développées.

Selon l'OCED, l'investissement dans l'enseignement permet d'offrir un climat favorable à l'IDE. Le stock du capital humain est un facteur déterminant de la qualité et la quantité des flux d'IDE et un mécanisme susceptible à être développé via les IDE. L'effet des IDE peut être positif sur la croissance dans les pays où le niveau du capital humain est élevé.¹⁰⁴

¹⁰⁴ GEPH. Méral et O. Petit, « Mondialisation et technologies propres. L'importance des partenaires public : privé dans le secteur automobile » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », op cite, 2002, p 134-135.

Conclusion

De manière générale, ce chapitre a traité le lien entre les IDE et l'économie algérienne. Cela nous a permis de visualiser les IDE à travers la nature, les secteurs, ainsi que les pays d'origine. Il nous a permis d'avoir une réflexion sur les conditions économiques du pays, qui ont permis l'ouverture aux investissements étrangers. Compte tenu de la variété des résultats présentés, les IDE apparaissent comme un acteur majeur de la croissance économique à la fois théoriquement et empiriquement mais ne peuvent être considérés comme une solution majeure aux problèmes de développement des pays d'accueil.

Plusieurs investisseurs sont attirés par les opportunités que l'économie algérienne offre aux investisseurs étrangers, tandis que d'autres hésitent à franchir la frontière algérienne. Et de mieux comprendre les forces et les faiblesses de l'économie algérienne en termes d'attractivité des IDE.

Les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée depuis les années 70. Après une décennie de quasi-absence, le flux d'IDE s'est véritablement redressé après 1996 grâce aux réformes mises en œuvre et au cadre de soutien à l'investissement. Depuis 2000, l'Algérie attire de nombreux investisseurs étrangers des pays développés et en développement.

Dans le chapitre prochain, nous examinerons le cadre juridique relatif aux investissements que l'Algérie a mis en place pour encourager et accroître les investissements directs étrangers dans le pays.

Chapitre III

La politique d'attractivité des IDE en Algérie

Introduction

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90 une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements étrangers directs (IDE).

L'Algérie a obtenu des résultats positifs dans des secteurs tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie. Toutefois, ils n'ont pas permis au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (créations d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux...etc.) Géographiquement le pays est bien placé, l'Algérie dispose de richesses naturelles importantes en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain et d'une main-d'œuvre abondante.

Pour cela, ce troisième chapitre sera consacré à la politique d'attractivité des IDE en Algérie, il sera composé en 2 sections. La première section nous présenterons le cadre juridique des IDE en Algérie dans laquelle nous mettrons l'accès sur les lois et les règlements sur les IDE en Algérie qui a été instauré au fil des années. La seconde section concernera les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie.

Section 1 : Le cadre juridique des IDE en Algérie

Depuis l'indépendance du pays, les autorités algériennes ont entrepris de différentes et diverses mesures afin d'encourager le processus d'internalisation et notamment les investissements directs étrangers.

A travers cette section, nous allons essayer de présenter le cadre juridique concernant l'investissement étranger et ce depuis l'indépendance.

1.1 Evolution du cadre juridique de l'investissement étranger

En Algérie, le cadre juridique des investissements étrangers est établi par la loi sur l'investissement appelé « code d'investissement », puis par la loi de finance à partir de 2009 et également de la loi sur la monnaie et le crédit régissant le transfert de capitaux que nous allons présenter dans un premier temps et dans un second temps. Nous allons présenter les organisations chargées de la promotion des IDE.¹⁰⁵

1.1.1 La politique restrictive de l'Algérie vis-à-vis de l'investissement direct étranger

Le souci d'indépendance économique a amené l'Algérie à prendre des mesures radicales. Autrement dit, elle s'est consacrée à transformer les structures sociales et économiques du pays, orienter la politique vers l'incitation à la promotion des investissements productifs nationaux. Ainsi est conçue et mise en œuvre la formulation des sociétés mixtes par exemple.

De l'indépendance jusqu'à 1990, l'économie algérienne était une économie planifiée avec la prédominance du secteur des hydrocarbures où les IDE se caractérisent par une évolution irrégulière. Nous présentons à cet effet, l'évolution de la réglementation et la promotion des IDE en Algérie durant cette période.

¹⁰⁵ Ambassade de France en Algérie, « Service Economique Régional : Le Cadre des Investissements en Algérie », édition DG-TR2SOR, Algérie, 2014, p.2-3.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

1.1.1.1 Le premier code d'investissement de 1963

Le premier code des investissements date du 26 juillet 1963. Ce texte définit les garanties générales et particulières accordées aux investissements productifs en Algérie, les droits, les obligations et les avantages qui s'y rattachent ainsi que le cadre général des interventions de l'Etat dans le domaine des investissements, « les garanties et avantages prévus par ce code s'appliquaient aux investissements étrangers quel que soit leur origine. ». Ce code malgré sa bonne conception n'a pas produit les résultats souhaités.¹⁰⁶

1.1.1.2 L'autorisation du capital privé étranger

C'est le deuxième code des investissements, la présente ordonnance n°66-284 1966 définit le cadre dans lequel est organisée l'intervention du capital privé dans le développement économique national et l'initiative de la réalisation de projets d'investissements dans les secteurs vitaux de l'économie nationale revient à l'Etat et aux organismes qui en dépendent.¹⁰⁷

1.1.1.3 Codification de l'investissement privé national

C'est le troisième code des investissements, celui-ci était destiné entièrement aux investisseurs privés nationaux. Le capital étranger était par la loi n°82-13 du 28/08/1982 modifiée par la loi n°86-13 du 19/08/1986 qui fait référence aux sociétés mixtes.

Mais ce dernier texte n'a pas suscité un grand intérêt de la part de sociétés étrangères du fait que d'abord le capital de la société était composé selon le ratio 51/49 en faveur du secteur public, ensuite la direction ou la présidence du conseil d'administration était confiée à la partie algérienne. C'est la raison pour laquelle la loi sur les sociétés mixtes était aussi un échec.¹⁰⁸

¹⁰⁶ Article 2 de l'Ordonnance n° 63-277, Portant Code des Investissements, Journal Officiel n°53 du 26/07/1963, p.774.

¹⁰⁷ Article 1 de l'Ordonnance n° 66-284, Portant Code des Investissements, Journal Officiel n°80 du 15 septembre 1966,

¹⁰⁸ Article 2 de l'Ordonnance n°82-11, Portant Code des Investissements, Journal Officiel n°95 du 24 septembre, 1982

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

1.1.2 La politique d'ouverture de l'Algérie vis-à-vis de l'investissement direct étranger

L'économie algérienne a connu une période de transition passant d'une économie planifiée à une économie libérale depuis le début des années 90 à partir de la loi 90-10 où l'Algérie a commencé à faciliter les procédures liées à l'installation du projet. Il s'agit d'une nouvelle politique d'ouverture justifiée par le texte suivant :

1.1.2.1 Règlement des rapatriements des capitaux

La loi 90-10 portant sur la monnaie et le crédit a ouvert la voie de la libéralisation du système bancaire et la mise en place de structures adéquates pour le fonctionnement du marché monétaire. Elle a également apporté des garanties afférant au rapatriement des capitaux investis de leurs bénéfices et de leurs dividendes.

L'article 183 de cette loi est rédigé comme suit : « *les non-résidents sont autorisés à transférer des capitaux en Algérie pour financer toutes activités économiques non expressément réservées à l'Etat ou à ses démembrements ou à toute personne morale expressément désignée par un texte de loi* » ; cet article permet à un investisseur étranger de s'associer librement à une personne morale publique ou privée¹⁰⁹.

Cette loi encourage toute forme de partenariat sans exclusive, y compris sous la forme d'investissement direct dans tous les secteurs non expressément réservés à l'Etat.

1.1.2.2 La simplification des démarches administratives

La loi 93-12 du 05 octobre 1993, dite code des investissements, a été instituée dans le but de simplifier les démarches administratives et elle donne toute latitude aux investisseurs étrangers quant à la réalisation de leurs investissements qui sont conditionnés par le simple dépôt d'une déclaration auprès de l'Agence de Promotion, de Soutien et suivi des Investissements (APSI). Cette loi des investissements a accordé un ensemble de garanties aux investisseurs étrangers portant sur les régimes incitatifs et les garanties qui seront expliqués ultérieurement.

¹⁰⁹ Article 183 de l'Ordonnance n° 90-10 Relative à la Monnaie et le Crédit, Journal Officiel n° 16 du 14 Avril 1990 p.470.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

Tout différend entre l'investisseur étranger et l'Etat algérien sera soumis aux juridictions compétentes sauf conventions bilatérales ou multilatérales conclues par l'Etat algérien relatives à la conciliation et à l'arbitrage ou accord spécifique stipulant une clause compromissoire. ou permettant aux parties de convenir.¹¹⁰

1.1.2.3 Le cadre des licences et concessions

Le décret n° 01-03 du 20 août 2001 portant développement des investissements régleme la réglementation applicable aux investissements nationaux et étrangers dans les biens et services produisant des activités économiques et dans le cadre de l'octroi de concessions et/ou de licences.

C'est à travers cette ordonnance qui a renforcé le dispositif contenu dans le décret législatif relatif à la promotion de l'investissement (code des investissements) que la volonté de l'Etat de s'ouvrir sans restriction au capital étranger et d'établir une relation de confiance entre l'Etat et l'investisseur s'est affirmée.

Cependant, il s'agit notamment de créer des guichets uniques qui s'assurent, en relation avec les administrations et les organismes concernés de l'allégement et de la simplification des procédures et formalités nécessaires à la réalisation des projets.¹¹¹ (Voir annexe n°1)

1.1.2.4 La réduction du temps bureaucratique

L'ordonnance n°06-08 relative à l'investissement, vise à simplifier le processus et à réduire le temps nécessaire pour vérifier le dossier de profit de l'investisseur qui est sous la responsabilité de L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI). A cet effet, l'article 5 de cette ordonnance (c'est l'article 7 de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001) est rédigé comme suit :

L'agence (ANDI) dispose d'une part, à compter de la date de dépôt de la demande d'avantages d'un délai maximum :

¹¹⁰ Article 41 de l'Ordonnance n° 93-12, Relative à l'Investissement, Journal Officiel n°64 du 05 Octobre 1993 p.7

¹¹¹ Article 25 de l'Ordonnance n° 01-03, Relative au Développement de l'Investissement, Journal Officiel n°47 du 22 août 2001, p.7.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- De soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation ;
- De dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation.

D'autre part l'Agence (ANDI) peut, percevoir une redevance versée par les investisseurs. Le montant et les modalités de perception de la redevance sont fixés par voie réglementaire.¹¹²

1.1.2.5 L'intervention de la loi de finance dans le cadre juridique de l'investissement

La loi de finances complémentaire de 2009 ordonnance n° 09-01 du 22 juillet 2009 a entraîné de profondes modifications du cadre juridique des investissements, notamment étrangers.

Compte tenu de l'impact de ces nouvelles dispositions, il nous a semblé important de détailler les principales dispositions de la loi de finances complémentaire 2009 relatives aux investissements étrangers : (Voir annexe n°1)

- Les investissements étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et de services font l'objet préalablement à leur réalisation d'une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI ;
- Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires, le reste doit être détenu par des investisseurs étrangers qui représentent 49% du capital social.
- Les activités de commerce extérieur ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 30% du capital social ;
- Tout projet d'investissement étranger direct ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers doit être soumis à l'examen préalable du Conseil National de l'Investissement (CNI) ;

¹¹² Article 5 de l'Ordonnance n° 06-08 Relative à l'Investissement, Journal Officiel no47 du 15 juillet 2006, p.15.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- Les investissements étrangers directs ou en partenariat sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant la durée de vie du projet.¹¹³

1.1.2.6 La facilitation et assouplissement des IDE

On notera que la Loi de Finances 2013 a apporté quelques assouplissements :

- La suppression de l'obligation de réinvestissement de la part des bénéficiaires correspondant aux avantages accordés lorsque ces derniers sont injectés dans les prix des biens et services pour les investisseurs étrangers en partenariat avec des entreprises nationales ;
- Octroi directement en gré à gré des terrains destinés à l'investissement touristique dans les zones d'expansion touristique.

De même, certaines dispositions de la Loi de finances 2014 visent à faciliter les opérations d'investissement :

- La suppression de l'obligation de réaliser l'investissement sous 5 ans dans le cadre du dispositif ANDI.¹¹⁴

1.1.2.7 La loi de finances 2015 modifie le code d'investissement

La Loi de finances pour 2015 apporte des modifications à l'ordonnance 01-03 modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement et introduit de nouvelles mesures de soutien et d'encouragement aux activités productives dans certaines activités économiques et d'allègement de la fiscalité des entreprises :

- Octroi d'avantages fiscaux aux investissements qui portent sur les activités relevant de certaines filiales industrielles.

¹¹³ Article 4 de l'Ordonnance n° 09-01 Relative à l'Investissement, Journal Officiel no44 du 22 juillet 2009 p. 12.

¹¹⁴ Ambassade de France en Algérie, « Service Economique Régional : Le Cadre des Investissements en Algérie », édition DG-TR2SOR, Algérie, 2014, p.2-3.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

Dans le but de booster l'industrie nationale, les avantages fiscaux octroyés sont les suivants : Exonération temporaire en matière d'IBS ou d'IRG et de la TAP pour une durée de cinq (5) ans, bonification de 3% du taux d'intérêt applicable aux prêts bancaires. Ces avantages s'ajoutent aux avantages communs accordés dans le cadre de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001, lorsque les investissements portent sur des activités relevant d'un ensemble de filières industrielles.

Les filiales ouvrant droit au bénéfice de ces avantages sont : sidérurgiques et métallurgiques, hydrauliques, électriques et électroménagers, chimie industrielle, mécanique et automobile, pharmaceutiques aéronautiques, construction et réparation navales, technologies avancées, industrie agroalimentaire, textiles et habillement, cuirs et produits dérivés cuirs et produits dérivés, bois et industrie du meuble, les activités liées à ces filiales sont définies par le CNI ;

- Autoriser le Trésor à prendre en charge les intérêts sur les prêts bancaires contractés par les entreprises du secteur industriel destinés à l'acquisition et à la maîtrise de procédés technologiques ;
- Les investisseurs bénéficiant de concession de biens immobiliers bâtis et non bâtis octroyés dans le cadre de l'ordonnance n°08-04 du 1er septembre 2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, exonération des droits d'enregistrement de la taxe de publicité foncière et de la rémunération domaniale accordée actuellement aux seuls investisseurs bénéficiant des avantages fiscaux dans le cadre de l'ANDI ;
- Le seuil des investissements devant être soumis à une décision préalable du CNI relevé à 2.000 millions de DA. Le montant des investissements à partir duquel l'octroi des avantages du régime général est conditionné par une décision préalable du CNI.¹¹⁵

¹¹⁵ Article 73, 75 et 77 de la loi n° 14-10, portant loi de finance pour 2015, Journal Officiel no 78 du 30 décembre 2014, p.25- 27.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

1.1.2.8 La promotion de l'investissement

Le nouveau code de l'investissement consacré par la loi n°16-09 du 3 août 2016 procède à une refonte du dispositif régissant l'investissement visant la relance de l'investissement et l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et de l'investissement. La nouvelle est articulée autour de trois axes :

- L'ajustement du cadre de régulation de l'IDE ;
- La mise en adéquation du système d'incitations avec la politique de développement économique ;
- La reconstruction de l'architecture institutionnelle.

Les principales actions découlant de cette refonte du dispositif consistent en :

- L'adaptation des règles au terrain et à la situation économique qui prévaut actuellement dans le pays afin d'accroître la satisfaction des besoins réels de l'économie nationale ;
- L'amélioration de l'attrait de la législation en matière d'investissement
- La restructuration de l'Agence Nationale de Promotion de l'Investissement (ANDI) afin d'améliorer son efficacité. La loi prévoit, en effet, une reconfiguration de l'ANDI sur le double plan organisationnel et fonctionnel ; ceci afin qu'elle soit en mesure de conduire les nouvelles missions que lui confie cette même loi et qui se déclinent à travers les trois piliers que sont la promotion territoriale, l'accompagnement de l'investisseur et l'after care.
- L'optimisation du soutien étatique à l'investissement.
- L'introduction de l'automatisme des incitations pour davantage transparence.
- Des mesures spécifiques régissant la loi 16-09

En vue des dispositions qui ont une portée général certaines mesures spécifiques aux investissements étrangers et/ ou mixtes sont régies par la nouvelle loi sur l'investissement notamment en matière de :

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- Règlement de différends : Tout différend né entre l'investisseur étranger et l'Etat algérien sera soumis aux juridictions algériennes territorialement compétentes aux conventions bilatérales ou multilatérales conclues par l'Etat algérien, relatives à l'investissement stipulant une clause compromissoire permettant aux parties de convenir d'un compromis par arbitrage ;
- Garantie de transfert au produit de capitaux investis : le législateur garantit le transfert du capital investi et des revenus qui en découlent des investissements réalisés à partir d'apports en capital sous forme de numéraires importés par canal bancaire et libellés dans une monnaie librement convertible régulièrement cotée par la Banque d'Algérie et cédées à cette dernière. Cette garantie de transfert, porte également sur les produits réels nets de la cession et de la liquidation des investissements d'origine étrangère même si leur montant est supérieur au capital initialement investi.
- Seuils minima du capital social : Dorénavant, un seuil minimum du capital et des apports en devises est requis pour faire valoir la garantie de transfert cité ci-dessus. Ce montant doit être égal ou supérieur à des seuils minima déterminés en fonction du cout global du projet selon des modalités fixées par voie réglementaire ;
- Reconnaissance des investissements en capital comme apports extérieurs : Les réinvestissements en capital des bénéfices et dividendes déclarés transférables conformément à la réglementation en vigueur sont désormais admis comme apports extérieurs.
- Encadrement des apports en nature par les partenaires étrangers : la garantie au transfert s'applique également en nature à condition qu'ils soient d'origine externe et qu'ils fassent l'objet d'une évaluation conformément aux procédures fixées par le code de commerce algérien.
- Activité mixte : en cas d'exercice d'une activité mixte ou de plusieurs activités, seules celles éligibles ouvrent droit aux avantages de la loi 16-09. Le bénéficiaire devra tenir à cet effet une comptabilité permettant d'isoler les chiffres correspondant aux activités éligibles.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- Dispense des formalités de contrôle de change : les biens constituant des apports extérieurs en nature entrant dans le cadre d'opération de délocalisation d'activités à partir de l'étranger sont dispensés des formalités du commerce extérieur et domiciliation bancaire.¹¹⁶

1.1.2.9 Nouvelles mesures apportées par la LFC 2020

L'introduction de la Loi de Finances Complémentaire pour 2020 intervient dans un contexte économique, social, politique et sanitaire complexe. La LFC pour 2020 s'inscrit dans la continuité du cadrage macroéconomique initié depuis plusieurs années visant à améliorer la gestion des finances publiques mais aussi à maximiser les recettes fiscales, compte tenu de la situation économique actuelle de l'Algérie. Dans ce contexte, la LFC propose des modifications substantielles pour répondre à la situation économique et budgétaire du pays.

Parmi les mesures phares contenues dans la LFC pour 2020 figure l'ouverture de l'investissement étranger sans obligation d'association avec un partenaire local et ce pour toutes les activités de production de biens et de services à l'exclusion des secteurs stratégiques ainsi que les activités d'achat-revente en l'état des produits. De plus, il est à noter que la LFC pour 2020 prévoit la possibilité pour les investisseurs étrangers de financer leurs investissements par recours aux financements extérieurs.

L'article 49¹¹⁷ annonce qu'à « l'exclusion des activités d'achat revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique, relevant des secteurs définis à l'article 51 ci-dessous, qui demeurent assujetties à une participation d'actionariat national résident à hauteur de 51%, toute autre activité de production de biens et services est ouverte à l'investissement étranger sans obligation d'association avec une partie locale ».

Ainsi, la règle dite 49/51 relative à la participation des résidents à hauteur de 51% dans le capital des projets des étrangers est limitée voir exclue pour toute activité de production de biens et services. Ainsi, il s'agit bien de la suppression de la règle de limitation des participations

¹¹⁶ <https://www.embalgeria.nl/cadre-juridique-et-reglementaire-regissant-le-secteur-de-linvestissement-en-algerie/> consulté le 10/05/2023 à 14h17

¹¹⁷ Source www.lpa-legal.com.tn consulté le 12/05/2023 à 22 :50

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

étrangères à 49 % du capital social d'une société de droit algérien et ce pour les secteurs qui ne seraient pas considérés comme ayant un « intérêt particulier » ou « stratégique ».

En d'autres termes, (l'article 50) instaure le principe selon lequel toute activité de production de biens et services est ouverte à l'investissement étranger sans obligation d'association avec une société partenaire locale « à l'exclusion des activités d'achat revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique, qui demeurent assujetties à une participation d'actionariat national résident à hauteur de 51 %. »

Celle-ci intervient au moment du Covid-19 où l'Algérie a subi gravement les effets néfastes de l'économie mondiale suite à la propagation de la pandémie.

1.1.2.10 La mise à niveau du code d'investissement aux pratiques internes

Dans ses engagements ayant trait à la relance de l'économie nationale, cependant il a été décidé de réformer en profondeur le cadre législatif et réglementaire régissant l'acte d'investir en Algérie. Cette réforme s'est concrétisée par la promulgation, en date du 24 juillet 2022 de la loi n°22-18¹¹⁸ relative à l'investissement et la publication en date du 18 septembre 2022 de tous les textes d'application y afférent. (Voir annexe n°1)

En plus de la stabilité et de la pérennité affichée clairement au niveau de cette loi, ce texte a permis de mettre à niveau la législation et la réglementation algérienne pour être au diapason des pratiques internationales, en ce sens qu'il a :

- Consacré les principes de la liberté d'investir et la transparence et l'égalité dans le traitement des dossiers d'investissement ;
- Rompu avec les goulots d'étranglement et la bureaucratie qui ont caractérisé jusque-là l'acte d'investir en Algérie à travers notamment la limitation du nombre des intervenants ;

¹¹⁸ La loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement, Journal Officiel n°60 du 18 septembre 2022

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- La création des guichets uniques et d'une plateforme de l'investisseur qui vont accompagner les investisseurs et faciliter les procédures.

Par ailleurs, ce nouveau cadre juridique a introduit plusieurs nouvelles dispositions qui fixent également la vision et les objectifs des pouvoirs publics :

- Les secteurs d'activités prioritaires
- Le développement durable et équilibré du territoire
- La valorisation des ressources naturelles et matières première locales

Les mesures protectionnistes ainsi que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité juridique en matière de droits de propriété intellectuelle constituent de sérieux obstacles à l'investissement.

Jusqu'en 2019, la participation d'un investisseur étranger dans une entreprise algérienne était limitée à 49% et les entrepreneurs étrangers sont contraints de trouver des partenaires locaux pour les appels d'offres publics. Cependant, le gouvernement a éliminé la restriction dite "51/49" qui exigeait une participation majoritaire algérienne dans toutes les nouvelles entreprises l'exigence sera maintenue pour les "secteurs stratégiques".¹¹⁹

À la suite de la promulgation de cette loi, les grandes compagnies pétrolières internationales ont signé des protocoles d'accord avec la société nationale des hydrocarbures Sonatrach. L'Algérie se classe 115e parmi les 132 économies dans l'Indice mondial de l'innovation 2022 et 167e sur 177 pays dans l'Indice de liberté économique 2022.

¹¹⁹ <https://www.oecd-ilibrary.org/> , consulté le 12/05/2023 à 23 :30

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

1.1.3 Les organismes chargés de la promotion des IDE

Plusieurs organismes sont chargés des investissements étrangers en Algérie. La mise en œuvre des avantages accordés par la loi relative au développement des investissements est assurée par le Conseil National de l'Investissement, le Guichet Unique et l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) qui a remplacé l'Agence Nationale du Développement.

1.1.3.1 Le Conseil National de l'Investissement (CNI)

C'est un organisme créé par les dispositions de l'article 18 qui demeurent en vigueur de l'ordonnance n° 01-03 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001¹²⁰ sous l'autorité du chef de gouvernement qui en assure la présidence. Les principales missions de cet organisme sont les suivantes :

- Proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- Proposer l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- Proposer au gouvernement toutes les décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de l'encouragement de l'investissement ;
- Etudier toute proposition et d'institution de nouveaux avantages ;
- L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages ainsi que leur modification et leur mise à jour ;

¹²⁰ Article 18, Titre IV, Décret exécutif n°01-281 du 24/09/2001 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil National de l'Investissement. 102 KMPG Algérie, Op cit, 2001, p.64.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
- L'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputés au fond dédié à l'appui et la promotion de l'investissement ;
- La détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire ;
- Le traitement de toute question en rapport avec l'investissement.

Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membre de ce conseil soit 09, ils assistent en qualité d'observateurs. Le président du conseil d'administration et le directeur générale de l'ANDI.

1.1.3.2 Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement est un établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière qui remplace désormais l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)¹²¹, créée par l'article 6 qui demeure en vigueur de l'ordonnance n° 01-03 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

L'agence est chargée dans le cadre des dispositions transitoires de gérer le portefeuille des investissements déclarés ou enregistrés antérieurement à la date de promulgation de la loi n 22-18 relative à l'investissement selon le décret exécutif n 22-298 signé le 8 septembre 2022. L'Agence en coordination avec les administrations et organismes concernés. est chargée de¹²² :

¹²¹ Décret exécutif n°22-298 du 11 Safar 1444 correspondant au 08 septembre 2022, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

¹²² Le passeport d'investissement, La loi en bref, « Principaux points apportés par la Loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement », Format PDF, p.5

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- Promouvoir et de valoriser en Algérie ainsi qu'à l'étranger, l'investissement et l'attractivité de l'Algérie en relation avec les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger ;
- D'informer et de sensibiliser les milieux d'affaires ;
- D'assurer la gestion de la plate-forme numérique de l'investisseur ;
- D'enregistrer et de traiter les dossiers d'investissement ;
- D'accompagner l'investisseur dans l'accomplissement des formalités liées à son investissement ;
- De gérer les avantages, y compris ceux relatifs au portefeuille des projets déclarés ou enregistrés avant la date de publication de la présente loi ;
- De suivre l'état d'avancement des projets d'investissement.

Il a été créé auprès de l'Agence les guichets uniques suivants :

A- Le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers

À compétence nationale, est l'interlocuteur unique chargé des missions d'accompagnement dans l'accomplissement de toutes les démarches nécessaires à la concrétisation des grands projets d'investissement et des investissements étrangers.¹²³

Ce guichet destiné aux projets de plus de 2 milliards de dinars et aux investissements étrangers jouit de la compétence nationale, il est composé de représentants de l'administration fiscale, des services de l'urbanisme, des services de l'environnement des caisses de sécurité sociale, de l'administration des douanes, du Centre national du registre de Commerce (CNRC), des organismes chargés du travail et de l'emploi. des organismes chargés du foncier destiné à l'investissement ainsi que du Bureau de l'information et de l'orientation.¹²⁴

B- Les guichets uniques décentralisés

Ils sont les interlocuteurs uniques des investisseurs au niveau local. Ils assurent les missions d'assistance et d'accompagnement des investisseurs dans l'accomplissement des formalités relatives à l'investissement. Le guichet unique des grands projets et des investissements

¹²³ Le passeport d'investissement, La loi en bref, Op cit, p 7

¹²⁴ <https://www.aps.dz/economie/> consulté le 12/05/2023 à 00h

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

étrangers et les guichets uniques décentralisés regroupent les représentants des organismes et des administrations directement chargées de l'exécution des procédures liées¹²⁵ :

- À la concrétisation des projets d'investissement ;
- À la délivrance des décisions, autorisations et tout document lié à l'exercice de l'activité en relation avec le projet d'investissement ;
- À l'obtention du foncier destiné à l'investissement ;
- Au suivi des engagements souscrits par l'investisseur.

Nonobstant toutes dispositions contraires les représentants des organismes et des administrations au sein des guichets uniques sont habilités à délivrer dans les délais fixés par la législation et la réglementation en vigueur, l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la concrétisation et l'exploitation du projet d'investissement enregistré au niveau des guichets uniques.

Section 2 : Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie

L'Algérie l'un des pays qui possède des facteurs abondants favorables à l'attractivité des investissements directs étrangers, elle dispose de nombreux atouts majeurs au niveau national à savoir des ressources naturelles abondantes, une proximité géographique aux marchés potentiels et une situation économique en nette amélioration. Ces atouts représentent des avantages comparatifs et une force pour le pays qui permet d'attirer les investisseurs étrangers.

Les États sont le moteur des politiques économiques, notamment par leur attractivité vis-à-vis de la concurrence stimulée par la mondialisation, assurent un environnement sain. Avantageuse pour les investisseurs étrangers et locaux, elle attire un maximum d'investissements directs étrangers, assure son développement et permet de dynamiser l'économie.

« Il doit (l'État) concentrer son effort, celui des plus hauts responsables politiques comme celui de son administration à faciliter l'implantation des projets industriels sans distinguer leur

¹²⁵ BEKIHAL Mohamed, « Les investissements directs étrangers en Algérie », Mémoire de magister en économie, Economie Internationale, Université d'Oran, 2013, p.111, Format PDF, Disponible sur : www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FSC/Magister/TH4112.pdf, consulté le 18/09/2017.

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

origine nationale [...] L'État doit veiller à la transparence des procédures légales et réglementaires et à l'absence de toute discrimination entre les investisseurs étrangers et locaux »¹²⁶.

Dans cette section nous expliquerons les différents facteurs qui poussent les investisseurs étrangers à investir en Algérie, ainsi que les opportunités d'investissement les plus intéressantes dont dispose le pays permettant d'attirer le plus d'IDE.

2.1 Les facteurs d'attractivité en Algérie

L'Algérie dispose de plusieurs atouts pour attirer les investisseurs étrangers, qui devrait propulser l'économie algérienne dans les premiers rangs des IDE. Les principaux sont les suivants :

2.1.1 Disponibilité des ressources naturelles et politique proactive de mise en valeur

La disponibilité des ressources naturelles est un atout important pour l'économie nationale et devrait pouvoir jouer un rôle géostratégique dans la région. En fait, l'Algérie est un grand exportateur d'hydrocarbures (pétrole et gaz) se classant au 15^e rang mondial. En termes de réserves mondiales de pétrole (45 milliards de tonnes d'équivalent pétrole prouvé), elle se classe au 12^{ème} rang pour les exportations et au 18^{ème} pour la production. La capacité de raffinage peut atteindre 22 millions de tonnes/an.¹²⁷

L'année 2004, la production de pétrole était de 1.9 million de barils par jour. En termes de gaz naturel, l'Algérie se classe au septième rang mondial en termes de ressources prouvées cinquième en production et troisième en exportations.¹²⁸

¹²⁶ Michalet Charles Albert : « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », *Economica*, 1999, p. 107-108.

¹²⁷ <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>, (2013).

¹²⁸ Mme Kaci CHAOUACH Titem « Les facteurs d'attractivités des investissements directs étrangers en Algérie aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », en vue de l'obtention du Diplôme Master en sciences économiques, Université MOULOUD MAMIMERI de TIZI-OUZOU, p135

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

L'Algérie s'est classée en 2013 18ème producteur de pétrole, 12ème exportateur de pétrole, 5ème producteur et 3ème exportateur de gaz, 3ème fournisseur de l'Union Européenne en gaz naturel et en énergétique total.¹²⁹

En effet plus de 60 contrats d'exploration ont été signés depuis 1992 entre la compagnie nationale SONATRACH et des compagnies pétrolières sans compter les derniers appels et attribution mise en œuvre dans l'activité d'exploitation sous la forme de contrat de partage de production, le partenariat ne se limite pas à ce domaine' il se prolonge en aval par la création des sociétés mixtes dans les activités de services de maintenance et d'engineering.¹³⁰

2.1.2 La taille du marché algérien

La taille du marché est l'un des déterminants les plus importants de l'IDE, généralement mesuré par le PIB par habitant. Plusieurs études ont montré que la croissance du PIB est associée à une augmentation des entrées d'investissements directs étrangers dans le pays hôte.

Selon les statistiques du Fonds monétaire international, le PIB par habitant de l'Algérie est passé de 5 606 dollars en 2013 à 5 886 dollars en 2014. L'augmentation des revenus est un signe d'augmentation de la taille du marché et du pouvoir d'achat, de sorte que l'Algérie a un revenu par habitant très élevé indiquant un très grand marché.¹³¹

2.1.3 Abondance des ressources humaines

L'Algérie a en sa possession un réservoir de ressource humaine important forme de 75 % de la population algérienne en âge de formation, de plus l'éducation et la formation ont toujours été une préoccupation de l'État algérien.

En effet, depuis son indépendance, l'Algérie a opté pour une école gratuite et obligatoire. Grâce à un effort budgétaire soutenu et des investissements importants environ le quart de son budget global (fonctionnement et équipement), l'Algérie assure aujourd'hui l'accès à l'école à environ

¹²⁹ CNUCED, « Examen de la Politique de l'Investissement, Algérie », Op.cit, p.7.

¹³⁰ Mlle Chiker Lydia « L'impact des IDE sur la croissance en Algérie », en vue de l'obtention du Diplôme en Master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, p.47

¹³¹ ANDI investir en Algérie.2010. p.14

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

98% des enfants ayant atteint l'âge d'aller à l'école et maintient un taux de scolarisation supérieur à 85% des enfants âgés de 6 à 14 ans¹³², ainsi on a chaque année

- 680 5235 inscrits au collège ;
- 464 000 inscrites en formation professionnelles ;
- 939 000 inscrits à l'université ;
- +120 000 diplômés universitaires en moyenne issus de +80 établissements ;
- 190 000(en moyenne) diplômés de formation professionnelle issus de 658 établissements.
- 40% comme taux annuel moyen de réussite aux baccalauréats.

2.1.4 Développement des infrastructures

Toutefois, l'État algérien a fourni des efforts, il a inscrit le développement des infrastructures comme option stratégique durant l'année 2000, la construction de son image, à la suite d'une régression économique sur une longue période gravée par une instabilité politique et sociale a été la raison principale de renouvellement d'intérêt pour les infrastructures.

La volonté du gouvernement s'est traduite dans le plan de soutien à la croissance économique (PSRE) de 2002-2004 et le plan complémentaire de soutien de croissance (PESC) DE 2005-2009, avec une enveloppe globale dépassant les 180 milliards de dollars. Les dépenses d'investissement public devenues importantes placent l'État algérien dans un statut d'État développeur par rapport aux années passées et le financement de ces grands projets d'infrastructures n'implique pas d'endettement public puisque la fiscalité pétrolière y fait face¹³³.

L'Algérie dispose ainsi d'une tissu infrastructure assez importante décrit comme suit :

- Un réseau routier de plus 107 000 km de routes
- Un réseau de voies ferrées de 4700 km situées en général le long de cote et desservant les principales villes portuaires ;

¹³² Idem, p.15

¹³³ ANDI investir en Algérie, 2010.Op cit, p.17

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

- Les ports marchands et multiservices dont 2 spécialisés dans l'exportation des hydrocarbures 35 ports de pêche. 31 aéroports ouverts au transport aérien, dont 14 aéroports internationaux.

Le programme complémentaire de support à la croissance (PCSC) concerne l'ensemble des modes de transport (autoroutier, routier, urbains, ferroviaire, aéroportuaire) ainsi que d'autres infrastructures d'accompagnement (administration, formation et informatique). Comme aussi la question des infrastructures maritimes occupe une place très impotente dans la politique de gouvernement.¹³⁴

2.1.5 Les conditions économiques

Pour relancer son économie, l'Etat algérien a mis en place des politiques de développement et des stratégies sectorielles ambitieuses, ses actions sont résumées par l'ANDI comme suit¹³⁵ :

- La nouvelle politique de relance industrielle mettant en avant 12 filières stratégiques telles que la sidérurgie et la métallurgique, les liants hydrauliques, l'électrique et l'électroménager la chimie industrielle, la mécanique et l'automobile, la production pharmaceutique, l'aéronautique, la construction et la réparation naval, le textile et l'habillement mais aussi la sous-traitance.
- Le programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (solaire, thermique, biomasse et éolienne) visant la production de 22 000 MW à l'horizon 2030 ;
- Le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT ;
- Le programme de renouveau agricole et rural ;
- Schémas directeurs de développement des activités de pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2025 ;
- Coûts des facteurs de production compétitifs.

¹³⁴ Idem

¹³⁵ <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>, consulté le 13/05/2023 à 9h

2.2 Les opportunités d'investissement en Algérie

L'Algérie dispose de nombreux atouts majeurs au niveau national à savoir des ressources naturelles abondantes, une proximité géographique aux marchés potentiels. Ces atouts représentent des avantages comparatifs et une force pour le pays qui permet d'attirer les investisseurs étrangers.

2.2.1 Les avantages comparatifs au niveau sectoriel

La tendance générale des opportunités d'investissements, en Algérie, est représentée dans la carte des investissements en méditerranée préparée par ANIMA en octobre 2009¹³⁶. En effet, la liste est beaucoup plus diversifiée et couvrent plusieurs secteurs considérés prioritaires en Algérie en donnant ainsi les différents secteurs stratégiques et les opportunités qui en découlent :

2.2.1.1 Hydrocarbures, énergie et mines

Exploitation gazière (nouveaux gisements et amélioration des rendements), construction de gazoducs, production et distribution d'électricité (gaz, énergies, renouvelables), exploitation minière ;¹³⁷

2.2.2.2 Pétrochimie et engrais

Production de plastiques, résines, élastomères et autres fibres textiles, production et exploitation d'urée, extraction de phosphate, transformation en acide phosphorique et production de fertilisants ;¹³⁸

¹³⁶ Ministère du commerce, « Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud-est de la Méditerranée, évaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », Alger, Novembre 2009, p.167.

¹³⁷ Idem, p.169

¹³⁸ Idem, p.171

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

2.2.2.3 Métallurgie, sidérurgie et matériaux de construction

Réalisation d'équipements de charpente, de chaudronnerie et de mécanique lourde, production et exploitation d'aluminium, de zinc, de plâtre et de ciment (y compris des nouvelles gammes : ciment blanc, ciment prise mer, ciment a prise rapide) ;

2.2.2.4 Agriculture, agroalimentaire et pêche

Production de céréales, lait, pomme de terre, viandes blanches et ovines (marché domestique), vin, huile d'olive (exportation), transformation et conditionnement, acquisition et réparation d'équipements de pêche, soutien à la production halieutique (chaîne de froid, transformation, distribution) ;¹³⁹

2.2.2.5 Médicaments, soins vétérinaires et médicaux

Fabrication, conditionnement, importation en gros et distribution en gros et au détail de médicaments, traitements vétérinaires, matériel médical ;¹⁴⁰

2.2.2.6 Industrie électrique et électronique

Production et exportation de câbles électriques, de composants électroniques et d'électroménagers, électronique de spécialité (pièces détachées pour les industries automobiles, aéronautiques et militaire), développement de panneaux solaires et de centrales électriques ;

2.2.2.7 Technologie de l'information et de la communication (TIC)

Construction et exploitation de réseaux de télécommunication (mobile, fixe, internet...), développement des services TIC ;¹⁴¹

¹³⁹ Ministère du commerce, « Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud-est de la Méditerranée, évaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », Op cit, 173

¹⁴⁰ Idem, P.173

¹⁴¹ Idem, p.174

Chapitre III : La politique d'attractivité des IDE en Algérie

2.2.2.8 Industrie automobile et mécanique

Distribution de véhicules de marques étrangères, production de câbles, faisceaux de câbles..., assemblages automobiles, construction et réparation navale.

2.2.2.9 Tourisme

Equipements de tourisme balnéaire, saharien, urbain d'affaires, de soins culturels, de niche (golfe, raid), rachat, développement et gestion d'hôtels et équipements, formation, tours organisés, promotion.

2.2.2.10 Aménagement et habitat

Production d'eau, construction et gestion d'équipements publics et de réseaux (eau, électricité, gaz...), assainissement (solide et liquide), construction de logements ;

2.2.2.11 Transports

Réhabilitation et extension des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aériennes, gestion de ports et aéroports.¹⁴²

¹⁴² Ministère du commerce, « Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud-est de la Méditerranée, évaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », Op cit, P.175

Conclusion

La politique de l'investissement adoptée par l'Algérie a évolué au rythme de réformes successives opérées à travers des mesures destinées, à libéraliser progressivement le régime du capital privé national et étranger. Sous l'impulsion du FMI et de la banque mondiale, ce mouvement de libéralisation s'est accéléré pour finir par donner corps aux maîtres mots de ces institutions "laisser-faire le marché, s'insérer dans les échanges internationaux, libéraliser les flux de marchandises et de capitaux".

Nous avons présenté dans ce chapitre la politique d'attractivité de l'Algérie à travers ses forces et faiblesses. Au terme de notre analyse du cadre d'investissement en Algérie, nous constatons que le pays mène une politique ouverte vis-à-vis des IDE ces dernières années, ceci, à travers son dispositif réglementaire à même d'attirer les IDE. Dans sa recherche à attirer les investissements étrangers, l'Algérie mène des politiques d'incitation générales qui se rapportent à la promotion, à la facilitation et au soutien développé et des politiques d'incitations spécifiques qui concernent les avantages qu'offre le code des investissements algérien.

Le pays regorge d'opportunité d'investissement dans divers secteurs encore inexploités. C'est notamment le cas du tourisme, des mines, de l'agroalimentaire, de l'électronique, du secteur bancaire et financier et des NTIC.

La diversification de l'économie algérienne est un impératif et de plus en plus urgente avec la baisse des recettes des hydrocarbures et ainsi des revenus du pays. Plusieurs investisseurs ont été attirés par les opportunités qu'offre l'économie algérienne aux investisseurs étrangers et d'autres ont préféré ne pas franchir les frontières algériennes.

Chapitre IV

L'impact de la « crise Covid-19 » sur les IDE en Algérie

Introduction

La crise du COVID-19 qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé et les conséquences sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux. Depuis que la propagation de la nouvelle pandémie apparue en décembre 2019, l'économie mondiale a été frappée par un choc sans précédent qui a perturbé le paradigme économique. En fait, les mesures de confinement ont nui à l'activité économique dans presque tous les pays, comme en témoigne l'évolution de certains indicateurs économiques.

Par ailleurs, l'Algérie n'a pas été épargnée par cette maladie, la crise sanitaire a obligé les autorités algériennes à prendre des mesures préventives afin de réduire la propagation du virus qui a causé de graves conséquences tels que l'arrêt de plusieurs activités commerciales.

Les prix des hydrocarbures ont été fortement impactés par la pandémie et ont connu une baisse significative, due à la diminution de la demande mondiale de l'énergie, la chose qui a perturbé l'économie algérienne qui tire près de 95% de ses revenus d'exportation des hydrocarbures et qui a eu un impact négatif sur le budget de l'Etat.

Selon l'OCDE¹⁴³, les investissements directs étrangers ont chuté d'au moins 30% au niveau mondial pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019. Pour l'Algérie, le flux des IDE a enregistré une baisse de 19% avec seulement 1.1 milliards de dollars captés en 2020 contre 1.382 milliards de dollars en 2019 a souligné la Conférence des Nations Unis sur le Commerce et Développement (CNUCED).¹⁴⁴

Après avoir présenté le cadre théorique des IDE en Algérie, nous procédons à une analyse empirique. Afin d'évaluer l'impact du Covid-19 sur les investissements directs étrangers en Algérie. Nous adapterons une approche qui consiste à estimer un modèle VAR. Il nous permet d'analyser l'impact des variables macroéconomiques.

Pour cela, on a décomposé le chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à mettre en évidence comment l'économie algérienne a fait face à la pandémie, la seconde présentera les variables choisis ainsi qu'une étude graphique des séries. Pour la troisième

¹⁴³ OCDE, juin 2020, P.12

¹⁴⁴ <https://www.algerie-eco.com/>, consulté le 15/05/2023 à 15h

section, nous présenterons une analyse statistique qui représentera les résultats de l'estimation du modèle VAR. ainsi que ses différents tests.

Section 1 : L'économie algérienne face à la crise du Covid-19

Dans son rapport de conjoncture sur l'économie algérienne à l'automne 2020, le groupe de la Banque Mondiale (BM) pour la région MENA¹⁴⁵ a établie sur la base de données disponibles sur la scène économique un constat sur les agrégats macroéconomiques de l'Algérie en pleine pandémie de la Covid-19, faisant ressortir une situation économique difficile à laquelle les autorités ont tenté bien que mal de faire face.

La pandémie a frappé l'Algérie au moment de la formation d'un nouveau gouvernement chargé de conduire des réformes politiques et économiques et de rééquilibrer les finances publiques.

La crise sanitaire a impacté l'activité économique dans son ensemble, de nombreuses entreprises ont dû faire face à leurs charges fixes (salaires, charges financières, impôts et taxes) sans qu'ils aient eu la possibilité générer du chiffre d'affaires du fait des mesures de confinement. La plupart des entreprises se sont retrouvées avec un important problème de trésorerie et une difficulté à financer leur besoin de fonds de roulement (BFR). Des mesures économiques ont donc été nécessaires de manière préserver l'activité économique et les emplois de ces entreprises.¹⁴⁶

Cette section consiste à donner une vision générale sur l'économie algérienne en plein Covid-19, ainsi que les mesures prises pour faire face.

¹⁴⁵ Nation Unies Algérie, « Analyses rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie », juillet 2020, P.6

¹⁴⁶ <https://www.banquemondiale.org/>, consulté le 15/05/2023 à 16 :13

1.1 L'économie algérienne phase Covid-19

L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la COVID-19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%). De toutes les matières premières cotées en bourse, le pétrole est celui qui a subi le plus l'effet du COVID-19.¹⁴⁷

Bien que le bilan sanitaire en termes de nouveaux cas et de décès en Algérie reste moyen en le comparant aux autres pays, la crise du Covid-19 a engendré un naufrage du système de santé algérien, un choc social et une urgence sur le plan économique.

Les mesures de confinement prises par l'Etat ont accentué le ralentissement de la vie économique ont touché tous les secteurs économiques en les impactant à des degrés différents.

On constate selon les données de l'Organisation des Nations Unies 2020¹⁴⁸, que les entreprises publiques ont subi des pertes importantes qui menacent leur situation financière, la SNTF (entreprise de transport ferroviaire) et le groupe algérien de transport maritime ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires. L'arrêt des déplacements internationaux a cloué au sol pratiquement tous les appareils d'Air Algérie et Tassili air line, le déficit de la première entreprise est estimé à 270 millions de dollars US pour la deuxième, il est évalué à 800 millions DA par mois. De ce fait, les dirigeants de ces entreprises ont envisagé des réductions de salaires de l'ordre 40 % au courant de l'année 2021.

Le réseau urbain et suburbain au niveau de la capitale a perdu 30 % de ses revenus, le secteur touristique (hôtellerie et agence de voyage) a subi une perte équivalente à 27 milliards de dinars par mois.

Le secteur énergétique lui aussi n'a pas été épargné par la crise, le total de ses pertes s'élève à 10 milliards US pour l'entreprise Sonatrach et 466 millions de dollars pour Sonelgaz et Naftal, une réduction des effectifs a été envisagée par ces entreprises.

¹⁴⁷ Premier ministre, « plan de relance économique », 28 Décembre 2020, P.20

¹⁴⁸ ONU (2020), analyse rapide de l'impact socio-économique du covid-19 sur l'Algérie

Quant aux PME privées, 60 % ont fermé leurs portes dès le début du confinement en mars 2019, 70 % des travailleurs indépendants ont arrêté leur activités¹⁴⁹.

Les secteurs les plus touchés par la fermeture totale donc sont ceux concernant l'hôtellerie, les cafés et la restauration avec une baisse de l'ordre de (-2.7%), l'industrie manufacturière et les transports (- 4.8 %), l'administration publique (2.9 %) et les services aux ménages (1.8%)¹⁵⁰.

Il convient de noter que le secteur agricole, l'agroalimentaire, le secteur du matériel médical et pharmaceutique n'ont pas été affectés et le commerce en ligne a enregistré une demande croissante. Pour éviter leur faillite, le gouvernement s'est intervenu financièrement pour alléger leurs difficultés temporaires de trésorerie.

La crise sanitaire a engendré des pertes d'emploi substantielles, le secteur public n'a pratiquement pas procédé aux licenciements des travailleurs et leur salaire continue à être versé même en étant confinés, ce qui n'est pas le cas des travailleurs du secteur privé. En effet près de 400 000 travailleurs ont vu leur nombre d'heures de travail se réduire, près de 50 000 autres se sont retrouvés au chômage total ou partiel et 180 000 accusent des retards dans la perception de leurs salaires.

L'agence nationale de l'emploi (ANEM) a enregistré une baisse d'offre d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi a chuté jusqu'à 8579 en Avril 2020 alors qu'il était de 67872 en début d'année. Les conséquences étaient trop sévères aussi notamment pour les travailleurs informels qui n'ont ni de revenu ni de protection sociale.

1.2 Mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux défis économiques liés au COVID-19

Pour tenter de restreindre l'impact de la pandémie, le gouvernement a initié plusieurs mesures à savoir :

- Desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées (Loi des 51% 49%. Droit de Préemption) ;
- Le maintien des subventions et la réduction du budget d'investissement de 20% ;
- La suppression de TVA pour les intrants dans certains secteurs ;
- Le report d'échéanciers bancaires et fiscaux ;

¹⁴⁹ OIT (2020), le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition Estimations actualisées et analyses

¹⁵⁰ Banque mondiale (2020), la note de conjoncture sur l'Algérie faite par la Banque mondiale. Automne 2020

- La remise en place d'un impôt sur la fortune pour une meilleure redistribution des richesses ;
- La subvention directe de certaines chaînes d'approvisionnement de produits clefs afin d'assurer une alimentation permanente de la population ;
- L'instruction des groupes publics à augmenter leur production, notamment de biens alimentaires ;
- L'autorisation d'importation de biens d'équipements usagés ;¹⁵¹

Section 2 : présentation et analyse graphique des séries de données

Cette section se focalise sur la présentation des variables à utiliser dans notre modèle et sur une analyse descriptive, en traçant des graphiques pour chacune des variables.

Comme toute méthode d'analyse, l'économétrie s'appuie sur un certain nombre de variables qui lui sont propres. Les principaux ingrédients d'un modèle économétrique sont les variables à expliquer et les variables explicatives, les perturbations et les paramètres.

2.1 Le choix des variables

Dans notre travail, nous avons essayé de choisir au mieux les variables explicatives qui sont en corrélation directe avec les investissements directs étrangers, et pour cela nous avons retenus :

- Le Produit Intérieur Brut (PIB), car il reflète les caractéristiques internes de l'économie, (variable explicative) ;
- Investissement Direct Etranger (IDE), qui est l'importante variable sur laquelle se base notre étude (variable expliquée) ;
- Le Taux de Change (TCH), le taux de change constitue un instrument d'ajustement de la politique monétaire et commerciale d'un pays. La croissance de son niveau d'équilibre représente des lors un défi considérable ;
- L'Inflation (INF), Le taux d'inflation est mesuré par rapport à l'indice des prix à la consommation. Elle représente la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.
- Les Exportations (EXP), elle représente la capacité des pays d'accueil à utiliser l'IDE pour accroître leurs exportations à court et moyen terme.

¹⁵¹ Analyse rapide de l'impact socio- économique du covid- 19 sur l'Algérie, Nation unies Algérie, juin 2020, p 18

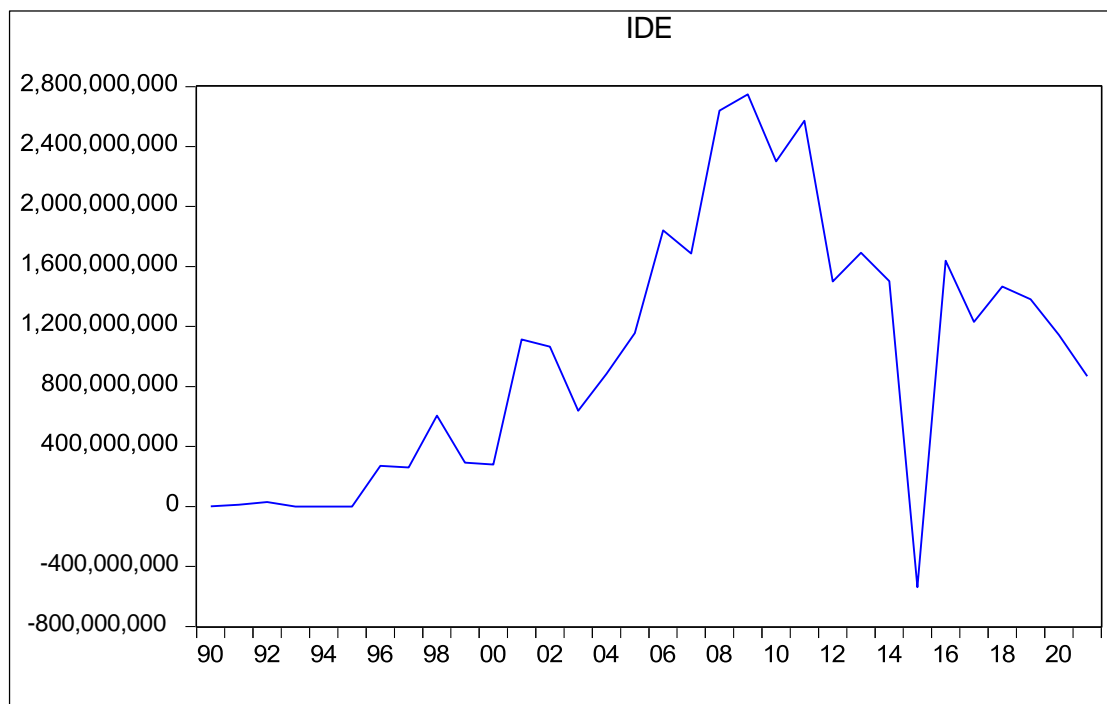
- La Covid-19 (Covid), c'est la variable indicatrice

2.2 Analyse graphique des variables

La première étape faite avant l'analyse d'une série temporelle, étant l'observation de la représentation graphique, cette représentation nous fournit une idée globale mais non décisive sur la nature et les caractéristiques du processus (tendance, stationnarité).

2.2.1 Investissement Direct Etranger

Graphe n°1 : Evolution de la série (IDE)

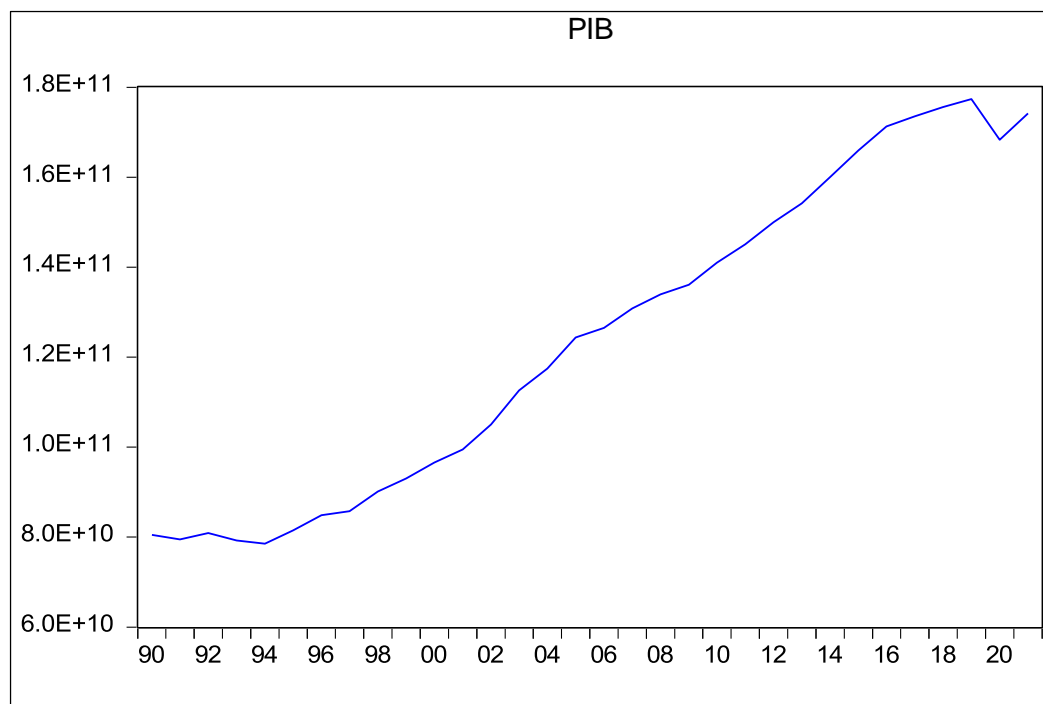


Source : Etablie d'après le logiciel Eviews9 utilisant les données de la banque mondiale

À partir du graphe ci-dessus, on remarque bien une méfiance au début de 1990 vis à vis du capital étranger. Ensuite à partir de 1996, ils ont progressé avec quelques irrégularités pour atteindre un pic de 2760000000 US\$ en 2009. Depuis cette date, les flux des IDE ont commencé à baisser pour atteindre un premier désinvestissement de -537792921 US\$ en 2015. Cette chute est la conséquence du ralentissement des investissements dû à la baisse drastique des prix du pétrole en 2014. Entre 2016 et 2018, les IDE ont connu une reprise d'une manière timide, pour baisser encore une fois à partir de la fin de l'année 2019 due à la crise sanitaire du Covid-19.

2.2.2 Le produit Intérieur Brut

Graph n° 2 : Evolution de la série PIB



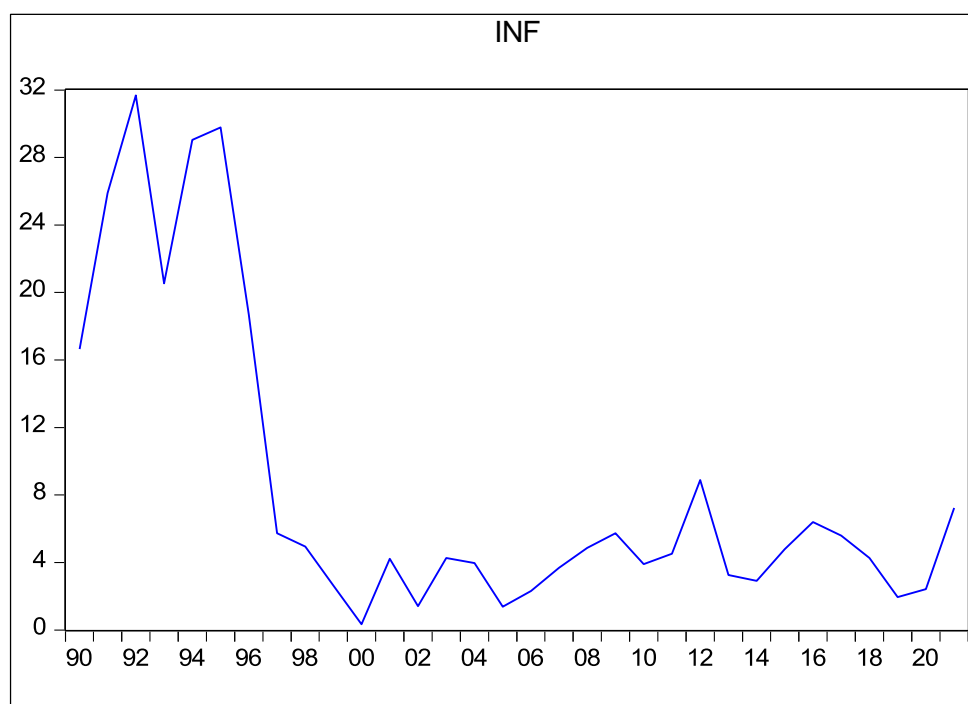
Source : Elaboré d'après le logiciel Eviews9 utilisant les données de la banque mondiale

À partir du graphique ci-dessous, On constate une évolution progressive entre la période 1990 et 2019 due aux recettes pétrolières.

En fin 2019, on remarque une baisse du PIB en raison de la pandémie qui a touché le pays, la fin de l'année de 2020 a été marqué par une amélioration progressive remarquable du PIB pour la période post-covid.

2.2.3 L'inflation

Graph n° 3 : Evolution de la série INF

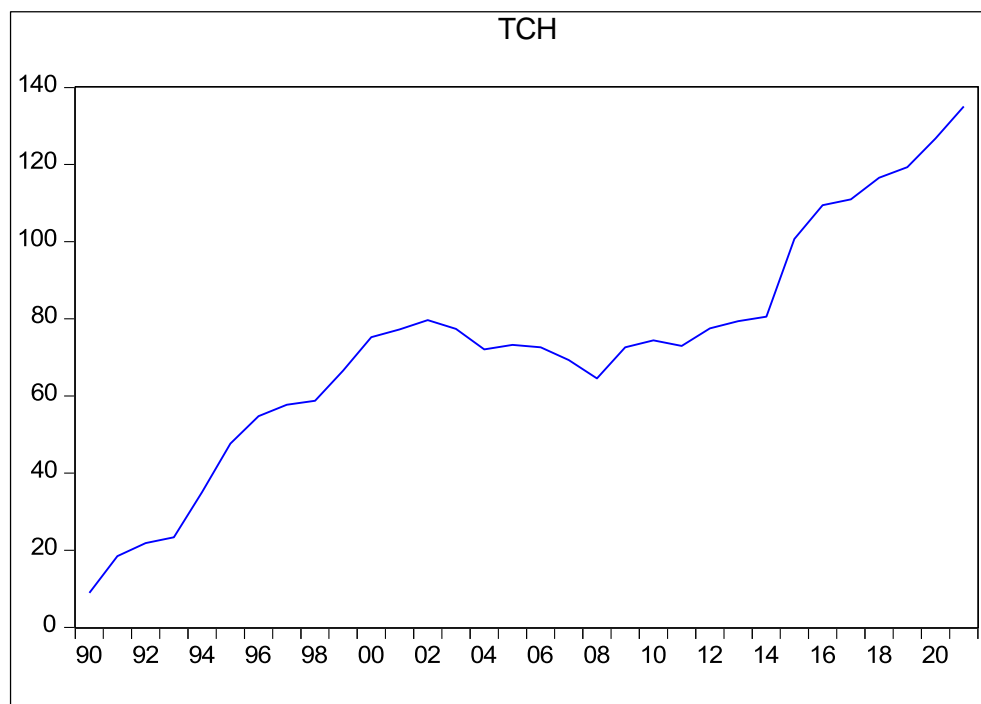


Source : Elaboré d'après le logiciel Eviews9 utilisant les données de la banque mondiale

D'après la représentation graphique ci-dessous, on remarque que le taux d'inflation en Algérie varie d'une année à un autre, les plus fortes progressions ont été observées pendant les années 1994 et en 1991 de 48.89% et 53.78%. Cette variation haussière est due notamment à une hausse relativement importante des prix des biens alimentaires en suite ces dernières années, il y a une baisse avec quelques irrégularités.

2.2.4 Le Taux de Change

Graph n°4 : Evolution de la série TCH



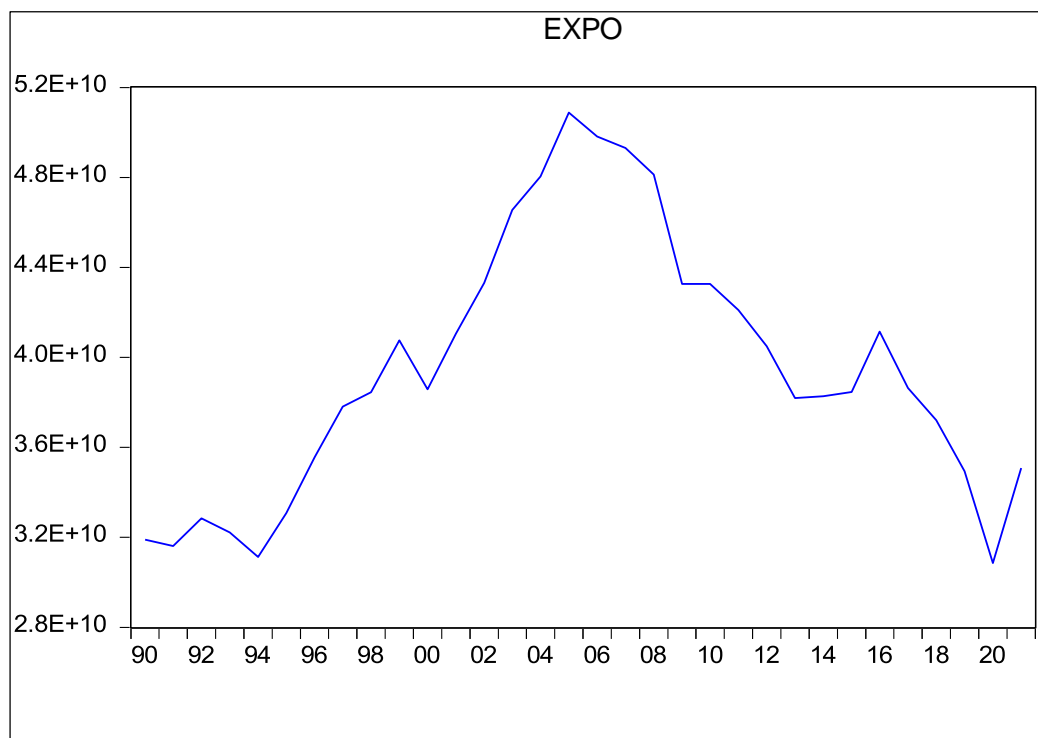
Source : Elaboré d'après le logiciel Eviews9

À partir du graphique ci-dessous, nous constatons que l'évolution du taux de change a connu plusieurs étapes tout au long de la période considérée (1990-2021).

- La période (1991-2002), le taux de change a évolué d'une manière exponentielle, en passant de 18.47% en 1991 à 79,68% en 2002.
- La période (2003-2008), le taux de change a connu baisse suite l'augmentation des recettes de la fiscalité pétrolière, il est passé de 77.39% en 2003 à 64,58% en 2008.
- La période (2009-2021), durant cette période, le taux de change a fortement augmenté en passant de 72,65% à 116,59%.

2.2.5 Les exportations

Graph n° 5 : Evolution de la série EXPO

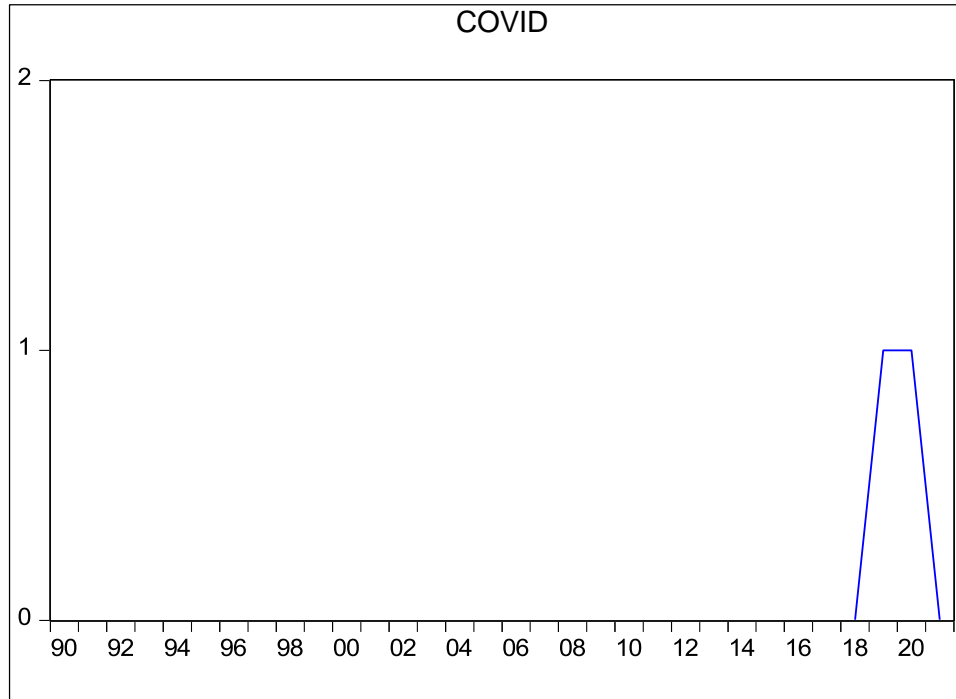


Source : Elaboré d'après le logiciel Eviews9 utilisant les données de la banque mondiale

Le graphe ci-dessous nous permet de distinguer que la série des exportations indique des périodes de hausse et de baisse, très instables, cela est dû principalement aux prix des hydrocarbures qui représentent plus de 95% des exportations du pays. De ce fait, on remarque deux grandes évolutions, une tendance à la hausse marquée durant la période 1990-2005, et toutefois on remarque une dépréciation qui se maintient de 2005 jusqu'à 2019, ainsi une légère augmentation commence à se faire remarquer progressivement fin 2020.

2.2.6 La Covid-19

Graph n° 6 : Evolution de la série Covid



Source : Elaboré d'après le logiciel Eviews9 utilisant les données de la banque mondiale

La présence du Covid-19 n'a eu lieu qu'en fin 2019, le graph ci-dessous nous permet de voir que la Covid-19 est en forte progression en 2019 pour stagner en 2020, ensuite on remarque la dépréciation de la série pour être nulle fin 2021.

Section 3 : Etude économétrique sur l'impact du « COVID-19 » sur les IDE en Algérie avec le modèle VAR

Cette section est subdivisée en deux volets : l'approche classique et l'approche récente. Toutefois, l'analyse de la stationnarité est indispensable.

3.1 Etude de la stationnarité des séries

Pour toute analyse d'étude statistique, on doit d'abord vérifier les caractéristiques aléatoires de chaque série commençant par la détermination d'ordre d'intégration. Ensuite l'application de test de Dickey- Fuller. Dans le logiciel Eviews9 l'ordre d'intégration est déterminé automatiquement, donc on passe directement à l'application du test ADF.

3.1.1 L'application du test Dickey Fuller

Tableau n°6 : Test ADF

| SERIE | TYPE DE MODELE | | PROBABILITE | ADF _{CAL} | ADF _{TAB} | RESULTATS |
|-------|-----------------------------|----------|-------------|--------------------|--------------------|--|
| IDE | LEVEL | Modèle 3 | 0.2689 | 1.1279 | 2.78 | Le modèle (IDE) est stationnaire et de type TS(0) |
| | | Modèle 2 | 0.0576 | 1.9768 | 2.54 | |
| | | Modèle 1 | 0.0306 | -2.2774 | -1.95 | |
| INF | LEVEL | Modèle 3 | 0.4098 | -0.8368 | 2.78 | Le modèle (INF) est stationnaire et de type DS(1) |
| | | Modèle 2 | 0.3925 | 0.8679 | 2.54 | |
| | | Modèle 1 | 0.1600 | -1.4408 | -1.95 | |
| | 1 ^{ère} différence | Modèle 3 | 0.2720 | 1.1212 | 2.78 | |
| | | Modèle 2 | 0.4899 | -0.6996 | 2.54 | |
| | | Modèle 1 | 0.0000 | -5.5492 | -1.95 | |
| EXPO | LEVEL | Modèle 3 | 0.1574 | -1.4529 | 2.78 | Le modèle (EXPO) est stationnaire et de type DS(1) |
| | | Modèle 2 | 0.1857 | 1.3555 | 2.54 | |
| | | Modèle 1 | 0.9515 | 0.0613 | -1.95 | |
| | 1 ^{ère} différence | Modèle 3 | 0.1176 | -1.6164 | 2.78 | |
| | | Modèle 2 | 0.7726 | 0.2917 | 2.54 | |

Chapitre IV : L'impact de la « crise Covid-19 » sur les IDE en Algérie

| | | | | | | |
|--|--|----------|--------|---------|-------|--|
| | | Modèle 1 | 0.0002 | -4.2071 | -1.95 | |
|--|--|----------|--------|---------|-------|--|

- Pour le modèle PIB :

Après avoir testé la tendance, nous l'avons trouvé non significative, nous avons ainsi passé à l'estimation du modèle 2. Le résultat de l'estimation de ce modèle est donné dans le tableau suivant :

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.450026 | 0.0014 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.670170 | |
| 5% level | -2.963972 | |
| 10% level | -2.621007 | |

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/09/23 Time: 22:12
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|------------|-------------|------------|-------------|--------|
| D(PIB(-1)) | -0.814584 | 0.183051 | -4.450026 | 0.0001 |
| C | 2.61E+09 | 7.82E+08 | 3.342942 | 0.0024 |

| | | | |
|--------------------|-----------|-----------------------|----------|
| R-squared | 0.414259 | Mean dependent var | 2.29E+08 |
| Adjusted R-squared | 0.393340 | S.D. dependent var | 4.00E+09 |
| S.E. of regression | 3.12E+09 | Akaike info criterion | 46.62295 |
| Sum squared resid | 2.72E+20 | Schwarz criterion | 46.71637 |
| Log likelihood | -697.3443 | Hannan-Quinn criter. | 46.65284 |
| F-statistic | 19.80273 | Durbin-Watson stat | 2.013618 |
| Prob(F-statistic) | 0.000124 | | |

Test de la constante

$H_0 : C=0$

$H_1 : C \neq 0$

$T_c = |3.34| > T^{ADF}$, donc on accepte $H_1 : C \neq 0$, la constante est significative. On passe au test de ϕ

Test de ϕ :

Chapitre IV : L'impact de la « crise Covid-19 » sur les IDE en Algérie

$H_0 : \phi = 1$

$H_1 : \phi < 1$

$T\phi = -4.450026 < T^{ADF} (5\%) = - 2.96$ on rejette $H_0 \phi = 1$, le processus est stationnaire

Le processus PIB est intégré d'ordre 1 ; Donc, EXPO→I (1)

- Pour le modèle TCH :

L'Application du test ADF, modèle 3, sur la série TCH donne les résultats de l'estimation sous eviews9, sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau n°7 : application du test ADF sur la série TCH

| | | | | |
|---|-------------|-----------------------|------------------|----------|
| Null Hypothesis: TCH has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 6 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | | |
| | | | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | -3.532194 | 0.0575 |
| Test critical values: | 1% level | | -4.374307 | |
| | 5% level | | -3.603202 | |
| | 10% level | | -3.238054 | |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values. | | | | |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(TCH) Method: Least Squares Date: 06/09/23 Time: 22:18 Sample (adjusted): 1997 2021 Included observations: 25 after adjustments | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| TCH(-1) | -0.508376 | 0.143926 | -3.532194 | 0.0028 |
| D(TCH(-1)) | 0.387710 | 0.185597 | 2.088992 | 0.0530 |
| D(TCH(-2)) | -0.015859 | 0.198248 | -0.079996 | 0.9372 |
| D(TCH(-3)) | 0.411888 | 0.188684 | 2.182956 | 0.0443 |
| D(TCH(-4)) | 0.196682 | 0.214981 | 0.914880 | 0.3738 |
| D(TCH(-5)) | 0.413121 | 0.190686 | 2.166502 | 0.0457 |
| D(TCH(-6)) | 0.515781 | 0.212185 | 2.430810 | 0.0272 |
| C | 9.914210 | 4.494843 | 2.205686 | 0.0424 |
| @TREND("1990") | 1.472867 | 0.373870 | 3.939515 | 0.0012 |
| R-squared | 0.617047 | Mean dependent var | | 3.212605 |
| Adjusted R-squared | 0.425570 | S.D. dependent var | | 5.439373 |
| S.E. of regression | 4.122563 | Akaike info criterion | | 5.944540 |
| Sum squared resid | 271.9284 | Schwarz criterion | | 6.383335 |
| Log likelihood | -65.30675 | Hannan-Quinn criter. | | 6.066243 |
| F-statistic | 3.222572 | Durbin-Watson stat | | 2.119545 |
| Prob(F-statistic) | 0.022127 | | | |

Test du trend :

$H_0 : B=0$

$H_1 : B \neq 0$

$T_b = |3.93| < T^{ADF} = 2.78$, on rejette $H_0 : B=0$, la tendance est significative.

On passe au test de ϕ

Test du ϕ :

$H_0 : \phi = 1$

$H_1 : \phi < 1$

$T_\phi = -3.5121 > T^{ADF}(5\%) = -3.60$; on rejette $H_1 \phi = 1$, le processus est un TS. Il convient de le stationnariser en retranchant la tendance de la série TCH par la méthode des MCO :

- L'estimation de l'équation de la tendance (par les (MCO),

Les résultats de l'estimation sont donnés dans la figure ci-après :

Figure n°8 : Estimation de la tendance

Dependent Variable: TCH
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:33
 Sample: 1990 2021
 Included observations: 32

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| C | 25.68562 | 4.195626 | 6.122000 | 0.0000 |
| @TREND("1990") | 3.042184 | 0.232553 | 13.08170 | 0.0000 |
| R-squared | 0.850843 | Mean dependent var | | 72.83947 |
| Adjusted R-squared | 0.845872 | S.D. dependent var | | 30.93869 |
| S.E. of regression | 12.14628 | Akaike info criterion | | 7.892385 |
| Sum squared resid | 4425.966 | Schwarz criterion | | 7.983994 |
| Log likelihood | -124.2782 | Hannan-Quinn criter. | | 7.922751 |
| F-statistic | 171.1309 | Durbin-Watson stat | | 0.211962 |
| Prob(F-statistic) | 0.000000 | | | |

- Tester la stationnarité des résidus en menant le test ADF avec le deuxième modèle.

Figure n°9 : Test de la stationnarité avec le modèle 2

| Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | |
|--|-------------|--------|--|
| | t-Statistic | Prob.* | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.800183 | 0.0306 | |
| Test critical values: | | | |
| 1% level | -4.296729 | | |
| 5% level | -3.568379 | | |
| 10% level | -3.218382 | | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(RESID01,2) Method: Least Squares Date: 06/06/23 Time: 00:33 Sample (adjusted): 1992 2021 Included observations: 30 after adjustments | | | | |
|---|-------------|------------|-------------|--------|
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| D(RESID01(-1)) | -0.691248 | 0.181898 | -3.800183 | 0.0007 |
| C | -0.062641 | 2.143660 | -0.029222 | 0.9769 |
| @TREND("1990") | 0.038397 | 0.114280 | 0.335988 | 0.7395 |

| Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | |
|--|-------------|--------|--|
| | t-Statistic | Prob.* | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.892335 | 0.0058 | |
| Test critical values: | | | |
| 1% level | -3.670170 | | |
| 5% level | -2.963972 | | |
| 10% level | -2.621007 | | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(RESID01,2) Method: Least Squares Date: 06/06/23 Time: 00:34 Sample (adjusted): 1992 2021 Included observations: 30 after adjustments | | | | |
|---|-------------|------------|-------------|--------|
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| D(RESID01(-1)) | -0.695226 | 0.178614 | -3.892335 | 0.0006 |
| C | 0.574426 | 0.984067 | 0.583726 | 0.5641 |

| Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | |
|--|-------------|--------|--|
| | t-Statistic | Prob.* | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.893052 | 0.0003 | |
| Test critical values: | | | |
| 1% level | -2.644302 | | |
| 5% level | -1.952473 | | |
| 10% level | -1.610211 | | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(RESID01,2) Method: Least Squares Date: 06/06/23 Time: 00:34 Sample (adjusted): 1992 2021 Included observations: 30 after adjustments | | | | |
|---|-------------|------------|-------------|--------|
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| D(RESID01(-1)) | -0.678476 | 0.174279 | -3.893052 | 0.0005 |

| R-squared | | | |
|--------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| | | | |
| R-squared | 0.353807 | Mean dependent var | -0.040937 |
| Adjusted R-squared | 0.305940 | S.D. dependent var | 6.489332 |
| S.E. of regression | 5.406278 | Akaike info criterion | 6.307638 |
| Sum squared resid | 789.1518 | Schwarz criterion | 6.447758 |
| Log likelihood | -91.61458 | Hannan-Quinn criter. | 6.352464 |
| F-statistic | 7.391579 | Durbin-Watson stat | 1.887279 |
| Prob(F-statistic) | 0.002754 | | |

| R-squared | | | |
|--------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| | | | |
| R-squared | 0.351105 | Mean dependent var | -0.040937 |
| Adjusted R-squared | 0.327930 | S.D. dependent var | 6.489332 |
| S.E. of regression | 5.319946 | Akaike info criterion | 6.245144 |
| Sum squared resid | 792.4512 | Schwarz criterion | 6.338557 |
| Log likelihood | -91.67716 | Hannan-Quinn criter. | 6.275028 |
| F-statistic | 15.15027 | Durbin-Watson stat | 1.873059 |
| Prob(F-statistic) | 0.000560 | | |

Donc, le processus resid01→I (1), la série TCH est intégré d'ordre 1.

3.2 Test de Cointegration

La cointégration est une notion de relations à long terme entre les variables brutes (non stationnaire) du modèle. La cointégration a pour but de déterminer une ou plusieurs tendances aléatoires commune sous forme d'une relation statistique à long terme entre les variables étudiées.

Les variables (IDE, COVID), étant intégrées de même ordre, donc, il y a une possibilité d'existence d'une relation de cointégration entre ces variables. On s'intéresse à la cointégration entre les variables, en utilisant l'approche de Johansen, pour effectuer le test de la trace.

Figure n°10 : Test de la trace

Date: 06/06/23 Time: 02:35
Sample (adjusted): 1992 2021
Included observations: 30 after adjustments
Trend assumption: Linear deterministic trend
Series: IDE COVID
Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

| Hypothesized No. of CE(s) | Eigenvalue | Trace Statistic | 0.05 Critical Value | Prob.** |
|------------------------------|------------|--------------------|------------------------|---------|
| None * | 0.521261 | 25.08640 | 15.49471 | 0.0013 |
| At most 1 | 0.094812 | 2.988393 | 3.841466 | 0.0839 |

Source : Réalisation à partir du logiciel Eviews9

D'après Les résultats du test de la trace, on remarque que l'hypothèse nulle H_0 est rejetée au seuil de 5% car $Tr_{cal} > Tr_{tab}$ pour :

$$r = 0 ; 25.08 > 15.49$$

Pour :

$$r = 1 ; 2.98 < 3.84 , \text{ on accepte l'hypothèse } H_0 \text{ au seuil de 5\% car } Tr_{cal} < Tr_{tab}$$

Donc l'hypothèse H_1 qui signifie qu'il existe une relation de cointégration est rejetée.

3.3 La modélisation VAR

Après avoir étudié la stationnarité des séries, ainsi que le test de cointégration, il est possible de modéliser un processus VAR (vecteur Auto- Régressif).

3.3.1 Choix du nombre de retard

Cette étape repose sur la détermination de l'ordre (P) du processus VAR à retenir. A cette fin, nous avons estimé divers processus VAR pour des ordres de retards p allant de 1 à 4. Pour chaque modèle, nous avons calculé les critères d'information d'Akaike et de Schwarz. Dans notre cas le processus VAR estime deux ordres de retards p maximal de 1 à 2 comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°8 : Nombre de retard (P) du modèle VAR

| L'ordre du VAR | 1 | 2 |
|----------------|---------------|--------|
| AIC | 147.25 | 147.10 |
| SC | 149.21 | 150.78 |

Source : Construction personnelle à partir du logiciel Eviews9

À partir du tableau n°9, on conclut que les critères d'information nous mènent à retenir un processus VAR (1).

3.3.2 Estimation du modèle VAR (1)

Après avoir stationnariser nos séries, il est possible d'estimer un modèle VAR d'ordre (1) sur la base des séries stationnaires. L'estimation du modèle VAR (1) est reportée dans le tableau suivant :

Tableau n°9 : Estimation du modèle VAR (1)

| Vector Autoregression Estimates | | | | | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Date: 06/09/23 Time: 22:54 | | | | | | |
| Sample (adjusted): 1992 2021 | | | | | | |
| Included observations: 30 after adjustments | | | | | | |
| Standard errors in () & t-statistics in [] | | | | | | |
| | IDE | D(EXPO) | D(PIB) | D(RESID01) | D(INF) | COVID |
| IDE(-1) | 0.590117 (0.21286) [2.77227] | -1.151422 (0.70628) [-1.63026] | 1.228165 (0.99860) [1.22989] | -1.41E-09 (1.8E-09) [-0.77874] | -3.21E-10 (1.6E-09) [-0.20098] | -1.04E-11 (7.8E-11) [-0.13331] |
| D(EXPO(-1)) | -0.085962 (0.08452) [-1.01711] | 0.047662 (0.28042) [0.16996] | 0.240866 (0.39649) [0.60750] | -5.94E-10 (7.2E-10) [-0.82925] | -7.28E-10 (6.3E-10) [-1.14724] | -2.23E-11 (3.1E-11) [-0.71998] |
| D(PIB(-1)) | 0.078064 (0.05629) [1.38692] | -0.085129 (0.18676) [-0.45583] | -0.194609 (0.26405) [-0.73701] | -1.62E-10 (4.8E-10) [-0.33973] | -1.30E-10 (4.2E-10) [-0.30767] | 2.79E-11 (2.1E-11) [1.35064] |
| D(RESID01(-1)) | 13709894 (2.8E+07) [0.48271] | 27829243 (9.4E+07) [0.29531] | 77717845 (1.3E+08) [0.58329] | 0.155837 (0.24086) [0.64700] | -0.171848 (0.21320) [-0.80604] | 0.001666 (0.01043) [0.15972] |
| D(INF(-1)) | -2443422. (2.5E+07) [-0.09713] | 20113824 (8.3E+07) [0.24098] | 26256243 (1.2E+08) [0.22249] | -0.047021 (0.21333) [-0.22041] | -0.003039 (0.18883) [-0.01609] | -0.004288 (0.00924) [-0.46409] |
| COVID(-1) | 31613135 (6.0E+08) [0.05308] | -2.47E+08 (2.0E+09) [-0.12523] | -6.00E+09 (2.8E+09) [-2.14702] | 1.215633 (5.05071) [0.24069] | 0.411542 (4.47069) [0.09205] | 0.583867 (0.21874) [2.66917] |
| C | 2.11E+08 (2.7E+08) [0.78265] | 1.57E+09 (8.9E+08) [1.76119] | 2.79E+09 (1.3E+09) [2.21069] | 2.528790 (2.28349) [1.10742] | 0.192742 (2.02125) [0.09536] | -0.047389 (0.09890) [-0.47917] |
| R-squared | 0.540839 | 0.281722 | 0.230193 | 0.188721 | 0.151416 | 0.286805 |
| Adj. R-squared | 0.421058 | 0.094346 | 0.029373 | -0.022917 | -0.069954 | 0.100754 |
| Sum sq. resids | 9.87E+18 | 1.09E+20 | 2.17E+20 | 709.7505 | 556.0952 | 1.331297 |
| S.E. equation | 6.55E+08 | 2.17E+09 | 3.07E+09 | 5.555062 | 4.917118 | 0.240588 |
| F-statistic | 4.515232 | 1.503508 | 1.146268 | 0.891714 | 0.683996 | 1.541542 |
| Log likelihood | -647.5890 | -683.5697 | -693.9599 | -90.02390 | -86.36429 | 4.157499 |
| Akaike AIC | 43.63926 | 46.03798 | 46.73066 | 6.468260 | 6.224286 | 0.189500 |
| Schwarz SC | 43.96621 | 46.36493 | 47.05761 | 6.795206 | 6.551232 | 0.516446 |
| Mean dependent | 1.08E+09 | 1.16E+08 | 3.16E+09 | 0.844189 | -0.622011 | 0.066667 |
| S.D. dependent | 8.61E+08 | 2.28E+09 | 3.12E+09 | 5.492482 | 4.753660 | 0.253708 |
| Determinant resid covariance (dof adj.) | | 1.08E+56 | | | | |
| Determinant resid covariance | | 2.19E+55 | | | | |
| Log likelihood | | -2166.832 | | | | |
| Akaike information criterion | | 147.2555 | | | | |
| Schwarz criterion | | 149.2171 | | | | |

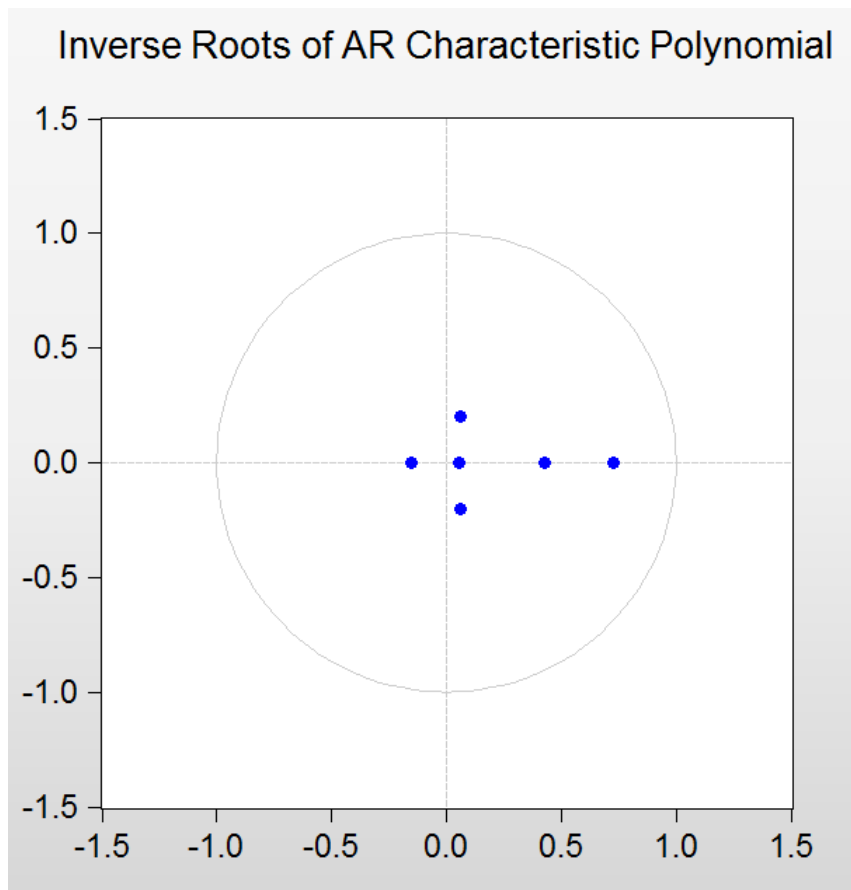
Source : Construction personnelle à partir du logiciel Eviews9

On remarque qu'il y'a aucuns déterminants des IDE, car les résultats de l'estimation nous montre qu'il existe de nombreux coefficients associés à chacun. L'observation de nos résultats d'estimation VAR indique que le (COVID) dépend au premier temps par ses valeurs passées, puis par (PIB).

3.3.3 Cercle de racine unitaire

Pour vérifier la stationnarité du modèle, nous utiliserons le test des racines multiples, si toutes les racines se trouvent à l'intérieur du cercle, le modèle est stationnaire, par contre si elles se trouvent en dehors donc notre modèle n'est pas stationnaire.

Figure n°11 : Cercle de racine unitaire



Source : Réalisé à partir du logiciel Eviews9

On constate que l'inverse des racines se trouve à l'intérieur du cercle, donc VAR (1) est stationnaire, on le valide.

3.3.4 Analyse de la causalité au sens de Granger

L'analyse de la causalité va nous permettre de savoir la relation entre les variables (DPIB, DINF, DTCH, DEXPO, IDE, COVID), et leurs influences entre elles, l'analyse de la causalité est une étape nécessaire à étudier la dynamique du modèle, les résultats obtenus après avoir effectué le test de causalité au sens de Granger sont les suivants :

Tableau n°10 : Test de causalité de Granger

| Pairwise Granger Causality Tests | | | |
|--|-----|--------------------|-------------------------|
| Date: 06/10/23 Time: 00:03 | | | |
| Sample: 1990 2021 | | | |
| Lags: 2 | | | |
| Null Hypothesis: | Obs | F-Statistic | Prob. |
| EXPO does not Granger Cause IDE IDE does not Granger Cause EXPO | 30 | 6.84524 2.72180 | 0.0043 0.0852 |
| INF does not Granger Cause IDE IDE does not Granger Cause INF | 30 | 0.65199 0.06726 | 0.5296 0.9351 |
| PIB does not Granger Cause IDE IDE does not Granger Cause PIB | 30 | 0.52757 0.88664 | 0.5965 0.4246 |
| RESID01 does not Granger Cause IDE IDE does not Granger Cause RESID01 | 30 | 0.59085 0.72504 | 0.5614 0.4942 |
| COVID does not Granger Cause IDE IDE does not Granger Cause COVID | 30 | 0.26942 0.11464 | 0.7660 0.8922 |
| INF does not Granger Cause EXPO EXPO does not Granger Cause INF | 30 | 0.27624 1.44932 | 0.7609 0.2538 |
| PIB does not Granger Cause EXPO EXPO does not Granger Cause PIB | 30 | 1.21422 1.23483 | 0.3139 0.3080 |
| RESID01 does not Granger Cause EXPO EXPO does not Granger Cause RESID01 | 30 | 3.00756 3.77309 | 0.0675 0.0370 |
| COVID does not Granger Cause EXPO EXPO does not Granger Cause COVID | 30 | 4.43544 0.43787 | 0.0225 0.6503 |
| PIB does not Granger Cause INF INF does not Granger Cause PIB | 30 | 2.68269 2.44214 | 0.0880 0.1075 |
| RESID01 does not Granger Cause INF INF does not Granger Cause RESID01 | 30 | 0.93065 0.29486 | 0.4075 0.7472 |
| COVID does not Granger Cause INF INF does not Granger Cause COVID | 30 | 0.41770 0.10898 | 0.6631 0.8972 |
| RESID01 does not Granger Cause PIB PIB does not Granger Cause RESID01 | 30 | 0.01937 0.99303 | 0.9808 0.3846 |

Chapitre IV : L'impact de la « crise Covid-19 » sur les IDE en Algérie

| | | | |
|--------------------------------------|----|---------|--------|
| COVID does not Granger Cause PIB | 30 | 25.5892 | 9.E-07 |
| PIB does not Granger Cause COVID | | 3.11106 | 0.0622 |
| COVID does not Granger Cause RESID01 | 30 | 0.84338 | 0.4421 |
| RESID01 does not Granger Cause COVID | | 0.15736 | 0.8552 |

Source : Construction à partir du logiciel Eviews9

- Si la probabilité est supérieure ou égale à 0.05 ; on accepte H0, c'est-à-dire quelle ne cause pas au sens Granger ;
- Si la probabilité est inférieure à 0.05 ; on accepte H1 ; c'est-à-dire qu'elle cause au sens Granger.

Les résultats de test de causalité montrent qu'il existe une relation unidirectionnelle :

- Les Exportations (EXPO) vers le Taux de Change (resid01).

Pour le reste des variables, le test de Granger effectué indique, qu'il n'existe pas de la relation de causalité entre ses variables présentées dans le tableau ci-dessus, car toutes les probabilités associées aux ses variables sont supérieures au seuil statistique de 5%.

Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons procédé par une démarche d'estimation qui s'est basée sur la condition de stationnarité des variables, puis nous avons appliqué la technique de vecteur autorégressif (VAR).

Le teste de la stationnarité nous montre que (INF, PIB, EXPO) sont stationnaire après la première différenciation, par contre le Taux de Change (TCH) afin de le stationnariser, on a procédé en retranchant la tendance de la série par la méthode des MCO, puis tester la stationnarité des résidus en menant le test ADF avec le deuxième modèle. Pour les (IDE, COVID) sont stationnaires en niveau.

D'après le test de causalité, il y'a une relation unidirectionnelle entre les Exportations (EXPO) et le Taux de Change (resid01).

Enfin, on a terminé notre étude avec l'application de la cointégration de johansen (à court et à long terme), les résultats issus de ce test nous a permis de déduire qu'il n'y a pas une relation de cointégration entre les variables (IDE, COVID).

Conclusion générale

Conclusion Générale

Depuis la fin des années 1980, l'Investissement Direct Etranger prend de plus en plus d'ampleur, devenant, de nos jours, l'un des grands enjeux de concurrence et de rivalité entre les pays. De plus, il est considéré comme une source stable de financement et surtout un vecteur important pour le transfert des technologies, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

L'attractivité d'un territoire aux IDE est devenue l'un des grands enjeux de la concurrence entre les pays et un impératif de leurs politiques économiques. Cette notion d'attractivité indique la capacité d'un territoire à attirer les IDE, et de bénéficier de leurs apports positifs sur l'économie et de créer les conditions favorables pour offrir un climat basé sur la stabilité économique et politique.

Néanmoins, le monde a vécu une année néfaste, à la suite de la pandémie connue sous le nom du Corona. La pandémie COVID-19 est sans doute une tragédie humaine mais cette maladie a également affecté l'économie et secoué les marchés au niveau mondial. En effet, au-delà des effets douloureux de cette maladie sur les personnes et la société, son impact négatif sur l'économie a mis à l'arrêt la machine industrielle mondiale.

La crise a entraîné une forte réduction des échanges commerciaux, de fortes variations des taux de change, ainsi qu'une dépréciation des investissements étrangers, à l'échelle mondiale. Avec le ralentissement de l'activité économique mondiale et particulièrement en Algérie, les mesures de restrictions et de confinement ont affecté immédiatement les entreprises et l'économie réelle, dont les plus fragiles se sont retrouvées au bord de la faillite.

L'objectif de notre étude, est d'analyser l'impact de la pandémie Covid-19 sur les IDE en Algérie. Pour cela nous avons exposé un cadre théorique concernant les investissements directs étrangers, ayant fait le tour sur les concepts de base liés à ce sujet, ainsi que l'évolution de la politique d'investissement algérienne depuis son indépendance. Enfin nous avons estimé par une étude économétrique l'impact du Covid-19 sur les IDE en Algérie.

La montée en puissance des IDE est à l'origine de plusieurs facteurs, outre le programme de privatisations et les opérations de fusions-acquisitions, la libéralisation des politiques d'accueil vis-à-vis des entreprises étrangères qui constituent un facteur principal de l'accroissement des flux des IDE.

Conclusion Générale

Néanmoins, ces flux différents d'un pays à un autre, ce qui repose essentiellement sur un ensemble de déterminant qui influence le choix des FMN pour leur implantation. Ainsi, et en fonction de leurs stratégies, les firmes décident d'investir à l'étranger lorsqu'elles trouvent les avantages offerts par les pays d'accueil aussi favorables que possible ; de ce fait deux grandes familles de déterminants, sur lesquels se basent les firmes dans leur choix de localisation, ont été relevées, en distinguant les déterminants économiques et les déterminants institutionnels. Mais actuellement, le débat est davantage sur la nécessité d'améliorer la qualité des institutions pour attirer les IDE car de plus en plus, le choix de localisation des firmes se rattache aux politiques gouvernementales, autrement dit à la qualité des institutions en plus des conditions économiques, en fait une bonne gouvernance.

Dans son processus de transition d'une économie centralisée à une économie de marché déclenchée dès la fin de l'année 1988, le gouvernement algérien s'est imposé une politique de réformes structurelles qui a permis de rétablir les équilibres macro-économiques, la libéralisation de l'économie, sa dotation en infrastructures modernes et la diminution du risque-pays. Ces réformes ont permis l'accroissement des flux d'IDE vers l'Algérie. Cependant, ces résultats restent en deçà du potentiel d'investissement du pays : l'Algérie n'attire pas suffisamment de firmes étrangères.

Bien que le pays ait enregistré des résultats positifs dans certains secteurs tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la sidérurgie et la pharmacie ; par contre, les réformes introduites depuis les années 90 se sont révélées insuffisantes. Et la politique de promotion des IDE menée n'a pas réalisé les objectifs escomptés. De même, les recettes des exportations d'hydrocarbure non pas permis de créer un tissu industriel compétitif et de permettre à l'investissement productif de jouer un rôle plus important dans l'économie du pays.

La décision d'investir en Algérie est motivée par plusieurs facteurs d'attractivité, pour analyser ces facteurs, nous avons étudié le potentiel de l'Algérie en termes de ressources et avantages dont les investisseurs peuvent en profiter et passé en revue l'ensemble des réformes et mesures prises, au lendemain de son indépendance et ceci, dans le but d'attirer les capitaux étrangers par le biais des IDE, que ce soit sur le plan administratif, institutionnel, social, mais aussi, en terme d'infrastructures.

Après analyse et interprétation des résultats, le choix d'implantation s'avère directement liée aux opportunités qu'offrent le marché et son attractivité, A l'opposé de ces derniers, il existe

Conclusion Générale

toujours des obstacles qui dissuade les investisseurs étrangers pour venir s'implanter, auxquelles il faut faire face, parmi eux : la réglementation régissant les IDE, la lourdeur administrative. Pour y remédier l'Etat algérien, est appelé à mettre en place des mesures tel que : la bonne gouvernance, une réglementation d'une tendance économique, la simplification administrative, encourager l'innovation et améliorer la qualité de service, accepter et respecter le principe de la concurrence. Dans l'état actuel des choses, l'absence d'une stratégie globale de ciblage des IDE potentiels met le pays dans une position d'attente et non dans une démarche de recherche de partenaires.

L'économie algérienne a connu quelques remous ces dernières années notamment avec la chute libre des prix du pétrole en 2014, avec le contexte de la pandémie la situation est d'autant plus complexe, en effet, la crise sanitaire a eu des effets réels sur les entreprises et le marché de travail. Particulièrement, les investissements directs étrangers qui ont été affectés par le ralentissement de l'activité dû aux mesures confinement. La pandémie a frappé l'Algérie au moment de la formation d'un nouveau gouvernement chargé de conduire des réformes politiques et économiques et de rééquilibrer les finances publiques.

Nous avons consacré un quatrième chapitre pour la présentation des théories des séries temporelles et plus précisément celle de vectrices autos régressifs (VAR).

Après avoir stationnarisé les séries, on a constaté que quatre séries (DPIB, DEXPO, DTCH et DINF) sont intégrées de même ordre I (1), IDE et COVID sont intégrées d'ordre I (0).

L'analyse de causalité nous a indiqué qu'il existe une relation unidirectionnelle au seuil de 5%.

Par la suite, on a passé à l'étude d'une éventuelle relation de cointégration, les résultats obtenus nous ont indiqué qu'il n'existe pas une relation de cointégration.

Au final, ce qui ressort de l'étude que nous avons menée est que l'investissement direct étranger obéit à plusieurs variables, ayant chacune un impact plus au moins significatif.

L'Algérie dans ses perspectives de protéger l'économie et favoriser les industriels locaux par rapport aux étrangers a pris une série de mesure dont la règle 51/49% qui n'a pas eu ces effets escomptés et qui est considérée par les investisseurs étrangers comme un obstacle et un facteur dissuasif à l'implantation des firmes étrangères.

Après la propagation de la pandémie l'économie du pays a été touché dans divers secteurs, pour tenter d'endiguer l'impact de la crise, le gouvernement a initié plusieurs mesures à savoir le

Conclusion Générale

desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées dont la loi des 51% 49%, qui est une mesure importante qui pourrait jouer en la faveur de l'Algérie.

Ainsi, le pays est appelé à diversifier son économie et améliorer son climat des affaires pour inciter les investisseurs étrangers à venir s'implanter, avec notamment l'assouplissement de la réglementation algérienne des changes pour les conditions de transfert des bénéfices des sociétés étrangères exerçant en Algérie en matière de fiscalité pour encourager les IDE, et l'allégement des procédures administratives ainsi que la facilitation de l'accès au foncier industriel pour les investisseurs étrangers.

En effet, le pays a plusieurs opportunités d'investissement dans différents secteurs mais qui reste malheureusement encore inexploités.

Bibliographie

Bibliographie

REFERENCES BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- 1- BOST François, CARROUE Laurent, « Images économiques du monde », Ed 2010.
- 2- JACQUEMOT P. : « La firme multinationale : Une introduction économique », édition, Economica, Paris 1999, p 284.
- 3- BOUZIDI A. : « comprendre la mutation de l'économie algérienne, Edition société nationale de comptabilité », Alger, 1992.
- 4- DAHMANI Ahmed, « l'Algérie à l'épreuve, économique politique des réformes 1980-1997 », Ed CASBAH, Alger, 1999.
- 5- Michalet Charles Albert : « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », Economica, 1999.
- 6- G-M. Gaelle, « Economie Internationale », édition LEXTENSO, Paris, 2009
- 7- CROZET Yves, « Les grandes questions de l'économie internationale », Nathan, 2001

Articles et revues

- 1- BOUZIDI A. : « comprendre la mutation de l'économie algérienne, Edition société nationale de comptabilité », Alger, 1992.
- 2- DJENAD.S et BENHAMMA.T, « Essai d'étude de l'effet des IDE sur la croissance économique en Algérie.
- 3- GEPH. Méral et O. Petit, « Mondialisation et technologies propres. L'importance des partenaires public : privé dans le secteur automobile » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », n°28 Avril 2002.
- 4- GUERID Omar, « L'investissement direct étranger en Algérie : Impacts, opportunités et entraves », Recherches économiques et managériales, n°3, juin 2008.
- 5- M'hamed Toufik Bessai, « le contrat de franchise international : quelques enseignements sur la pratique algérienne », avril 2006.
- 6- SAYAH. M, « Aperçu sur l'économie algérienne de 1962 à 2015 », Article sur l'économie algérienne.

Bibliographie

- 7- L. Bouzeine et S. Horchani, « Privatisation et Investissement Direct Etranger, cas de la Tunisie », Colloque sur les Investissements Directs Etrangers, Tunisie, Mars 2006

Thèses et mémoires

- 1- ALAYA.M: « l'investissement direct étranger et croissance économique : pour les pays de la rive sud de la méditerranée », thèse université Montesquieu-Bordeaux, 2006, p09.
- 2- BEKIHAL Mohamed, « Les investissements directs étrangers en Algérie », Mémoire de magister en économie, Economie Internationale, Université d'Oran, 2013, p.111, Format PDF.
- 3- BOUABDLLAH Wassila, « Les déterminants de l'IDE dans le cadre du système bancaire algérien », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, 2016, Format PDE, Disponible sur : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/8877>, consulté le 13/05/2017.
- 4- BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économique (1980-2009) », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, 2013, Format PDF.
- 5- CHAOUCH TITEM Kaci, « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de magister en sciences économiques, Monnaie Finance Banque, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, 2012.
- 6- HIND Ouguenoune, « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie », Thèse de doctorat, Economie, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, 2014, Format PDF, Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01172734/document>, consulté le 06/06/2017.
- 7- Mlle Chiker Lydia « L'impact des IDE sur la croissance en Algérie », en vue de l'obtention du Diplôme en Master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia.
- 8- TCHAM Farouk, « les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures et son rôle dans le développement économique, cas de l'Algérie » thèse de Doctorat en sciences économiques, Université d'Oran 2 2016, p17, format PDF, Disponible sur <http://www.univ-oran2.dz>.

Bibliographie

- 9- Tlili Katia, « le rôle du système bancaire dans le financement des investissements directs étrangers en Algérie durant la période 1999-2015 », Mémoire de master en sciences économique, Université Tizi-Ouzou, 2016-2017.
- 10- Tounkara Abdoulaye, « étude des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie », Mémoire de fin de Cycle Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales, UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2015-2016.
- 11- ZALATOU Naima, « La privatisation et Investissement Direct Etranger cas de l'Algérie », Mémoire de magister en économie, Economie Internationale, Université d'Oran, 26 mai 2014.
- 12- Ferrag Yacine, « Fusions et acquisition : intérêts et inconvénients », en vue d'option du diplôme Master en finance d'entreprise, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2020/2021
- 13- Bouri Sarah, « les déterminants des investissements directs étrangers, évidence empirique à partir des données de panel dans la région MENA 1980-2011 », thèse de doctorat, Université Abou Bakr Belkaid-Telmcen, 2014/2015.
- 14- Mme Laib Wahiba, « La politique d'attractivité des IDE en Algérie : Cas du secteur Assurantiel », en vue de l'obtention du diplôme Master en sciences commerciale, Université A.Mira de Bejaia, 2017/2018
- 15- MAKRANE Hanane, « Le rôle des IDE dans le secteur bancaire algérien », Mémoire de master, Commerce International, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2009/2010, p.7, Mémoire Online.

Autres documents

- 1- Ambassade de France en Algérie, « Service Economique Régional : Le Cadre des Investissements en Algérie », édition DG-TR2SOR, Algérie, 2014
- 2- ANDI, « Investir en Algérie », 2010.
- 3- ANIMA, « La méditerranée entre croissance et révolution », Etude n°20, Mars 2011.
- 4- ANIMA, « Les flux d'investissements étrangers en Algérie plonge dans le rouge à cause de Djezzy », Novembre 2016.
- 5- ANIMA, « Plateforme de coopération pour le développement économique en Méditerranée », 2016.
- 6- ANIMA, « investissements et partenariats en Méditerranée », Juillet 2017, p.3.

Bibliographie

- 7- Banque Mondiale, « Algérie, diagnostique sur le climat de l'investissement étranger », Décembre 2002.
- 8- Banque mondiale (2020), la note de conjoncture sur l'Algérie faite par la Banque mondiale. Automne 2020.
- 9- Banque Mondiale, « Algérie : rapport de suivi de la situation économique », janvier 2022.
- 10- Banque Mondiale, « Algérie : rapport de suivi de la situation économique », automne 2022.
- 11- CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, Ed, 2004.
- 12- CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », Ed, 2005.
- 13- CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », Ed, 2011.
- 14- CNUCED, « Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie », Mai 2020.
- 15- CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », édition 2021.
- 16- KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Ed, 2011.
- 17- KPMG, « Guide investir en Algérie », Ed, 2014.
- 18- KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Ed, 2016.
- 19- La nouvelle république, « Le climat des affaires en Algérie se dégrade », Quotidien d'information indépendante n°4160, Mardi 25 octobre 2011.
- 20- Le passeport d'investissement, La loi en bref, 2015
- 21- Ministère du commerce, « Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud-est de la Méditerranée, évaluation de l'Etat d'exécution de l'accord d'Association Algérie-UE », Alger, Novembre 2009.
- 22- Nation Unies Algérie, « Analyses rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie », juillet 2020.
- 23- OCDE, « Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », 4ème édition, Paris, 2008.
- 24- OIT (2020), le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition Estimations actualisées et analyses.
- 25- ONU (2020), analyse rapide de l'impact socio-économique du covid-19 sur l'Algérie

Bibliographie

Textes réglementaires

- 1- Article 23, Titre IV, Loi n°63-277 du 26/07/1963 portant code des investissements, Journal officiel n°53.
- 2- Article 3, Ordonnance n°66-284 du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°80.
- 3- Article 4, Titre I, Ordonnance n°66-284 du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°53.
- 4- Article 2, Titre I, Ordonnance n°66-284 du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°53.
- 5- Article 1, Titre I, Décret législatif n°93-12 du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, Journal officiel n°64.
- 6- Article 9, Titre 2, Ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement, Journal officiel n°47.
- 7- Article 18, Titre IV, Décret exécutif n°01-281 du 24/09/2001 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil Nationale de l'Investissement.
- 8- Article 58, Ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.
- 9- Article 62, Ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.
- 10- Article 106, Ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.
- 11- Article 108, Ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.
- 12- Article 58, Loi n°09-01 du 26/07/2009 portant la loi de finance pour 2009, Journal officiel de la république algérienne n°44.
- 13- Article 18, Titre IV, Décret exécutif n°01-281 du 24/09/2001 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil National de l'Investissement. 102 KMPG Algérie, Op cit, 2001, p.64.
- 14- Article 73, 75 et 77 de la loi n° 14-10, portant loi de finance pour 2015, Journal Officiel no 78 du 30 décembre 2014, p.25- 27.
- 15- Article 75, Section 4, Loi n°14-10 du 31/12/2014 portant la loi de finance pour 2015, Journal officiel de la république algérienne n°78.
- 16- Articles 21-24, Chapitre 4, Loi n°16-09 du 03/08/2016 portant la loi de finance pour 2016, Journal officiel de la république algérienne n°46.

Bibliographie

17- Décret exécutif n°22-298 du 11 Safar 1444 correspondant au 08 septembre 2022, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

18- La loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement, Journal Officiel n°60 du 18 septembre 2022.

Sites électroniques

- 1- <https://www.banquemonddiale.org/>
- 2- <https://www.algerie-eco.com/>
- 3- <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>
- 4- <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>
- 5- <https://www.aps.dz/economie/>
- 6- <https://www.oecd-ilibrary.org/>
- 7- <https://www.embalgeria.nl/cadre-juridique-et-reglementaire-regissant-le-secteur-de-linvestissement-en-algerie/>
- 8- <https://lgerieaujourd'hui.dz>
- 9- <https://www.Andi.dz/index.PHP/FR/secteur-de-l-Agriculture.htm>
- 10- https://unctad.org/system/files/official-document/iteipc20039_fr.pdf
- 11- <https://www.Andi.dz/index.PHP/FR/secteur-de-l-industrie.htm>
- 12- <https://www.algerie-eco.com>
- 13- <http://www.maghrebemergent.com/component/K2/item/31957-I-algerie-a-enregistre-2-2-milliards-d-euros-d-ide-au-le-semester-2013-andi.html>
- 14- www.planet.expert.com/fr/pays/algérie/investissement-direct-étranger-ide

Annexes

Annexes

Annexe n° 1 : Test de la stationnarité de la série de la série IDE

| Null Hypothesis: IDE has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | | | Null Hypothesis: IDE has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | | |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| | | | t-Statistic | Prob.* | | | | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | | Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | |
| Test critical values: | | | | | Test critical values: | | | | |
| | 1% level | | -4.284580 | | | 1% level | | -3.661661 | |
| | 5% level | | -3.562882 | | | 5% level | | -2.960411 | |
| | 10% level | | -3.215267 | | | 10% level | | -2.619160 | |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values. | | | | | *MacKinnon (1996) one-sided p-values. | | | | |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(IDE) Method: Least Squares Date: 06/06/23 Time: 00:02 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | | Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(IDE) Method: Least Squares Date: 06/06/23 Time: 00:03 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. | Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| IDE(-1) | -0.419045 | 0.161904 | -2.588226 | 0.0151 | IDE(-1) | -0.306396 | 0.128026 | -2.393242 | 0.0234 |
| C | 1.67E+08 | 2.28E+08 | 0.734171 | 0.4689 | C | 3.38E+08 | 1.71E+08 | 1.976869 | 0.0576 |
| @TREND("1990") | 17820803 | 15799914 | 1.127905 | 0.2689 | | | | | |
| R-squared | 0.201222 | Mean dependent var | 28027142 | | R-squared | 0.164929 | Mean dependent var | 28027142 | |
| Adjusted R-squared | 0.144166 | S.D. dependent var | 6.69E+08 | | Adjusted R-squared | 0.136134 | S.D. dependent var | 6.69E+08 | |
| S.E. of regression | 6.19E+08 | Akaike info criterion | 43.41780 | | S.E. of regression | 6.22E+08 | Akaike info criterion | 43.39771 | |
| Sum squared resid | 1.07E+19 | Schwarz criterion | 43.55657 | | Sum squared resid | 1.12E+19 | Schwarz criterion | 43.49023 | |
| Log likelihood | -669.9758 | Hannan-Quinn criter. | 43.46303 | | Log likelihood | -670.6646 | Hannan-Quinn criter. | 43.42787 | |
| F-statistic | 3.526765 | Durbin-Watson stat | 2.304532 | | F-statistic | 5.727606 | Durbin-Watson stat | 2.492121 | |
| Prob(F-statistic) | 0.043049 | | | | Prob(F-statistic) | 0.023395 | | | |

Null Hypothesis: IDE has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|---|-------------|-----------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -0.712409 | 0.3996 |
| Test critical values: | | |
| | 1% level | -2.644302 |
| | 5% level | -1.952473 |
| | 10% level | -1.610211 |

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(IDE)
Method: Least Squares
Date: 06/06/23 Time: 00:03
Sample (adjusted): 1992 2021
Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| IDE(-1) | -0.061562 | 0.086413 | -0.712409 | 0.4821 |
| D(IDE(-1)) | -0.400415 | 0.175818 | -2.277445 | 0.0306 |
| R-squared | 0.200488 | Mean dependent var | 28584588 | |
| Adjusted R-squared | 0.171934 | S.D. dependent var | 6.81E+08 | |
| S.E. of regression | 6.20E+08 | Akaike info criterion | 43.39127 | |
| Sum squared resid | 1.07E+19 | Schwarz criterion | 43.48468 | |
| Log likelihood | -648.8690 | Hannan-Quinn criter. | 43.42115 | |
| Durbin-Watson stat | 2.085242 | | | |

Annexes

Annexe n°2 : Test de la stationnarité de la série de la série COVID

| Null Hypothesis: COVID has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Fixed) | | | | | Null Hypothesis: COVID has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Fixed) | | | | |
|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| | | | | | t-Statistic | Prob.* | | | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | | -3.559764 | 0.0503 | | | |
| Test critical values: | | | | | 1% level | -4.284580 | | | |
| | | | | | 5% level | -3.562882 | | | |
| | | | | | 10% level | -3.215267 | | | |
| *Mackinnon (1996) one-sided p-values. | | | | | | | | | |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(COVID) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:33 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | | Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(COVID) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:33 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. | Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| COVID(-1) | -0.637536 | 0.179095 | -3.559764 | 0.0013 | COVID(-1) | -0.534483 | 0.164348 | -3.252149 | 0.0029 |
| C | -0.065246 | 0.084492 | -0.772221 | 0.4465 | C | 0.034483 | 0.041744 | 0.826047 | 0.4155 |
| @TREND("1990") | 0.006649 | 0.004919 | 1.351574 | 0.1873 | | | | | |
| R-squared | 0.312119 | Mean dependent var | 0.000000 | | R-squared | 0.267241 | Mean dependent var | 0.000000 | |
| Adjusted R-squared | 0.262985 | S.D. dependent var | 0.258199 | | Adjusted R-squared | 0.241974 | S.D. dependent var | 0.258199 | |
| S.E. of regression | 0.221663 | Akaike info criterion | -0.083555 | | S.E. of regression | 0.224800 | Akaike info criterion | -0.084870 | |
| Sum squared resid | 1.375761 | Schwarz criterion | 0.055218 | | Sum squared resid | 1.465517 | Schwarz criterion | 0.007646 | |
| Log likelihood | 4.295098 | Hannan-Quinn criter. | -0.038318 | | Log likelihood | 3.315479 | Hannan-Quinn criter. | -0.054712 | |
| F-statistic | 6.352372 | Durbin-Watson stat | 1.553704 | | F-statistic | 10.57647 | Durbin-Watson stat | 1.512576 | |
| Prob(F-statistic) | 0.005311 | | | | Prob(F-statistic) | 0.002903 | | | |

| Null Hypothesis: COVID has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Fixed) | | | | | Null Hypothesis: COVID has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Fixed) | | | | |
|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| | | | | | t-Statistic | Prob.* | | | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | | -3.162278 | 0.0026 | | | |
| Test critical values: | | | | | 1% level | -2.641672 | | | |
| | | | | | 5% level | -1.952066 | | | |
| | | | | | 10% level | -1.610400 | | | |
| *Mackinnon (1996) one-sided p-values. | | | | | | | | | |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(COVID) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:34 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | | Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(COVID) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:34 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. | Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| COVID(-1) | -0.500000 | 0.158114 | -3.162278 | 0.0036 | COVID(-1) | -0.500000 | 0.158114 | -3.162278 | 0.0036 |
| R-squared | 0.250000 | Mean dependent var | 0.000000 | | R-squared | 0.250000 | Mean dependent var | 0.000000 | |
| Adjusted R-squared | 0.250000 | S.D. dependent var | 0.258199 | | Adjusted R-squared | 0.250000 | S.D. dependent var | 0.258199 | |
| S.E. of regression | 0.223607 | Akaike info criterion | -0.126129 | | S.E. of regression | 0.223607 | Akaike info criterion | -0.126129 | |
| Sum squared resid | 1.500000 | Schwarz criterion | -0.079871 | | Sum squared resid | 1.500000 | Schwarz criterion | -0.079871 | |
| Log likelihood | 2.954998 | Hannan-Quinn criter. | -0.111050 | | Log likelihood | 2.954998 | Hannan-Quinn criter. | -0.111050 | |
| Durbin-Watson stat | 1.500000 | | | | Durbin-Watson stat | 1.500000 | | | |

Annexes

Annexe n°3 : Test de la stationnarité de la série de la série INF

Null Hypothesis: INF has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.779408 | 0.6903 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.284580 | |
| 5% level | -3.562882 | |
| 10% level | -3.215267 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(INF)
Method: Least Squares
Date: 06/06/23 Time: 00:04
Sample (adjusted): 1991 2021
Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| INF(-1) | -0.226143 | 0.127089 | -1.779408 | 0.0860 |
| C | 3.386983 | 3.052925 | 1.109422 | 0.2767 |
| @TREND("1990") | -0.109105 | 0.130382 | -0.836812 | 0.4098 |
| R-squared | 0.107249 | Mean dependent var | -0.304080 | |
| Adjusted R-squared | 0.043481 | S.D. dependent var | 4.997752 | |
| S.E. of regression | 4.887891 | Akaike info criterion | 6.103165 | |
| Sum squared resid | 688.9615 | Schwarz criterion | 6.241938 | |
| Log likelihood | -91.59905 | Hannan-Quinn criter. | 6.148401 | |
| F-statistic | 1.681861 | Durbin-Watson stat | 1.623158 | |
| Prob(F-statistic) | 0.204280 | | | |

Null Hypothesis: INF has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.640513 | 0.4506 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.661661 | |
| 5% level | -2.960411 | |
| 10% level | -2.619160 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(INF)
Method: Least Squares
Date: 06/06/23 Time: 00:05
Sample (adjusted): 1991 2021
Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| INF(-1) | -0.156138 | 0.095176 | -1.640513 | 0.1117 |
| C | 1.039086 | 1.197111 | 0.867995 | 0.3925 |
| R-squared | 0.084922 | Mean dependent var | -0.304080 | |
| Adjusted R-squared | 0.053367 | S.D. dependent var | 4.997752 | |
| S.E. of regression | 4.862565 | Akaike info criterion | 6.063350 | |
| Sum squared resid | 685.6916 | Schwarz criterion | 6.155865 | |
| Log likelihood | -91.98193 | Hannan-Quinn criter. | 6.093508 | |
| F-statistic | 2.691284 | Durbin-Watson stat | 1.703714 | |
| Prob(F-statistic) | 0.111702 | | | |

Null Hypothesis: INF has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.440890 | 0.1368 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.641672 | |
| 5% level | -1.952066 | |
| 10% level | -1.610400 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(INF)
Method: Least Squares
Date: 06/06/23 Time: 00:06
Sample (adjusted): 1991 2021
Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| INF(-1) | -0.099636 | 0.069149 | -1.440890 | 0.1600 |
| R-squared | 0.061148 | Mean dependent var | -0.304080 | |
| Adjusted R-squared | 0.061148 | S.D. dependent var | 4.997752 | |
| S.E. of regression | 4.842540 | Akaike info criterion | 6.024482 | |
| Sum squared resid | 703.5058 | Schwarz criterion | 6.070740 | |
| Log likelihood | -92.37947 | Hannan-Quinn criter. | 6.039561 | |
| Durbin-Watson stat | 1.761002 | | | |

Null Hypothesis: D(INF) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -5.591414 | 0.0004 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.296729 | |
| 5% level | -3.568379 | |
| 10% level | -3.218382 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(INF,2)
Method: Least Squares
Date: 06/06/23 Time: 00:06
Sample (adjusted): 1992 2021
Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(INF(-1)) | -1.002162 | 0.179232 | -5.591414 | 0.0000 |
| C | -2.502874 | 1.896687 | -1.319603 | 0.1980 |
| @TREND("1990") | 0.113930 | 0.101607 | 1.121279 | 0.2720 |
| R-squared | 0.544331 | Mean dependent var | -0.147431 | |
| Adjusted R-squared | 0.510578 | S.D. dependent var | 6.883653 | |
| S.E. of regression | 4.815714 | Akaike info criterion | 6.076285 | |
| Sum squared resid | 626.1597 | Schwarz criterion | 6.216405 | |
| Log likelihood | -88.14428 | Hannan-Quinn criter. | 6.121111 | |
| F-statistic | 16.12679 | Durbin-Watson stat | 2.174023 | |
| Prob(F-statistic) | 0.000025 | | | |

Annexes

Null Hypothesis: D(INF) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -5.542031 | 0.0001 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.670170 | |
| 5% level | -2.963972 | |
| 10% level | -2.621007 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(INF,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:07
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| D(INF(-1)) | -0.997608 | 0.180008 | -5.542031 | 0.0000 |
| C | -0.620875 | 0.887377 | -0.699675 | 0.4899 |
| R-squared | 0.523113 | Mean dependent var | | -0.147431 |
| Adjusted R-squared | 0.506081 | S.D. dependent var | | 6.883653 |
| S.E. of regression | 4.837787 | Akaike info criterion | | 6.055132 |
| Sum squared resid | 655.3171 | Schwarz criterion | | 6.148545 |
| Log likelihood | -88.82698 | Hannan-Quinn criter. | | 6.085016 |
| F-statistic | 30.71411 | Durbin-Watson stat | | 2.083526 |
| Prob(F-statistic) | 0.000006 | | | |

Null Hypothesis: D(INF) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -5.549276 | 0.0000 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.644302 | |
| 5% level | -1.952473 | |
| 10% level | -1.610211 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(INF,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:07
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| D(INF(-1)) | -0.985483 | 0.177588 | -5.549276 | 0.0000 |
| R-squared | 0.514775 | Mean dependent var | | -0.147431 |
| Adjusted R-squared | 0.514775 | S.D. dependent var | | 6.883653 |
| S.E. of regression | 4.795021 | Akaike info criterion | | 6.005798 |
| Sum squared resid | 666.7745 | Schwarz criterion | | 6.052505 |
| Log likelihood | -89.08697 | Hannan-Quinn criter. | | 6.020740 |
| Durbin-Watson stat | 2.066850 | | | |

Annexes

Annexe n°4 : Test de la stationnarité de la série de la série EXPO

| Null Hypothesis: EXPO has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | | | Null Hypothesis: EXPO has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7) | | | | |
|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|---|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| | | t-Statistic | Prob.* | | | | t-Statistic | Prob.* | |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | | Augmented Dickey-Fuller test statistic | | | | |
| Test critical values: | | | | | Test critical values: | | | | |
| 1% level | | -4.284580 | | | 1% level | | -3.661661 | | |
| 5% level | | -3.562882 | | | 5% level | | -2.960411 | | |
| 10% level | | -3.215267 | | | 10% level | | -2.619160 | | |
| *Mackinnon (1996) one-sided p-values. | | | | | *Mackinnon (1996) one-sided p-values. | | | | |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(EXPO) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:56 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | | Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(EXPO) Method: Least Squares Date: 06/05/23 Time: 23:57 Sample (adjusted): 1991 2021 Included observations: 31 after adjustments | | | | |
| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. | Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
| EXPO(-1) | -0.064164 | 0.070049 | -0.915993 | 0.3675 | EXPO(-1) | -0.091578 | 0.068740 | -1.332247 | 0.1932 |
| C | 3.70E+09 | 2.70E+09 | 1.369843 | 0.1816 | C | 3.73E+09 | 2.75E+09 | 1.355533 | 0.1857 |
| @TREND("1990") | -65947940 | 45389518 | -1.452933 | 0.1574 | | | | | |
| R-squared | 0.123737 | Mean dependent var | 1.03E+08 | | R-squared | 0.057673 | Mean dependent var | 1.03E+08 | |
| Adjusted R-squared | 0.061147 | S.D. dependent var | 2.25E+09 | | Adjusted R-squared | 0.025179 | S.D. dependent var | 2.25E+09 | |
| S.E. of regression | 2.18E+09 | Akaike info criterion | 45.93192 | | S.E. of regression | 2.22E+09 | Akaike info criterion | 45.94009 | |
| Sum squared resid | 1.33E+20 | Schwarz criterion | 46.07069 | | Sum squared resid | 1.43E+20 | Schwarz criterion | 46.03261 | |
| Log likelihood | -708.9448 | Hannan-Quinn criter. | 45.97716 | | Log likelihood | -710.0714 | Hannan-Quinn criter. | 45.97025 | |
| F-statistic | 1.976947 | Durbin-Watson stat | 1.691225 | | F-statistic | 1.774882 | Durbin-Watson stat | 1.529481 | |
| Prob(F-statistic) | 0.157355 | | | | Prob(F-statistic) | 0.193154 | | | |

Null Hypothesis: EXPO has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | | t-Statistic | Prob.* | |
|---|--|-------------|--------|--|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | | 0.061346 | 0.6949 | |
| Test critical values: | | | | |
| 1% level | | -2.641672 | | |
| 5% level | | -1.952066 | | |
| 10% level | | -1.610400 | | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(EXPO)
Method: Least Squares
Date: 06/05/23 Time: 23:57
Sample (adjusted): 1991 2021
Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| EXPO(-1) | 0.000619 | 0.010090 | 0.061346 | 0.9515 |
| R-squared | -0.002034 | Mean dependent var | 1.03E+08 | |
| Adjusted R-squared | -0.002034 | S.D. dependent var | 2.25E+09 | |
| S.E. of regression | 2.25E+09 | Akaike info criterion | 45.93701 | |
| Sum squared resid | 1.52E+20 | Schwarz criterion | 45.98327 | |
| Log likelihood | -711.0236 | Hannan-Quinn criter. | 45.95209 | |
| Durbin-Watson stat | 1.564278 | | | |

Annexes

Null Hypothesis: D(EXPO) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.516063 | 0.0060 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.296729 | |
| 5% level | -3.568379 | |
| 10% level | -3.218382 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(EXPO,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:00
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(EXPO(-1)) | -0.982142 | 0.217477 | -4.516063 | 0.0001 |
| C | 1.53E+09 | 9.62E+08 | 1.591842 | 0.1231 |
| @TREND("1990") | -85787558 | 53071034 | -1.616467 | 0.1176 |
| R-squared | 0.433908 | Mean dependent var | 1.50E+08 | |
| Adjusted R-squared | 0.391976 | S.D. dependent var | 2.86E+09 | |
| S.E. of regression | 2.23E+09 | Akaike info criterion | 45.98027 | |
| Sum squared resid | 1.34E+20 | Schwarz criterion | 46.12039 | |
| Log likelihood | -686.7040 | Hannan-Quinn criter. | 46.02509 | |
| F-statistic | 10.34773 | Durbin-Watson stat | 1.786957 | |
| Prob(F-statistic) | 0.000461 | | | |

Null Hypothesis: D(EXPO) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.134921 | 0.0032 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.670170 | |
| 5% level | -2.963972 | |
| 10% level | -2.621007 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(EXPO,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/05/23 Time: 23:59
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(EXPO(-1)) | -0.818533 | 0.197956 | -4.134921 | 0.0003 |
| C | 1.22E+08 | 4.18E+08 | 0.291753 | 0.7726 |
| R-squared | 0.379124 | Mean dependent var | 1.50E+08 | |
| Adjusted R-squared | 0.356950 | S.D. dependent var | 2.86E+09 | |
| S.E. of regression | 2.29E+09 | Akaike info criterion | 46.00598 | |
| Sum squared resid | 1.47E+20 | Schwarz criterion | 46.09939 | |
| Log likelihood | -688.0896 | Hannan-Quinn criter. | 46.03586 | |
| F-statistic | 17.09757 | Durbin-Watson stat | 1.884770 | |
| Prob(F-statistic) | 0.000292 | | | |

Null Hypothesis: D(EXPO) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.207180 | 0.0001 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.644302 | |
| 5% level | -1.952473 | |
| 10% level | -1.610211 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(EXPO,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/05/23 Time: 23:59
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(EXPO(-1)) | -0.819484 | 0.194782 | -4.207180 | 0.0002 |
| R-squared | 0.377237 | Mean dependent var | 1.50E+08 | |
| Adjusted R-squared | 0.377237 | S.D. dependent var | 2.86E+09 | |
| S.E. of regression | 2.25E+09 | Akaike info criterion | 45.94234 | |
| Sum squared resid | 1.47E+20 | Schwarz criterion | 45.98905 | |
| Log likelihood | -688.1352 | Hannan-Quinn criter. | 45.95729 | |
| Durbin-Watson stat | 1.877372 | | | |

Annexes

Annexe n°5 : Test de la stationnarité de la série PIB

Null Hypothesis: PIB has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -2.482264 | 0.3339 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.284580 | |
| 5% level | -3.562882 | |
| 10% level | -3.215267 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:08
 Sample (adjusted): 1991 2021
 Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| PIB(-1) | -0.235209 | 0.094756 | -2.482264 | 0.0193 |
| C | 1.70E+10 | 5.98E+09 | 2.837526 | 0.0084 |
| @TREND("1990") | 9.30E+08 | 3.63E+08 | 2.561908 | 0.0161 |
| R-squared | 0.191736 | Mean dependent var | 3.02E+09 | |
| Adjusted R-squared | 0.134003 | S.D. dependent var | 3.15E+09 | |
| S.E. of regression | 2.94E+09 | Akaike info criterion | 46.53015 | |
| Sum squared resid | 2.41E+20 | Schwarz criterion | 46.66892 | |
| Log likelihood | -718.2173 | Hannan-Quinn criter. | 46.57539 | |
| F-statistic | 3.321078 | Durbin-Watson stat | 1.531263 | |
| Prob(F-statistic) | 0.050786 | | | |

Null Hypothesis: PIB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | 0.257101 | 0.9719 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.661661 | |
| 5% level | -2.960411 | |
| 10% level | -2.619160 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:08
 Sample (adjusted): 1991 2021
 Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| PIB(-1) | 0.004321 | 0.016807 | 0.257101 | 0.7989 |
| C | 2.49E+09 | 2.14E+09 | 1.166099 | 0.2531 |
| R-squared | 0.002274 | Mean dependent var | 3.02E+09 | |
| Adjusted R-squared | -0.032130 | S.D. dependent var | 3.15E+09 | |
| S.E. of regression | 3.21E+09 | Akaike info criterion | 46.67622 | |
| Sum squared resid | 2.98E+20 | Schwarz criterion | 46.76874 | |
| Log likelihood | -721.4815 | Hannan-Quinn criter. | 46.70638 | |
| F-statistic | 0.066101 | Durbin-Watson stat | 1.571306 | |
| Prob(F-statistic) | 0.798916 | | | |

Null Hypothesis: PIB has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | 5.097346 | 1.0000 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.641672 | |
| 5% level | -1.952066 | |
| 10% level | -1.610400 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:09
 Sample (adjusted): 1991 2021
 Included observations: 31 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| PIB(-1) | 0.023197 | 0.004551 | 5.097346 | 0.0000 |
| R-squared | -0.044508 | Mean dependent var | 3.02E+09 | |
| Adjusted R-squared | -0.044508 | S.D. dependent var | 3.15E+09 | |
| S.E. of regression | 3.22E+09 | Akaike info criterion | 46.65753 | |
| Sum squared resid | 3.12E+20 | Schwarz criterion | 46.70379 | |
| Log likelihood | -722.1917 | Hannan-Quinn criter. | 46.67261 | |
| Durbin-Watson stat | 1.528013 | | | |

Annexes

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.375585 | 0.0083 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.296729 | |
| 5% level | -3.568379 | |
| 10% level | -3.218382 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:09
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| D(PIB(-1)) | -0.817124 | 0.186746 | -4.375585 | 0.0002 |
| C | 2.41E+09 | 1.33E+09 | 1.807120 | 0.0819 |
| @TREND("1990") | 12951222 | 67091340 | 0.193039 | 0.8484 |
| R-squared | 0.415067 | Mean dependent var | | 2.29E+08 |
| Adjusted R-squared | 0.371738 | S.D. dependent var | | 4.00E+09 |
| S.E. of regression | 3.17E+09 | Akaike info criterion | | 46.68824 |
| Sum squared resid | 2.72E+20 | Schwarz criterion | | 46.82836 |
| Log likelihood | -697.3236 | Hannan-Quinn criter. | | 46.73307 |
| F-statistic | 9.579554 | Durbin-Watson stat | | 2.011019 |
| Prob(F-statistic) | 0.000718 | | | |

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.450026 | 0.0014 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.670170 | |
| 5% level | -2.963972 | |
| 10% level | -2.621007 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(PIB,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:10
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| D(PIB(-1)) | -0.814584 | 0.183051 | -4.450026 | 0.0001 |
| C | 2.61E+09 | 7.82E+08 | 3.342942 | 0.0024 |
| R-squared | 0.414259 | Mean dependent var | | 2.29E+08 |
| Adjusted R-squared | 0.393340 | S.D. dependent var | | 4.00E+09 |
| S.E. of regression | 3.12E+09 | Akaike info criterion | | 46.62295 |
| Sum squared resid | 2.72E+20 | Schwarz criterion | | 46.71637 |
| Log likelihood | -697.3443 | Hannan-Quinn criter. | | 46.65284 |
| F-statistic | 19.80273 | Durbin-Watson stat | | 2.013618 |
| Prob(F-statistic) | 0.000124 | | | |

Annexes

Annexe n°7 : détermination d'ordre d'intégration de la série TCH

Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|---|------------------|---------------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.800183 | 0.0306 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -4.296729 | |
| 5% level | -3.568379 | |
| 10% level | -3.218382 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(RESID01,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:33
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(RESID01(-1)) | -0.691248 | 0.181898 | -3.800183 | 0.0007 |
| C | -0.062641 | 2.143660 | -0.029222 | 0.9769 |
| @TREND("1990") | 0.038397 | 0.114280 | 0.335988 | 0.7395 |
| R-squared | 0.353807 | Mean dependent var | -0.040937 | |
| Adjusted R-squared | 0.305940 | S.D. dependent var | 6.489332 | |
| S.E. of regression | 5.406278 | Akaike info criterion | 6.307638 | |
| Sum squared resid | 789.1518 | Schwarz criterion | 6.447758 | |
| Log likelihood | -91.61458 | Hannan-Quinn criter. | 6.352464 | |
| F-statistic | 7.391579 | Durbin-Watson stat | 1.887279 | |
| Prob(F-statistic) | 0.002754 | | | |

Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|---|------------------|---------------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.892335 | 0.0058 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -3.670170 | |
| 5% level | -2.963972 | |
| 10% level | -2.621007 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(RESID01,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:34
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(RESID01(-1)) | -0.695226 | 0.178614 | -3.892335 | 0.0006 |
| C | 0.574426 | 0.984067 | 0.583726 | 0.5641 |
| R-squared | 0.351105 | Mean dependent var | -0.040937 | |
| Adjusted R-squared | 0.327930 | S.D. dependent var | 6.489332 | |
| S.E. of regression | 5.319946 | Akaike info criterion | 6.245144 | |
| Sum squared resid | 792.4512 | Schwarz criterion | 6.338557 | |
| Log likelihood | -91.67716 | Hannan-Quinn criter. | 6.275028 | |
| F-statistic | 15.15027 | Durbin-Watson stat | 1.873059 | |
| Prob(F-statistic) | 0.000560 | | | |

Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|---|------------------|---------------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.893052 | 0.0003 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.644302 | |
| 5% level | -1.952473 | |
| 10% level | -1.610211 | |

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(RESID01,2)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/23 Time: 00:34
 Sample (adjusted): 1992 2021
 Included observations: 30 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| D(RESID01(-1)) | -0.678476 | 0.174279 | -3.893052 | 0.0005 |
| R-squared | 0.343208 | Mean dependent var | -0.040937 | |
| Adjusted R-squared | 0.343208 | S.D. dependent var | 6.489332 | |
| S.E. of regression | 5.259129 | Akaike info criterion | 6.190573 | |
| Sum squared resid | 802.0947 | Schwarz criterion | 6.237280 | |
| Log likelihood | -91.85860 | Hannan-Quinn criter. | 6.205515 | |
| Durbin-Watson stat | 1.879351 | | | |

*Liste des tableaux, figures et
Graphs*

Liste des Tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau n°1 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par pays d'origine pour la période 2002-2012 (en millions de Dinars)..... | 48 |
| Tableau n°2 : Les flux d'IDE par pays d'origine | 51 |
| Tableau n°3 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par secteur d'activité durant la période 2002-2016 (en millions de dinars)..... | 52 |
| Tableau n°4 : Les flux d'IDE par secteurs d'activité pour l'année 2018 | 53 |
| Tableau n°5 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2018 en MD\$)... | 60 |
| Tableau n°6 : Test ADF..... | 106 |
| Tableau n°7 : Application du test ADF sur la série TCH..... | 108 |
| Tableau n°8 : Nombre de retard (P) du modèle VAR..... | 112 |
| Tableau n°9 : Estimation du modèle VAR (1) | 113 |
| Tableau n°10 : Test de causalité de Granger | 115 |

Liste des figures

| | |
|---|-----|
| Figure n° 1 : Evolution du taux de croissance (%) de la Formation Brute de Capital Fixe...41 | |
| Figure n° 2 : Investissements Directs Etrangers entrées nettes (BDP. \$ US courant) durant la période 1970-2021 43 | 43 |
| Figure n° 3 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par pays d'origine durant la période 2002-2012 (en pourcentage)48 | 48 |
| Figure n°4 : Origine des principaux flux entrants en Algérie durant la période 2010-2012 (en millions d'euros) 49 | 49 |
| Figure n° 5 : Les flux d'IDE par pays d'origine 51 | 51 |
| Figure n° 6 : Répartition des projets d'investissements par secteur d'activité durant la période 2002-2016 (en pourcentage) 53 | 53 |
| Figure n° 7 : Répartition des IDE par secteur d'activité pour l'année 2018 (en %) 54 | 54 |
| Figure n°8 : Estimation de la tendance 109 | 109 |
| Figure n° 9 : Test de stationnarité avec le modèle 2 110 | 110 |
| Figure n° 10 : Test de la trace 111 | 111 |
| Figure n° 11 : Cercle de racine unitaire 114 | 114 |

Liste des graphs

| | |
|---|-----|
| Graph n° 1 : Evolution de la série (IDE) | 100 |
| Graph n° 2 : Evolution de la série PIB | 101 |
| Graph n° 3 : Evolution de la série INF | 102 |
| Graph n° 4 : Evolution de la série TCH | 103 |
| Graph n° 5 : Evolution de la série EXPO | 104 |
| Graph n° 6 : Evolution de la série COVID | 105 |

Résumé

L'investissement direct étranger est considéré aujourd'hui comme un facteur primordial de développement des pays grâce aux effets bénéfiques qu'engendre dans ces pays. L'attractivité de l'IDE est devenue une préoccupation majeure aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement et touche tous les secteurs d'activités.

La pandémie du COVID-19 a pratiquement paralysé l'économie mondiale, en raison des mesures prises pour prévenir la propagation de la maladie.

L'Algérie n'a pas été épargnée. Il a fallu faire face à la fois à la maladie, en mettant en place des mesures de confinement sanitaire qui ont fragilisé d'avantage la situation économique et aussi aux conséquences du ralentissement de l'économie.

Notre objectif, à travers ce mémoire, est d'analyser l'impact de la crise du Covid-19 sur les IDE en Algérie.

Ce travail, est à partir des méthodes économétriques, la modélisation VAR, le test de cointégration, le test de causalité de Granger qui va permettre de démontrer l'impact de la crise Covid-19 sur les IDE en Algérie.

Mots clés : Crise sanitaire de COVID-19, IDE, économie algérienne, entreprises Multinationales.

Summary

Foreign direct investment is considered today as a primary factor in the development of countries thanks to the beneficial effects that it generates in these countries. The attractiveness of FDI has become a major concern in both developed and developing countries and affects all sectors of activity.

The COVID-19 pandemic has brought the global economy to a virtual standstill, due to measures taken to prevent the spread of the disease.

Algeria was not spared. It was necessary to face both the disease, by implementing health containment measures which further weakened the economic situation, and also the consequences of the economic slowdown.

Our objective, through this dissertation, is to analyze the impact of the Covid-19 crisis on FDI in Algeria.

This work is based on econometric methods, VAR modeling, the cointegration test, the Granger causality test which will make it possible to demonstrate the impact of the Covid-19 crisis on FDI in Algeria.

Keywords: COVID-19 health crisis, FDI, Algerian economy, businesses Multinationals.